



NATIONS UNIES

---

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Groupe de travail sur la mise en oeuvre  
du Plan d'action d'Addis Abeba pour le  
développement de la statistique en  
Afrique dans les années 90

Nairobi, 16-20 juillet 1991

**UNE STRATEGIE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE  
EN AFRIQUE DANS LES ANNEES 90**

**(Rapport du Consultant)**

## TABLE DES MATIERES

	<b>Paragraphe</b>
<b>A. RESUME ANALYTIQUE</b>	
Introduction	
<b>B. PREMIÈRE PARTIE</b>	
<u>Examen du développement de la statistique en Afrique au cours de la période 1960-1989</u>	
1. Historique du développement de la statistique en Afrique au cours des années 1960-1989	1 - 51
2. Analyse de l'assistance technique et financière en Afrique	52 - 142
3. Situation de la statistique africaine en 1990	143 - 177
4. Principaux défis des années 90	178 - 242
<b>C. DEUXIÈME PARTIE</b>	
<u>Stratégie pour le développement de la statistique</u>	
5. Généralités	243 - 248
<u>Niveau national</u>	249
6. Evaluation des besoins	250 - 256
7. Préparation de programmes de développement statistique à moyen terme	257 - 260
8. Préparation de budget-programme annuel ou biennal	261 - 262
9. Traitement et analyse des données	263 - 270
10. Stockage, recherche et diffusion des données	271 - 276
11. Nouvelles orientations pour la coopération technique	277 - 286

Niveaux régional et sous-régional

12.	Mise au point des concepts, définitions et systèmes de classification plus adaptés à la région africaine	287 - 288
13.	Recherche et formation statistiques	289 - 293
14.	Services consultatifs	294 - 298
15.	Système régional d'informations	299 - 301
16.	Préparation de guides relatifs aux programmes nationaux de développement statistique	302 - 303
17.	Elaboration et adaptation des aide-mémoire et des manuels	304 - 305
18.	Coordination de la coopération technique	306
19.	Rôle des organisations africaines non gouvernementales (ONG)	307

Niveau global

20.	Projets-parapluie et dispositions relatives à la création des réseaux	308
21.	Développement des normes globales	309
22.	Préparation des guides et des manuels	310
23.	Fourniture de services consultatifs au niveau interrégional	311
24.	Coordination de la coopération technique	312

**D. TROISIÈME PARTIE**

Mise en oeuvre de la stratégie

25.	Dispositions transitoires	313 - 314
26.	Actions à entreprendre au niveau national	315 - 319
27.	Actions à entreprendre par des organes régionaux et sous-régionaux	320 - 325
28.	Actions à entreprendre au niveau global par des organismes multilatéraux, bilatéraux et par d'autres organisations	326 - 329
29.	Conclusions	330 - 332

## A. RESUME ANALYTIQUE

La 25<sup>ème</sup> session de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique/16<sup>ème</sup> réunion de la Conférence des ministres africains responsables de la planification et du développement, tenues en mai 1990, ont adopté le Plan d'action d'Addis Abeba pour le développement statistique en Afrique dans les années 90. La Division de la statistique de la Commission économique pour l'Afrique a alors été chargée d'élaborer un document de stratégie pour sa mise en oeuvre, qui met en relief les actions à entreprendre afin de mettre en pratique ce Plan d'Addis Abeba.

Le document préparé à cet effet traite d'abord de l'historique du développement statistique en Afrique depuis l'accession de la plupart des pays de la région à l'indépendance. Il analyse l'évolution des systèmes statistiques africains et leur raison d'être, ainsi que leur rendement au cours de cette période initiale.

L'assistance technique et financière fournie à la région ainsi que ses effets, ont été aussi examinés afin d'évaluer les domaines de succès et de réussite de cette assistance. En particulier, la plupart des principaux programmes statistiques impliquant beaucoup de pays africains sont examinés. Il s'agit du Programme africain de recensement, du Programme africain concernant la mise en place de dispositifs d'enquêtes sur les ménages (PADEM), du Programme de formation statistique pour l'Afrique (PFSA), de l'Enquête mondiale sur la fécondité (WFS), de l'Enquête démographique et de santé (DHS), de l'Enquête sur le niveau de vie des ménages (LSMS) et des Enquêtes prioritaires et intégrées dans le domaine des dimensions sociales de l'ajustement (DSA).

La première leçon tirée de cette analyse est que ces programmes ont atteint leurs objectifs immédiats, mais les objectifs de développement n'ont été réalisés que dans certains cas. Il y avait aussi une mauvaise coordination de l'aide internationale. Des preuves sont là attestant que beaucoup de données collectées par les SNS n'ont été ni analysées ni utilisées d'une manière quelconque. Cela veut dire que certains SNS n'ont pas tenu compte du fait que des données non utilisées ne valent pas la peine d'être collectées.

La première partie de ce document analyse également la situation de la statistique en Afrique au début de cette décennie, et examine notamment la structure organisationnelle, les infrastructures et les mécanismes de coordination au sein des producteurs et entre les producteurs et les utilisateurs. L'expérience africaine a jusqu'ici montré que cette coordination n'a pas souvent atteint son objectif.

Enfin, la première partie du rapport indique aussi les principaux défis susceptibles de se poser aux services africains de statistiques au cours des années 90. Ceux-ci concernent entre autres la dynamique de la demande des données statistiques, les domaines prioritaires de l'activité statistique, le développement des méthodes et des normes, le rôle de la femme et la coordination. La présente étude soutient que d'une manière générale, les statistiques africaines ont toujours été orientées vers la demande, même si dans certains cas, cette demande n'a pas été explicite.

La deuxième partie traite de la stratégie elle-même. Elle affirme que chaque pays devrait entreprendre une évaluation de ses besoins statistiques. Une telle initiative devra être autorisée au niveau le plus élevé, de préférence au niveau du ministre chargé des statistiques. L'évaluation fera état des besoins de données, des priorités et des ressources humaines et financières requises pour répondre à ces besoins. Elle devra aussi examiner en particulier la structure organisationnel globale du système statistique du pays, y compris celle du SNS.

Après l'adoption du rapport sur l'évaluation des besoins par le Gouvernement, un organe chargé de superviser les travaux du service statistique devra être mis sur pied, au cas où celui-ci n'existe pas encore.

L'adoption du rapport d'évaluation et la nomination du Conseil/Commission statistique ou Comité technique consultatif devront être immédiatement suivies par l'élaboration d'un programme à moyen terme pour le développement statistique qui serait d'abord discuté par les producteurs et les utilisateurs des statistiques du pays. L'élaboration de budgets-programmes biennaux ou annuels est aussi très importante. Ce processus servira à montrer aux gouvernements les liens qui existent entre les produits du service statistique et les ressources lui allouées.

La nécessité d'un traitement rapide des données provient du besoin de livrer ces données dans les délais requis. Les applications et l'analyse des données sont aussi des préalables à tout effort d'amélioration ou de renforcement de la capacité statistique de la région.

Au cours des années 90, la plupart des pays africains auront besoin d'une assistance technique et financière substantielle. A cause de son rendement plutôt indifférent dans nombre de pays africains dans le passé, la coopération technique devrait être réorientée en vue de s'assurer qu'elle assiste réellement dans la capacité de production. Une coordination efficace de la coopération technique est particulièrement nécessaire au niveau national, même si des fora régionaux et globaux peuvent aussi être utilisés pour échanger les informations sur l'assistance fournie par les donateurs aux pays africains.

Aux niveaux régional et sous-régional, des institutions comme la CEA devront mettre au point ou adapter des concepts, définitions, ou systèmes de classification plus adaptés à la situation africaine. Les institutions de formation statistique devront être renforcées par la fourniture de locaux convenables, d'un personnel suffisant et de l'équipement nécessaire afin qu'elles puissent atteindre leur objectif qui est de rendre l'Afrique autosuffisante en matière de personnel statistique à tous les niveaux. L'échange d'enseignants entre instituts de formation statistique devra être encouragé comme moyen d'enrichir les programmes d'enseignement de ces centres.

Les centres de formation statistique devrait aussi entreprendre des recherches méthodologiques et substantielles appropriées. Le rôle que les associations statistiques régionales et sous-régionales devraient jouer dans le développement statistique est également souligné.

Les services consultatifs devraient continuer à couvrir des domaines tels que la formation, les statistiques agricoles, les recensements démographiques, les enquêtes auprès des ménages, la comptabilité nationale et les autres statistiques économiques, les statistiques de l'emploi, les statistiques sociales, le traitement des données et les bases de données statistiques. Un personnel supplémentaire serait nécessaire pour accomplir cette tâche.

L'appui des pays et des donateurs serait nécessaire pour développer et entretenir toute base de données statistiques au niveau régional. L'amélioration des systèmes régionaux d'informations est également importante. En outre, les institutions régionales et sous-régionales devraient élaborer ou adapter des aide-mémoire et des manuels qui aideraient les praticiens des statistiques dans leur travail.

Au niveau global, la mise au point des normes générales ainsi que l'élaboration des guides et manuels seraient toujours nécessaires. Les postes de conseillers techniques interrégionaux devraient être maintenus aux Nations Unies et dans les agences bilatérales, dans la mesure où ceux-ci assurent des services consultatifs à la région africaine et mettent au profit du développement statistique africain les leçons apprises dans les autres régions.

Enfin, la deuxième partie du rapport démontre que tout mécanisme de coordination au niveau global doit aussi consacrer du temps à l'échange d'informations concernant l'appui technique et financier fourni aux activités statistiques africaines.

Il a été observé que, dans le passé, nombre de plans bien élaborés comme le Plan d'action de Lagos n'ont pas été bien exécutés dans beaucoup de pays africains, parce que les procédures de mise en oeuvre du plan n'avaient pas été prévues dans le document de base. Afin de palier à ce problème dans le Plan d'action d'Addis Abeba, la troisième partie du présent document décrit certaines actions qui devront être entreprises pour s'assurer que la stratégie est correctement mise en oeuvre. Ces actions devront être prises à trois niveaux à savoir national, régional et sous-régional, et global, avec les gouvernements nationaux qui devraient les initier.

Les actions à entreprendre au niveau national comprennent entre autres la demande adressée par le Chef du SNS au ministère compétent afin qu'il désigne l'équipe d'évaluation des besoins. Le rapport de l'équipe d'évaluation devrait être soumis dans les six mois qui suivent sa nomination. Sur la base du rapport et de la réaction du gouvernement, ce dernier nommerait un organe chargé de la supervision du travail du SNS.

Aux niveaux régional et sous-régional, la CEA devrait convoquer une réunion inter-agences à laquelle toutes les institutions pertinentes des Nations Unies dont la BAD et la Banque mondiale ainsi que les agences et les gouvernements donateurs seraient tous représentés. Le Groupe inter-agences devrait assurer le suivi des progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs définis dans le Plan d'action d'Addis Abeba. Les institutions économiques et financières régionales et sous-régionales devraient aussi fournir une assistance financière.

Enfin, au niveau global, la CEA et le PNUD devraient adresser un rapport périodique à la Commission de statistique et au Sous-comité du Comité administratif de coordination des Nations Unies sur les activités statistiques.

En conclusion, dans leurs efforts d'accroître la capacité statistique en Afrique, toutes les parties concernées sont appelées à collaborer en vue d'aider les pays africains à réaliser leurs objectifs.

## **INTRODUCTION**

### **Situation du développement de la statistique en Afrique**

Au cours de ces deux dernières décennies, la situation de la statistique en Afrique a préoccupé plusieurs institutions à savoir : les gouvernements africains, les services nationaux de statistique, les divers utilisateurs primaires et secondaires des données sur l'Afrique, ainsi que les organisations multilatérales. La mauvaise gestion des services de statistique, l'insuffisance de ressources financières, l'absence de ponctualité dans la livraison des produits, la mauvaise qualité des données produites et l'incapacité de répondre promptement aux besoins de nouvelles données, telles sont certaines des déficiences qui ont été identifiées au cours de la période considérée.

Certains gouvernements africains ont essayé de résoudre ces problèmes en restructurant leurs services nationaux de statistique et en nommant de nouveaux directeurs à leur tête. Les organisations internationales ont également essayé d'aider dans le développement statistique dans la région. Le Programme des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), par exemple, a assisté bon nombre de pays africains dans la collecte, le traitement et la diffusion des données relatives à l'agriculture; de même, le Bureau international du travail (BIT), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont déployé des efforts pour améliorer les statistiques dans leurs domaines de compétence. En outre, la Commission économique pour l'Afrique, le Bureau de statistique des Nations Unies, l'Office statistique des Communautés européennes et la Banque mondiale ont apporté leur contribution à l'effort d'amélioration de la situation de la statistique en Afrique. Une mention particulière mérite d'être faite du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Fonds des Nations Unies en matière de population (FNUAP) qui ont apporté un appui financier considérable aux activités statistiques en Afrique. Les institutions bilatérales telles que l'Agence pour le développement international des Etats-Unis (USAID), l'Agence suédoise de développement international (SIDA), le Département de l'administration d'outre mer (UK ODA), la coopération française et l'Agence canadienne de développement international, ont aussi substantiellement contribué, financièrement et techniquement, au développement de la statistique en Afrique.

### **Programmes statistiques internationaux**

Des programmes comme l'enquête mondiale sur la fécondité, l'enquête démographique et de santé et l'enquête sur la prévalence de la contraception ont tous rassemblé des données statistiques de haute qualité en matière de démographie africaine, même si on se pose la question de savoir dans quelle mesure ces données contribuent ou non à la capacité de production.

Certains pays africains avaient eux-mêmes élaboré certains programmes qu'ils jugeaient susceptibles d'améliorer la qualité des données statistiques de la région et de fournir aux décideurs et planificateurs, des informations politiques pertinentes. Quatre de ces programmes sont le Programme africain de recensement, le Programme africain concernant la

mise en place de dispositifs d'enquêtes auprès des ménages (PADEM), le Programme national de mise en place de dispositifs de comptabilité nationale (NACP), et le Programme de formation statistique pour l'Afrique (PFSA).

Le programme africain de recensement a commencé en 1971 quand les pays africains se sont plaints que certains d'entre eux ne disposaient de ressources ni techniques ni financières pour effectuer leurs recensements de la population. Au départ, 22 pays africains se sont faits inscrire à ce programme qui était financé par le FNUAP. C'était pour la première fois que la plupart de ces pays entreprenaient un recensement de la population.

Le deuxième était le Programme africain concernant la mise en place de dispositifs d'enquêtes auprès des ménages (PADEM) qui était créé en 1973 par la huitième session de la Conférence des statisticiens africains en tant que programme faisant suite et complétant le programme africain de recensement. Il était conçu pour aider les pays africains à développer leur capacité de réalisation des enquêtes multi-sujets spécifiques. Bon nombre de pays africains ont participé à ce programme africain en cours concernant la mise en place de dispositifs d'enquêtes auprès des ménages. En 1979, le concept du PADEM a été élargi pour couvrir d'autres régions pour devenir le Programme national de mise en place de dispositifs d'enquêtes auprès des ménages (PNDEM).

Les deux premières initiatives s'occupaient des recensements et des enquêtes. En 1978, les pays africains se sont rendus compte que les statistiques économiques avaient accusé du retard par rapport aux statistiques démographiques et sociales. Ils ont alors proposé le Programme de mise en place de dispositifs de comptabilité nationale (NACP), destiné à aider les pays africains dans l'amélioration de leurs statistiques économiques de base et de leurs systèmes de comptabilité nationale. Cependant, les ressources octroyées dans ce cadre étaient plutôt limitées, ce qui fait que ce programme n'a exercé qu'une influence très limitée sur le développement des statistiques économiques de la région.

### **Résolution de la CEA relative à l'analyse et aux applications des données**

Nul ne peut prétendre bien décrire les initiatives africaines en matière de statistique sans que mention ne soit faite de la résolution adoptée en 1983 par la Conférence des ministres de la CEA chargés de la planification, concernant l'analyse et les applications des données. Après les discussions exhaustives de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains en 1982, sur la situation de la statistique, y compris la question relative à la prise en compte de la demande des données par les utilisateurs, il a été conclu qu'aucune amélioration sensible ne peut être réalisée sans l'amélioration de l'analyse et des applications des données. La résolution visait entre autres l'encouragement d'une plus grande application des données par les décideurs de politique, les planificateurs, les administrateurs et les chercheurs. Il a été soutenu que quand les utilisateurs des données acquièrent certains outils techniques qui leur permettront d'utiliser davantage les données, la demande de plus de données sera stimulée en retour, ce qui permettra au système national de statistique de mieux répondre aux besoins de données.

## **Le Plan d'action d'Addis Abeba**

En dépit de toutes les initiatives visant à améliorer la couverture, la production à jour et la qualité des données statistiques en Afrique, très peu de progrès sensibles ont été réalisés dans certains pays, principalement à cause de l'insuffisance des fonds alloués aux activités statistiques et à la mauvaise gestion de certains services nationaux de statistique. La CEA a entrepris des missions d'évaluation dans 32 pays africains pour déterminer les capacités statistiques des pays. Suite au tableau général des services statistiques des pays africains qui s'est dégagé de ces évaluations, la Conférence commune des statisticiens, démographes et planificateurs africains, à sa 6ème session en janvier 1990 à Addis Abeba, a recommandé l'adoption du Plan d'action d'Addis Abeba pour le développement statistique en Afrique. Ce plan a été officiellement adopté par la Conférence des ministres de la CEA en mai 1990.

Ce plan<sup>1</sup> avait les objectifs suivants :

- i) Atteindre l'autosuffisance nationale dans la production statistique, y compris la création d'une base de données statistiques nationales d'ici à la fin du siècle;
- ii) Améliorer la fiabilité et la pertinence des données statistiques produites dans les pays africains;
- iii) Entreprendre la production des données requises pour la formulation, le suivi et l'évaluation des programmes conçus pour la restructuration et la transformation des économies africaines;
- iv) Améliorer les délais de production et de diffusion de l'information statistique;
- v) Sensibiliser les utilisateurs à l'importance de l'information statistique;
- vi) Renforcer et soutenir les programmes de formation statistique des diverses institutions à tous les niveaux;
- vii) Promouvoir le contact et le dialogue parmi les statisticiens africains;
- viii) Encourager l'amélioration de la structure organisationnelle des SNS et assurer leur autonomie;
- ix) Améliorer la coordination de tous les programmes de développement statistique aux niveaux tant national qu'international.

---

<sup>1</sup> Voir le texte intégral du Plan d'action d'Addis Abeba à l'annexe 1 de ce document.

Le Plan d'action recommande ensuite des actions que les gouvernements africains doivent entreprendre pour réaliser ces objectifs. Il s'agit notamment d'accorder une plus grande priorité aux activités statistiques et de leur octroyer suffisamment de ressources, de restructurer les services nationaux de statistique et de formuler là où c'est nécessaire, des programmes et des budgets-programmes pour le développement de la statistique. Le texte intégral de ce plan d'action est présenté à l'annexe 1.

### **Etendue de l'étude**

Après l'adoption du Plan d'action d'Addis Abeba, la Commission économique pour l'Afrique a recruté un consultant, Dr. K.T. de Graft-Johnson pour préparer un projet de document relatif à une stratégie pour le développement de la statistique en Afrique au cours des années 90. Avant de rédiger son rapport, le consultant a entrepris des missions au siège de la CEA à Addis Abeba, de la FAO à Rome, de l'OIT à Genève, de l'OMS à Genève et à la SIDA à Stockholm, à la Banque mondiale à Washington, au Bureau statistique des Nations Unies, au FNUAP, PNUD et à l'UNICEF à New York.

Avant de présenter les grandes lignes d'une stratégie pour le développement ou l'amélioration de la statistique en Afrique au cours des années 90, la présente étude donne un bref historique du développement statistique en Afrique, en insistant particulièrement sur l'analyse critique des problèmes rencontrés. Pour être mieux comprise, cette approche s'appuiera sur un bref exposé de ce qui se passait avant. Cet aperçu constituera le début de la première partie, laquelle donnera aussi une analyse de l'assistance technique et financière accordée à la plupart des pays africains depuis leur accession à l'indépendance et présentera les principaux défis auxquels fera face l'Afrique dans le domaine de la statistiques au cours des années 90.

La deuxième partie de cette étude traite de la stratégie proprement dite et définit clairement les actions qui doivent être entreprises au niveau national pour s'assurer qu'un bon système statistique national est mis en place et que les produits de ce système sont utilisés. Cette partie indique également ce que doivent faire les pays africains pour que la coopération technique leur soit plus utile qu'elle ne l'a été jusqu'ici. De plus, les actions à entreprendre aux niveaux régional et sous-régional sont discutées. Enfin, on trouvera dans cette partie le rôle que les institutions au niveau global (organisations multilatérales et bilatérales) peuvent continuer à jouer dans la promotion du développement statistique en Afrique.

La troisième partie de ce rapport discute des modalités de la mise en oeuvre de cette stratégie. Il a été observé que la raison pour laquelle beaucoup de programmes bien conçus des pays africains ne sont pas mis en oeuvre est qu'aucune stratégie en vue de leur mise en oeuvre adéquate et réaliste n'est prévue dans ces programmes. Ce rapport donne par conséquent des propositions concrètes qui serviront de guide pour tous les acteurs principaux (gouvernements africains, institutions multilatérales et bilatérales).

Enfin, ce rapport est adressé à tous les Etats membres de la Commission économique pour l'Afrique et non seulement à ceux qu'on décrit communément comme appartenant à l'Afrique subsaharienne. Il est aussi adressé aux institutions bilatérales et multilatérales.

## **B. PREMIÈRE PARTIE**

### **EXAMEN DU DÉVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE EN AFRIQUE**

#### **1. HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE EN AFRIQUE AU COURS DE LA PÉRIODE 1960-1989**

##### **Avant 1960**

1. Pendant la période coloniale, les unités statistiques ont été introduites dans les pays colonisés à la fin des années 40. Dans les pays africains anglophones, ces unités ont souvent été introduites comme "Office of the Government Statistician" au sein du département du Trésor. Ainsi, leur rôle était largement déterminé par les besoins du département du Trésor.
2. De même, les Belges ont créé une unité statistique au Congo Belge (actuellement République du Zaïre) et au Rwanda-Urundi (aujourd'hui les deux Républiques du Rwanda et du Burundi). La loi portant création de cette unité précisait aussi les fonctions du service, qui étaient principalement de produire des statistiques pour l'administration du Congo belge et du Rwanda-Urundi.
3. Les français ont eux aussi créé dans les années 50 une unité au siège de l'Afrique de l'Ouest française qui comprenait les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest. Cette unité avait les mêmes fonctions que celles mises sur pied par les britanniques et les belges.
4. L'on ne connaît pas exactement quand les Espagnols et les Portugais ont créé des unités statistiques dans leurs colonies, mais on sait que ces unités existaient longtemps avant que ces colonies n'accèdent à l'indépendance.
5. On sait aussi que des pays comme l'Égypte ont eu une longue tradition dans le domaine des statistiques et l'enseignement de cette matière se faisait au moins dans une université égyptienne avant même que les Britanniques, les Belges, les Français, les Espagnols et les Portugais ne créent des unités statistiques dans leurs colonies.
6. Les activités statistiques, cependant, datent d'avant la création officielle des unités statistiques. Les recensements démographiques en Afrique, par exemple, étaient effectués dans certains pays africains depuis 1891 à des intervalles d'une décennie, jusqu'à ce que la deuxième Guerre mondiale n'interrompît le rythme en 1941.

##### **Après 1960**

7. Après l'indépendance, les pays africains ont hérité, tels quels, des services de statistique qui avaient été créés par les colonisateurs, certains d'entre eux n'ont même pas essayé de restructurer le système pour l'adapter aux besoins d'un Etat indépendant. Cependant, bon nombre d'entre eux ont restructuré leurs systèmes statistiques. Le Ghana, par exemple, a restructuré son service gouvernemental de statistique en 1960 et l'a rebaptisé Bureau central

de statistique, pour stigmatiser le changement intervenu dans la nature de ses fonctions. Le concept d'un système statistique centralisé a été adopté par la majorité des services statistiques, dans la mesure où l'on affirmait qu'il était plus rentable et techniquement plus efficace qu'un système décentralisé.

8. D'une manière générale, le Bureau central de statistique<sup>2</sup> est rattaché au ministère des finances. Ce n'est que plus tard, quand furent créés les ministères du plan, que certains bureaux ont été transférés à ces nouveaux ministères. Dans certains pays, ce changement n'a pas entraîné de changement de ministre, dans le cas où le même ministre des finances était aussi chargé de la planification.

9. Dans d'autres pays, cependant, il y avait une nette séparation au niveau des ministres et de leurs fonctions entre les ministères des finances et de la planification, mais cela n'a pas provoqué de grands problèmes jusqu'à la fin des années 70 quand la situation économique de beaucoup de pays africains a commencé à se détériorer. L'effet exercé par la séparation des services nationaux de statistique du Ministère des finances sur les budgets de ces premiers est difficile à déterminer. Il est possible que, vu la manière dont fonctionnent beaucoup de ministères des finances africains, la situation n'aurait pas été différente même si les services statistiques étaient restés au sein du Ministère des finances.

#### **Etendue du sujet**

10. Comme déjà précisé, les services statistiques ont initialement été créés pour assister le Ministère des finances et il n'est donc pas surprenant qu'ils aient mis au début un accent particulier sur les statistiques économiques à savoir : le commerce, l'indice des prix à la consommation, l'enquête sur le budget des ménages, l'agriculture, l'industrie et l'emploi. Les statistiques démographiques et sociales n'ont pas fait l'objet de beaucoup d'attention dans beaucoup de pays à ce stade initial du développement statistique en Afrique, sauf que certains pays africains ont effectué des recensements démographiques.

11. Les statistiques du commerce comprenaient des données sur les importations et les exportations, avec des informations collectées principalement aux ports, aux aéroports et aux bureaux de poste. Les données du commerce étaient aussi collectées aux frontières, mais l'on savait aussi que généralement, à cause de la nature même de ces frontières, il pouvait y avoir beaucoup de données non enregistrées entre des pays voisins. Ces données étaient mensuellement publiées sous une forme condensée pour donner des renseignements sur les importations, les exportations et sur la balance commerciale. Les données plus détaillées étaient publiées annuellement.

---

<sup>2</sup> Les termes Bureau central de statistique, Office central de statistique, et Service national de statistique sont utilisés indifféremment. Le système national de statistique cependant se réfère à tous les producteurs de statistique au niveau du secteur public.

12. L'agriculture était l'un des sujets prioritaires. Les pays suivants<sup>3</sup> par exemple ont participé au Programme de recensement agricole des années 60 :

Afrique du Nord	(Égypte, Libye, Maroc et Tunisie)
Afrique de l'Ouest	(Bénin, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Niger, Nigéria et Togo)
Afrique centrale	(Angola, République centrafricaine, Congo, Gabon)
Afrique de l'Est et australe	(Botswana, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Namibie, Seychelles, Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe)

Ces pays n'étaient pas tous indépendants au moment où ils ont participé au recensement agricole des années 60. Tous ces recensements ont essentiellement suivi les recommandations de la FAO qui sont résumées dans les lignes qui suivent. Les chiffres entre parenthèses montrent le nombre de pays africains qui ont couvert le sujet d'une manière ou d'une autre dans le recensement de 1960 sur l'agriculture :

1. Nombre de propriétés agricoles et leurs principales caractéristiques : âge, principale occupation et statut juridique du propriétaire, dimensions de la propriété, fragmentation effectuée sur les propriétés et système d'exploitation agricole par lequel le propriétaire exploite la propriété (22).
2. Utilisation de la terre dans la propriété (12).
3. Superficie et production de chaque culture et inventaire du nombre d'arbres fruitiers et des autres cultures permanentes sur la propriété (22).
4. Inventaire du bétail et poulailler existant sur la propriété (22).
5. Le nombre et les caractéristiques des personnes employées sur la propriété (20).
6. Le nombre et les caractéristiques des personnes vivant sur la propriété (21).
7. Inventaire des machines agricoles, la nature de l'énergie utilisée sur les propriétés et les moyens utilisés pour le transport des produits agricoles en provenance des propriétés (21).
8. Surface du terrain équipé d'infrastructures d'irrigation, surface du terrain irrigué et source de l'eau utilisée pour l'irrigation, et surface du terrain équipé de matériel d'irrigation (7).
9. L'utilisation des engrais et des fourrages sur les propriétés (17).

---

<sup>3</sup> Certains de ces pays comme la Namibie (initialement l'Afrique du Sud-Ouest) et le Zimbabwe (initialement Rhodésie du Sud) n'étaient pas encore indépendants au moment du recensement de 1960.

10. La production du bois et des produits de pêche sur les propriétés.

Une question supplémentaire a été ajoutée lors des recensements agricoles de 1970 et suivants, à savoir :

11. L'association de l'agriculture avec d'autres industries (1).

13. Comme déjà indiqué, les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de pays africains qui ont d'une manière ou d'une autre inclus la question dans leurs enquêtes de recensement de 1970. La répartition des sujets entre les pays était la même pour les recensements des années 80 et ceux des années 90 (pour les pays qui ont déjà adopté ou ont finalisé des plans pour entreprendre un recensement agricole). Ainsi, les questions 8, 10 et 11 étaient impopulaires parmi les pays africains.

14. D'une manière générale, les pays africains n'ont pas entrepris les recensements agricoles dans le sens technique du terme "recensement". Ils ne pouvaient pas faire face au coût élevé d'une telle opération (aussi bien financièrement que du point de vue du personnel) et ils ont donc utilisé la méthode d'échantillon ("recensement par sondage"), sauf au Swaziland où toutes les propriétés de la "Swazi National Land" et celles qui appartiennent aux exploitateurs agricoles privés étaient tous énumérés.

15. Comme énoncé dans les discussions précédentes, la propriété est l'unité d'enquête et d'énumération dans un recensement agricole. Cependant, au cours des années 70, certains pays ont décidé que les informations concernant la surface arable et la production, le bétail et la volaille, pouvaient être obtenues relativement à moindre coût en utilisant le mécanisme d'enquête auprès des ménages. Des enquêtes agricoles étaient donc effectuées dans certains pays africains où l'on identifiait, au sein des ménages, les propriétaires. L'enquête intégrée auprès des ménages du Kenya et le programme qui l'a suivi, ainsi que le programme d'enquête auprès des ménages du Mali, illustrent bien cette utilisation du mécanisme d'enquête auprès des ménages par lequel propriétaires et propriétés sont identifiés, ainsi que la surface cultivée et les estimations du rendement.

16. Depuis le début de l'exécution des statistiques agricoles en Afrique, la collecte des données sur les prix a toujours été l'une des activités prioritaires. Quelques pays avaient en plus calculé des indices de quantité, des prix et de la valeur.

17. Le compte rendu ci-dessus ne devrait pas donner l'impression qu'avant 1990, les statistiques agricoles ne posaient aucun problème en Afrique. Certains de ces problèmes sont présentés plus exhaustivement dans la section 3.

18. Après la grave sécheresse que l'Éthiopie a connue en 1974 et la famine qui s'en est suivie, le nouveau gouvernement avait mis en place, avec l'assistance de la FAO et de l'UNICEF, un système d'alerte avancée (EWS) pour prévenir les gouvernements et les donateurs habituels d'un désastre imminent. Le système d'alerte avancée fait partie intégrante d'un système d'approvisionnement et de sécurité alimentaires. Il utilise les

informations météorologiques et autres pour signaler à temps les graves pénuries de provisions alimentaires. Aussitôt après sa conception en Ethiopie, d'autres pays qui sont dans la même situation, particulièrement ceux qui sont dans la région du Sahel frappée par la sécheresse, ont adopté ce même système d'alarme.

19. D'une manière générale, ces systèmes n'ont pas été utilisés par les services nationaux de statistique (SNS), mais dans certains pays où le SNS est aussi chargé des statistiques agricoles, le SNS a joué un rôle primordial dans le mécanisme de suivi.

20. L'autre domaine de la statistique couvert est celui des statistiques sur l'emploi. Ces statistiques ont été tirées de diverses sources dont les recensements démographiques et du logement, les enquêtes démographiques et sociales, les données sur l'emploi et le chômage ainsi que les enquêtes sur la main-d'oeuvre. Ces dernières enquêtes sont devenues populaires en Afrique, surtout dans les années 80 lorsqu'il y avait une attention accrue sur les problèmes relatifs à la main-d'oeuvre. Avant cela, les enquêtes démographiques constituaient la plus importante source de données sur l'emploi et le chômage en Afrique, même si certains pays de l'Afrique de l'Est et australe n'incluaient pas des questions économiques dans leurs recensements démographiques.

21. Les données des institutions du secteur structuré concernant le nombre et les niveaux des personnes employées par sexe et parfois suivant les principaux groupes professionnels, ont également été rassemblés par certains services africains de statistique. Alors qu'au moment de l'indépendance, la couverture de ces institutions était assez bonne, elle était devenue tellement insuffisante au milieu des années 70 que les données n'étaient plus très utiles pour la compréhension de la situation de l'emploi. En outre, ces enquêtes intéressaient particulièrement les établissements qui dépassaient une certaine taille : cinq ou dix personnes par exemple, ou même vingt. Ainsi donc les établissements qui n'atteignaient pas cette taille n'étaient pas couverts. Les données sur l'emploi dans le secteur non structuré n'étaient pas généralement collectées, sauf dans certains programmes spéciaux d'enquêtes limités à quelques centres urbains. C'est ainsi que les données statistiques sur la participation des hommes et des femmes dans le secteur non structuré n'étaient généralement pas disponibles.

22. Le BIT, qui est une institution des Nations Unies principalement chargée des statistiques sur l'emploi, aux termes de la Convention 160 officiellement dénommée Convention des statistiques de l'emploi, adoptée en 1985 par la Conférence internationale sur l'emploi, a défini la portée des statistiques sur l'emploi que chaque membre doit couvrir. L'article de cette Convention se lit comme suit :

"Chaque membre ratifiant cette Convention s'engage à collecter, traiter et publier les statistiques sur l'emploi, lesquelles seront progressivement étendues selon ses sources pour couvrir les sujets suivants :

- a) Population économiquement active, l'emploi, le chômage quand c'est pertinent, et si possible le sous-emploi visible;

- b) Structure et distribution de la population économiquement active, pour une analyse détaillée et pour servir de données indicatives;
- c) Revenus moyens et heures de travail (heures de travail réelles ou heures de travail payées) et, si cela s'avère approprié, les taux de salaires par période et les heures de travail normales;
- d) Structure et distribution salariales;
- e) Coût de la main-d'oeuvre;
- f) Indice de prix à la consommation;
- g) Dépenses des ménages ou, dans la mesure du possible, dépenses de la famille et au besoin, revenus du ménage, ou le cas échéant, revenu familial;
- h) Accidents de travail et, autant que possible, les maladies provenant de la profession;
- i) Les conflits professionnels."

23. La plupart des services africains de statistique publient des données relatives aux points a), b) et parfois c). Des données statistiques sont aussi publiées sur les points f) et g), même si dans certains pays, la qualité de les informations est tellement mauvaise que celles-ci deviennent inutilisables. Il se pose également le problème du grand retard enregistré entre la collecte et la publication des données. Ce problème cependant n'est pas particulier au domaine des statistiques sur l'emploi.

24. Comme déjà mentionné, au moment de l'indépendance, très peu de pays africains accordaient de l'importance aux statistiques démographiques et sociales. Dans les pays africains anglophones, il y avait eu une tradition relativement longue pour les recensements démographiques dont le commencement datait de 1891, mais tous les cycles de recensement effectués avant l'indépendance étaient entrepris par des administrateurs qui n'étaient intéressés que par le dénombrement des têtes. Dans les pays francophones, les enquêtes relatives à la population étaient effectuées même avant l'indépendance par des institutions françaises comme l'Office de la recherche scientifique des territoires d'outre-mer (ORSTOM).

25. Après l'indépendance, les pays africains ont commencé à s'intéresser aux dimensions, à la structure et aux caractéristiques de leur population. Ainsi, les recensements et enquêtes démographiques acquièrent une importance capitale dans le programme statistique des pays. Alors que les pays africains anglophones effectuaient aussi bien des recensements que des enquêtes, les pays francophones concentraient leurs efforts sur les enquêtes, parce qu'ils considéraient les recensements trop coûteux et inutiles. Cette démarcation entre les deux groupes linguistiques s'est accentuée au cours du premier séminaire/conférence sur la population africaine parrainé par la CEA, qui s'est réuni au Caire en 1962. En 1970, cependant, les pays africains francophones avaient changé leur point de vue et considéraient le recensement démographique comme nécessaire pour constituer une base exacte pour des

enquêtes, de même que pour obtenir des statistiques sur les petites régions. Ainsi, bon nombre d'entre eux ont participé au Programme africain de recensement dont les résultats ont montré que, pour avoir utilisé au départ des estimations basées sur des résultats d'enquêtes ayant utilisé des bases inexactes, les tailles de leur population avaient tendance à être sous-estimées.

26. Les années 70 étaient donc une période active pour ce qui est du développement des statistiques démographiques sur tout le continent africain. Des unités ou des sections étaient mises sur pied dans les services pour s'occuper du recensement de la population et ensuite traiter, publier et diffuser les statistiques démographiques.

27. Il n'y avait aucun développement parallèle dans le domaine de l'enregistrement des naissances et des décès. Bien que des essais tels que l'enregistrement par échantillon et le système à double collecte aient été effectués dans des districts sélectionnés, des problèmes subsistaient au niveau de l'application des résultats des expériences au reste du pays. Ainsi, seuls des pays insulaires comme l'île Maurice avaient un système d'enregistrement qui pouvait être considéré comme complet. Comme le système d'état civil ne pouvait pas être utilisé pour obtenir des données plausibles sur les taux de mortalité infantile et des enfants de moins de 5 ans etc., il y avait une nécessité pressante à entreprendre des enquêtes pour obtenir ces données. Cela a donné lieu à un grand nombre d'enquêtes au cours de la période 1960-1989, dont les résultats, pour la plupart d'entre elles, n'ont jamais été publiés.

28. La disponibilité des fonds alloués aux enquêtes relatives à la population, particulièrement au FNUAP et à l'USAID, a provoqué des distorsions dans les fonctions des services statistiques. Bien d'activités statistiques démographiques (sociales) étaient entreprises dans ces services, parfois au détriment des statistiques économiques.

29. Les statistiques sociales basées sur les fichiers administratifs (écoles et hôpitaux) existaient aussi depuis avant l'indépendance. Au cours des années 60, les statistiques scolaires étaient assez fiables. Tous les établissements scolaires étaient officiels ou étaient assistés ou suivis de près par le gouvernement. Lorsque beaucoup de pays ont étendu leurs programmes d'enseignement surtout au niveau primaire et qu'ils ont créé beaucoup d'écoles privées, le travail de collecte de statistiques fiables sur l'inscription dans les écoles par niveau, âge et sexe est devenu plus difficile. Cependant, pour certains pays, les chiffres d'inscription publiés pour les premier et deuxième niveaux ne reflètent pas exactement la situation véritable, puisque les chiffres correspondants dans les établissements privés sont incomplets. Néanmoins, l'UNESCO, qui est l'agence des Nations Unies chargée de l'éducation, la science et la culture, déploie des efforts pour aider les pays à améliorer les statistiques dans ces domaines.

30. Les statistiques sanitaires ont aussi été traitées et publiées dans beaucoup de pays africains, surtout par les ministères de la santé. Il s'agit des informations sur le nombre de patients admis à l'hôpital et des patients externes, des lits d'hôpital, du personnel affecté aux services d'immunisation et de vaccination et des causes de décès. Occasionnellement, des enquêtes sur la santé et/ou la nutrition avaient été effectuées pour évaluer l'ampleur de la malnutrition, les incidences de la malaria et de la morbidité. Les statistiques basées sur les fichiers des hôpitaux sont généralement publiées dans un rapport annuel du ministère, mais

dans la plupart des pays, il n'y a aucune contribution provenant des services nationaux de statistique. Alors que certains pays publient encore les résultats à temps, beaucoup d'autres pays accusent de grands retards dans la publication de ces rapports, et certains pays n'ont publié aucun rapport statistique depuis plusieurs années. Cette situation a une fois de plus accentué le besoin pressant des enquêtes sur la santé pour combler ce vide.

31. Outre le manque de ponctualité dans la publication des rapports sur la santé, d'autres problèmes sérieux se posent quant à la qualité de certaines données. L'établissement du certificat médical qui montre la cause du décès n'implique pas nécessairement un rapport exact. Dans le passé, quand les causes aussi bien immédiates que profondes du décès devaient être établies dans certains pays, un vérificateur (ou cadre du service médical) devait passer son temps à corriger l'échange des réponses. Cependant, le problème le plus aigu provenait du fait qu'au cours de la période considérée, 1960-1989, la plupart des causes de décès ne pouvaient pas être médicalement attestées. L'OMS a expérimenté la méthode du rapport préliminaire sur les causes de décès, mais cette approche n'a jamais été systématiquement appliquée dans aucun pays africain.

32. Les besoins statistiques sur la "Santé pour tous d'ici l'an 2000" ont mis l'accent sur la nécessité de voir les systèmes statistiques de santé améliorer leur surveillance épidémiologique et de bien surveiller les changements qui interviennent au niveau des principaux indicateurs de santé. L'OMS a élaboré six guides pour les travailleurs de la santé, sur la manière de mener des enquêtes sur la santé auprès des communautés.

33. En matière de statistiques industrielles, deux approches ont été utilisées pour obtenir des données pertinentes. Il s'agit des enquêtes et des recensements auprès des établissements. D'une manière générale, les questionnaires sont élaborés et distribués aux établissements, afin que ceux-ci les complètent trimestriellement ou annuellement. Les établissements sélectionnés pour cette enquête par correspondance sont les grands, le terme "grands" étant défini différemment dans les pays. Les services nationaux de statistique ont généralement considéré les établissements utilisant 5, 10 ou 20 employés payés comme limite. Le principal problème auquel font face les SNS concerne le mauvais enregistrement des établissements à partir desquels ces échantillons ont été sélectionnés. Dans certains pays, ces enregistrements ne sont pas régulièrement mis à jour. Même là où ils sont mis à jour, la méthode utilisée est inadéquate et laisse des anciennes institutions qui ont disparu sur la liste, tout en omettant d'y insérer les nouvelles.

34. Vers la fin des années 80, on commençait à changer de l'enquête auprès des établissements à l'enquête auprès des entreprises. Aucune information détaillée n'est disponible concernant le nombre de pays qui rassemblent encore des données auprès des établissements et ceux qui obtiennent celles-ci à partir des entreprises.

35. En ce qui concerne les recensements industriels, très peu de pays africains ont participé à ces enquêtes, principalement à cause des coûts qu'elles impliquent. Ces recensements avaient tendance à être remplacés par des enquêtes par sondage où les petites et même parfois les moyennes entreprises ont été exclues. Cela veut dire en effet que toutes les entreprises du secteur non structuré ont automatiquement été exclues de ces enquêtes.

Ainsi donc des informations fiables sur les industries africaines étaient généralement inexistantes. Les quelques pays qui ont effectué des recensements et enquêtes ont accusé des retards inadmissibles dans le traitement et la publication des résultats.

36. Le dernier domaine important qui sera analysé dans ce chapitre concerne les statistiques sur les prix. Depuis l'indépendance, beaucoup de pays ont produit des statistiques sur les prix relatifs seulement à la capitale. Certains d'entre eux ont également couvert quelques zones urbaines sélectionnées, mais un nombre substantiel de pays couvrent aussi bien des zones urbaines que rurales sélectionnées. Aucune procédure de sondage ne semble avoir été utilisée. L'indice de Laspeyres qui compare les prix (quantités) par rapport aux prix (quantités) à la période de base, semble être la méthode préférée pour le calcul des indices des prix.

37. Outre la collecte des données, le problème majeur identifié concerne la sensibilité politique d'un produit important concernant les statistiques des prix à savoir l'indice des prix à la consommation. Certains gouvernements ont directement ou indirectement essayé d'influencer l'élaboration de l'indice des prix à la consommation.

### **Développement du personnel et de la main-d'oeuvre**

38. Il n'y a pas assez d'information disponible sur la structure et la taille des services nationaux de statistique au moment de l'indépendance. Sur la base du peu d'information existante, il est clair qu'à l'exception des anciennes colonies portugaises d'Afrique et de la Guinée, les SNS comptaient un nombre important d'expatriés dans la catégorie des professionnels. Ces fonctionnaires expatriés étaient généralement chargés de l'administration des services et de leurs sections. Les pays africains lusophones ont acquis leur indépendance après une guerre de guérilla aiguë et tout le personnel expatrié (portugais) a quitté quand les pays ont accédé à l'indépendance. Au moins deux des cinq pays africains lusophones n'avaient pas de personnes qualifiées pour reprendre la direction du service national de statistique après l'indépendance. C'est ainsi qu'au moins l'un d'eux a été obligé de mettre le commis statistique le plus ancien, sans expertise et expérience nécessaires, à la tête du service statistique, pour gérer une branche aussi importante de l'activité gouvernementale.

39. Pour les pays anglophones et francophones, la plupart des expatriés ont été renvoyés aussitôt après l'indépendance, bien que dans quelques pays certains d'entre eux sont restés dans le cadre des accords de coopération technique. En ce qui concerne les statisticiens africains travaillant dans ces services, il y avait une nette différence entre ceux des pays francophones et anglophones de la région. Les statisticiens africains francophones, comme c'est encore le cas aujourd'hui, étaient de fait bien formés aussi bien théoriquement que pratiquement en matière de statistique. Le statisticien africain anglophone avait des bases différentes : diplômes en économie, mathématiques, sociologie, géographie et autres domaines des sciences sociales. Tous ceux-ci ont dû prendre au moins un cours en statistique. Il y avait en fait dans ces pays une politique inavouée de ne pas recruter des personnes ayant seulement fait les statistiques, sauf si leurs études englobaient aussi l'économie. Les autres sujets des sciences sociales ont par la suite été agréées comme qualifications permettant d'y entrer, après une forte résistance.

40. La formation au niveau supérieur était initialement dispensée dans les universités d'outre-mer comme l'INSEE de Paris et la "London School of Economics". Plus tard, des institutions de la région ont commencé à dispenser la majeure partie de la formation exigée pour être reconnue comme statisticien de niveau supérieur.

41. Le personnel de la catégorie intermédiaire était initialement formé sur le tas, mais à partir de 1960, aussi bien dans les pays anglophones que francophones, des établissements de formation du niveau moyen ont été créés par les Nations Unies au Maroc, Ghana, Ethiopie et en République centrafricaine. Depuis 1989, les programmes de niveau moyen ont été dispensés dans les centres régionaux suivants :

**Dans les pays anglophones :**

- a) "University of Botswana, Department of Statistics";
- b) "Eastern Africa Statistical Training Centre", Dar-es-Salaam;
- c) "University of Ghana, Institute of Statistical Social and Economic Research";
- d) "University of Ibadan, Nigeria, Department of Statistics"<sup>4</sup>

**Dans les pays francophones :**

- e) L'Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA), Abidjan;
- f) L'Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée (ISSEA), Yaoundé.

42. Tous ces centres participent à la composante formation statistique du Programme de développement statistique en Afrique.

43. Comme il a déjà été expliqué, il n'y avait généralement pas de divisions/sections de statistiques démographiques et sociales au sein des SNS au moment de l'indépendance parce que le département du Trésor ou son équivalent n'avait pas encore saisi l'importance de ce genre de statistiques. D'une manière générale donc, les services nationaux de statistique étaient structurés selon les différentes unités des statistiques économiques à savoir commerce, emploi, enquêtes économiques, etc.

---

<sup>4</sup> Le diplôme du niveau supérieur délivré par l'Université d'Ibadan est supérieur au diplôme normal de niveau moyen mais n'équivaut pas au niveau de licence en statistique.

---

44. C'est après l'accession à l'indépendance, lorsque les pays ont révisé la structure de leurs services statistiques, que des divisions et des sections ont été créés. Les statistiques démographiques et sociales ont été reconnues alors comme des divisions importantes dans la structure révisée. Jusqu'en 1970, beaucoup de pays de dimensions moyennes ne sentaient pas le besoin d'avoir plus de trois fonctionnaires de niveau supérieur dans cette division.

#### **Production à jour et qualité des données**

45. Aucune analyse du développement de la statistique au cours des 30 premières années après l'indépendance ne peut être complète sans référence à la production à jour et à la qualité des données. Au moment de l'indépendance, la plupart des publications étaient basées sur des mises en tableaux manuelles, même si certaines données étaient traitées à la machine avec la première génération des ordinateurs qui semblaient plutôt être des machines de triage en comparaison avec l'ordinateur que l'on connaît aujourd'hui. L'expérience a révélé qu'à ce stade initial, les publications qui ne dépendaient que du traitement manuel sortaient avec plus de ponctualité que celles qui dépendaient complètement ou partiellement du traitement informatisé. Certaines des enquêtes qui étaient effectuées au début du développement de la statistique utilisaient principalement le traitement manuel, et ainsi, les résultats sortaient assez tôt. Quand plus tard le traitement informatisé a été appliqué, les résultats étaient soit indûment en retard, soit alors dans beaucoup de cas les publications ne paraissaient jamais. Toute comparaison entre les systèmes de traitement manuel et informatisé à cette époque révèle que les programmes de mise en tableaux, utilisés dans le traitement informatisé, étaient plus fastidieux que leur équivalent dans le traitement manuel. Cependant, l'expérience générale de cette utilisation initiale des ordinateurs en Afrique était que ceux-ci n'accomplissaient pas nécessairement le travail plus rapidement que le traitement manuel. Cela était dû à un bon nombre de facteurs tels que les équipements inadéquats et l'insuffisance de la formation dispensée au personnel informatique (analystes systèmes, programmeurs, opérateurs, commis pour la saisie des données etc.).

46. Outre les résultats des recensements démographiques, il y avait au cours des années 80, une détérioration générale en matière de délais de publication des statistiques. Les raisons de cette situation varient d'un pays à l'autre. Dans beaucoup de pays, c'était la récession de l'économie qui était à la base de l'insuffisance de ressources allouées aux services de statistiques. Dans certains pays, c'était dû à l'accès insuffisant à l'ordinateur ou aux ruptures fréquentes dans cet accès alors que dans d'autres, c'était l'absence d'une bonne gestion des programmes ou des services. Le résultat de tous ces facteurs est que bon nombre de pays africains n'ont pas sorti leurs publications annuelles des statistiques du commerce depuis 1983. Les utilisateurs des données sur le commerce ont été forcés d'utiliser des données de leurs partenaires afin d'avoir les informations relatives aux quantités et valeurs des marchandises importées et exportées. Un panorama tout aussi triste ressort des autres domaines de statistiques.

47. En dépit des problèmes généraux présentés ici, des pays comme l'Algérie, Botswana, Lesotho, Maroc et Zimbabwe ont été en mesure de publier leurs données statistiques dans un délai raisonnable. L'Éthiopie et le Kenya avaient aussi des données disponibles mais qui malheureusement n'étaient pas prêtes pour la publication.

48. La question relative à la production à jour des données ne peut être séparée de celle concernant leur qualité. Dans le passé, certains services de statistique avaient annoncé que les retards enregistrés dans la publication des rapports statistiques étaient dûs au besoin d'assurer une haute qualité des données. Il n'y a cependant aucune évidence empirique pour appuyer cette idée. Il semble qu'au stade initial du traitement manuel, les erreurs relevées dans le produit final étaient principalement dues aux effets des énumérateurs et des répondants. Le traitement manuel a introduit certaines erreurs, mais il n'était en aucun cas la principale source d'erreur. Les données des années 1960 étaient utilisables malgré ces erreurs. Le traitement informatisé n'a pas aggravé les erreurs même si l'entrée des données peut avoir introduit des erreurs. Au contraire, pour avoir introduit un grand système de détection et de correction des erreurs, il a rendu les données plus utilisables.

49. Cependant, les données statistiques africaines contiennent encore beaucoup d'erreurs. Dans les recensements démographiques, par exemple, l'âge a été identifié comme l'élément le moins fiable et, quoique depuis 1960 des tentatives aient été faites pour améliorer les données relatives à l'âge en recourant aux calendriers des événements historiques, la qualité des données sur l'âge reste encore douteuse. Les données sur le commerce sont aussi inconsistantes avec les données publiées par les pays partenaires, mais jusqu'ici il n'y a eu aucun effort sérieux dans l'harmonisation de ces différences pour améliorer la qualité desdites données.

50. Les données de comptabilité nationale accusent des déficiences sérieuses et il y a plusieurs planificateurs et chercheurs dans les pays qui n'acceptent pas les estimations publiées par les SNS ou les banques centrales dans ce domaine et qui utilisent les données fournies par les institutions multinationales étrangères.

51. Des efforts concertés doivent être déployés pour améliorer la qualité des données statistiques africaines. Très peu de techniques de contrôle de la qualité ont été introduites dans la région en vue de l'amélioration de la qualité des données statistiques.

## **2. ANALYSE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE EN AFRIQUE**

### **Généralités**

52. Après plus de trente ans d'assistance technique à l'Afrique, bon nombre de personnalités dirigeantes dont leurs fonctions les mettent en contact direct avec le développement de l'Afrique ont indiqué que, d'une façon générale, cette assistance n'a pas eu d'impact satisfaisant. Même si ces observations s'adressaient à la coopération technique en général et non en matière de la statistique en particulier, il y en a qui croient que même dans ce domaine, la coopération technique n'a pas été un succès, si le succès se mesure en termes de réalisation des objectifs de développement (ou à long terme) des projets de statistiques par rapport aux objectifs immédiats.

53. Avant de tirer une conclusion sur l'incidence globale de la coopération technique sur le développement statistique de la région, il est important d'examiner quelque peu en profondeur les domaines statistiques dans lesquels l'intervention de la coopération technique a été prédominante. Certaines données pouvant appuyer cette analyse doivent être tirées des rapports et des missions d'évaluation, mais il y a aussi beaucoup d'autres anecdotes qui ne doivent pas être écartées d'office.

54. Pour le tableau 1 ci-dessous fait état des dépenses effectuées par le Département des Nations Unies la coopération technique pour le développement (UNTCD) au titre des projets qu'il exécute :

Tableau 1 : Dépenses du Département des Nations Unies pour la coopération technique pour le développement dans le domaine des statistiques en Afrique\* pour les projets qu'il exécute (en milliers de dollars)

Domaine	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	Total
Statistiques multisectorielles	1004	827	383	440	544	900	978	5076
Comptabilité nationale, finance et statistique des prix	118	268	288	490	476	702	469	2811
Statistiques du commerce extérieur, des transports et de l'énergie	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre statistiques économiques	881	940	1253	1192	964	1097	764	7089
Statistiques démographiques et sociales	783	486	474	504	404	609	644	3904
Recensements démographiques	1812	1694	1685	2085	3548	5401	5726	21 951
Cartographie pour les recensements et enquêtes	-	-	38	20	21	23	127	229
Sondage et enquêtes	207	248	458	536	520	553	446	2968
Traitement des données	108	384	338	370	142	55	331	1728
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>4913</b>	<b>4847</b>	<b>4917</b>	<b>5637</b>	<b>6619</b>	<b>9340</b>	<b>9483</b>	<b>45 756</b>

\* Conformément au système de classement adopté par UNDTCD, les pays suivants ne sont pas inclus : Algérie, Djibouti, Egypte, Libye, Maroc, Soudan et Tunisie.

Environ 46 millions de dollars ont été dépensés pour la coopération technique en Afrique dans le domaine de la statistique, entre 1983 et 1989. Le montant est passé de 4,91 millions à 9,48 millions de dollars en 1989. Ces chiffres ne représentent pas l'ensemble de l'assistance des Nations Unies à l'Afrique, parce qu'ils excluent les projets exécutés par la FAO, le BIT, l'OMS, l'UNICEF et les autres institutions des Nations Unies, ainsi que les projets exécutés directement par le PNUD, le FNUAP ou les pays eux-mêmes. Une autre assistance multilatérale provient de la Banque mondiale et de la Communauté économique

européenne (CEE). Même si l'on ne dispose pas de chiffres précis, l'assistance bilatérale accordée à l'Afrique en matière de statistique est très substantielle. Les principaux donateurs bilatéraux sont la France, SIDA, UK ODA et USAID.

55. La situation des dépenses de l'UNDTCD (tableau 1) reflète raisonnablement l'image de l'assistance multilatérale à l'Afrique. Le tableau 2 présente les mêmes données, classées par années et par objet de dépense. Il ressort de ce tableau que 48,4 % des dépenses totales entre 1983 et 1989 étaient destinés au personnel, alors que 13 % étaient utilisés pour la formation. Le déséquilibre apparent entre les dépenses allouées au personnel d'une part, et à la formation d'autre part, a été identifié par divers critiques comme l'une des lacunes de l'assistance technique du système des Nations Unies.

Tableau 2 : Dépenses de l'UNDTCD dans le domaine de la statistique en Afrique\* par composante (En milliers de dollars)

Année	Personnel	Formation	Equipement	Autre	Total
1983	2854	432	1334	295	4913
1984	2620	644	1283	301	4847
1985	2524	803	1337	252	4917
1986	2626	867	1768	382	5640
1987	3501	785	1648	685	6619
1988	4090	1054	3110	1086	9340
1989	3926	1360	3208	989	9483
Total	22 141	5945	13 688	3990	45 759

Par ailleurs, ceux qui sont chargés de la coopération technique ont répondu que les salaires du personnel recruté pour former le personnel local dans les pays sont logiquement compris dans les dépenses sur le personnel et de plus, le personnel du projet est normalement supposé former des homologues nationaux, mais cela n'est pas reflété dans le volet formation. Dans le tableau 2, la composante formation est donc limitée aux bourses d'études, ateliers et séminaires et ne fait donc pas état de toutes les activités de formation entreprises dans le cadre des projets des Nations Unies.

56. En dépit de ces explications, beaucoup de pays africains soutiennent que dans le passé, les experts expatriés leur ont été imposés comme préalable pour l'approbation des projets - Des exemples ont été cités dans les domaines de l'état civil et des recensements démographiques. Même si de telles lois non écrites existaient, l'on peut dire aujourd'hui, sans hésiter, que vers la fin des années 80, non seulement les donateurs bilatéraux acceptaient le principe d'experts locaux, mais aussi, celui de l'exécution des projets par des nationaux. Ainsi donc, cette critique formulée à l'endroit de l'assistance technique comme quoi le bénéficiaire était obligé d'accepter un conseiller technique principal expatrié n'est plus valable.

---

\* Conformément au système de classement adopté par l'UNDTCD, les pays suivants ne sont pas inclus : Algérie, Djibouti, Egypte, Libye, Maroc, Soudan et Tunisie.

57. Dans les paragraphes qui précèdent, on a seulement considéré l'assistance technique dans le cadre des projets exécutés par l'UNDTCD. La raison n'est pas parce qu'il est l'acteur le plus actif dans le domaine de la statistique mais parce qu'au moment de l'élaboration de ce rapport, c'était la seule organisation qui avait fourni des données suffisamment détaillées sur une période assez longue pour permettre une analyse plausible de la situation. Des tableaux plus détaillés de cette organisation sont présentés à l'annexe 2.

58. Une analyse plus approfondie du tableau 1 met en exergue les principaux domaines de l'assistance en matière de statistique. Pour la période allant de 1983 à 1989, un classement des domaines suivant le montant de l'assistance aboutit à l'ordre suivant :

1.	Recensement démographique	47,97 %
2.	Autres statistiques économiques	15,49 %
3.	Statistiques multisectorielles	11,09 %
4.	Statistiques démographiques et sociales	8,53 %
5.	Sondage et enquêtes	6,49 %
6.	Comptabilité nationale, finance et statistiques des prix	6,14 %
7.	Traitement des données	3,78 %
8.	Cartographie pour les recensements et enquêtes	0,50 %
9.	Statistiques du commerce extérieur, des transports et de l'énergie	-

59. Une bonne partie de l'assistance accordée au cours de cette période était destinée à l'exécution des projets de recensement démographique financés par le FNUAP. Les recensements démographiques et les statistiques démographiques à eux seuls comptent pour 56,50 % des dépenses de l'UNDTCD sur la coopération technique pour la période de 1983 à 1989. Les statistiques économiques prennent seulement 21,63 % de l'assistance alors que les statistiques multisectorielles qui comprennent généralement les projets de renforcement des services de statistique couvrent 11,09 %.

60. Outre les projets de population financés par le FNUAP, la plupart des activités de l'UNDTCD ont été financées par le PNUD. Cette dernière organisation a aussi utilisé d'autres institutions des Nations Unies, comme agences d'exécution, telles que la Banque mondiale et les pays eux-mêmes. Les dépenses, présentées suivant la source de financement, sont reflétées dans le tableau 3.

**Tableau 3. Dépenses de l'UNDTCD au titre des projets de coopération technique dans le domaine de la statistique en Afrique, par source de financement<sup>1</sup>**

	Milliers de dollars		
	1988	1989	1990
FNUAP	5573	6293	11 051
PNUD	3763	3257	3479
Fonds d'affectation spéciale <sup>2</sup>	52	52	236
<b>TOTAL</b>	<b>9388</b>	<b>9602</b>	<b>14 766</b>

61. Comme déjà précisé, l'assistance canalisée par l'UNDTCD ne représente qu'une fraction des dépenses totales allouées à la coopération technique. Ce tableau aura été plus complet si on obtenait des données comparables de la part des autres agences d'exécution.

62. Tel que déjà mentionnée, l'assistance bilatérale dans le domaine des statistiques a été très considérable. Cependant, sauf pour la France, on ne dispose pas de chiffres détaillés pour une période comparable à celle qui est analysée dans le cadre de l'UNDTCD.

63. La France entretient une large tradition de coopération technique en matière statistique, surtout avec les pays africains francophones. Un accent particulier a été mis sur l'assistance à long terme à travers la fourniture d'experts résidents et la formation du personnel statistique. Cependant, des services consultatifs de courte durée ont aussi été assurés.

<sup>1</sup> Conformément aux groupements régionaux de l'UNDTCD, les pays suivants ne sont pas inclus : Algérie, Djibouti, Egypte, Libye, Maroc, Somalie, Soudan et Tunisie.

<sup>2</sup> Comprend les fonds des Nations Unies et des agences associées.

**Le tableau suivant montre la répartition des experts résidents français par domaine d'activité pendant les années 1980, 1985, 1988 et 1989.**

	1980	1985	1988	1989
Formation statistique	26	18	15	13
Statistiques générales	-	20	13	11
Comptabilité nationale	50	13	10	12
Démographie	2	5	-	-
Planification/Finance/ Macro-économie	11	12	10	8
-----	1	-	6	5
Statistiques agricoles	9	6	7	7
Enquêtes budget- consommation	-	-	5	4
Informatique statistique	1	3	4	3
Statistiques sur les établissements	-	-	3	2
Secteur informel	-	-	1	-
	100	77	74	65

64. Le nombre d'experts résidents au titre de la coopération technique française a diminué de 34 % entre 1980 et 1989. Alors que le gros de l'aide continue à être orientée vers les domaines de la formation statistique, les statistiques générales, la comptabilité nationale et la macro-économie, il y a au cours de ces dernières années une demande croissante d'assistance dans d'autres domaines spécialisés comme l'informatique statistique, les prévisions et les enquêtes budget-consommation. Le coût de la coopération bilatérale française dans le domaine de la statistique a été estimé à 50,5 millions de francs français en 1990.

65. Dans l'avenir, la coopération technique française continuera à appuyer la formation statistique. Cependant, un accent particulier sera mis sur l'analyse, et plus généralement sur l'analyse économique, par opposition à la collecte et au traitement des données, pour lesquels des statisticiens africains compétents existent déjà. Il faudra néanmoins considérer le renforcement des services statistiques nationaux, particulièrement au niveau des pays les moins développés, afin qu'ils puissent répondre, dans des délais raisonnables, à la demande des données au niveau national. Une importance particulière sera aussi attachée à la recherche et la diffusion des données ainsi qu'à la publication des documents méthodologiques.

66. La possibilité de créer des centres sous-régionaux multinationaux, composés équitablement d'experts statisticiens français d'un côté, et africains de l'autre, est à l'étude.

67. L'USAID accorde une assistance très importante aux statistiques dans la région. Outre le financement des projets de certains pays dans le cadre des enquêtes mondiales sur la fécondité (EMF) et des enquêtes démographiques et de santé, elle a fourni de l'assistance aux enquêtes et statistiques agricoles et aux enquêtes dans le domaine de la comptabilité nationale et autres domaines économiques. D'une manière générale, cette assistance a été accordée dans le cadre des programmes-parapluie qui pourraient avoir comme objectifs, par exemple, l'accroissement de la contribution du secteur agricole à l'économie nationale du pays X. Ainsi, il devient difficile de dissocier le coût de la composante statistique des autres coûts. L'USAID a aussi appuyé la formation des statisticiens stagiaires africains au Centre international de programmes statistiques (ISPC).

68. UK ODA a continué à assister les anciennes colonies. Entre 1986 et 1990, une assistance a été octroyée au Botswana, Gambie, Ghana, Kenya, Nigéria, Ouganda, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. Une autre assistance sera accordée en 1991 au Ghana, Kenya, Malawi, Namibie et Swaziland.

69. La SIDA a aussi fournit une aide considérable aux pays africains, spécialement ceux de la Conférence de coordination du développement des pays de l'Afrique australe (SADCC). Les pays assistés incluent la Tanzanie et le Zimbabwe où la SIDA, avec Statistics Sweden comme agence d'exécution, a initié un vaste programme depuis quelques temps. Les autres pays de la SADCC assistés ou à assister sont le Lesotho, Swaziland et Botswana. Les pays n'appartenant pas à la SADCC comme l'Ethiopie ont également bénéficié d'une aide substantielle de la part de la SIDA.

70. La République fédérale d'Allemagne aujourd'hui fusionnée avec la République démocratique allemande pour former un seul pays, a aussi une longue tradition d'assistance financière en matière de statistique, y compris le financement d'un poste à la CEA et l'aide au développement des services nationaux de statistique. Le Centre de perfectionnement en statistiques appliquées de Munich pour les pays en développement a dispensé depuis 1973 des cours de courte durée aux statisticiens des pays en développement de l'Afrique en particulier.

71. Le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, qui est l'outil d'assistance technique du Secrétariat du Commonwealth, a apporté son soutien à bon nombre d'ateliers, séminaires, réunions d'experts, visites, préparation de manuels de formation et de programmes pilotes de formation au niveau régional. Le Fonds a aussi appuyé les programmes des pays en leur fournissant des conseillers techniques, et a également donné des enseignants aux établissements comme l'Institut de statistique et d'Economie appliquée de l'Université de Makerere en Ouganda.

72. La Banque africaine de développement (BAD) a aussi commencé à jouer un rôle important dans le développement de la statistique en Afrique. Elle participe déjà dans des projets statistiques à Djibouti et en Tanzanie. Son rôle dans ce secteur pourra certainement s'accroître au cours des prochaines années.

## **Quelques programmes de coopération technique**

73. Dans le chapitre précédent, certaines initiatives globales et spécifiques à l'Afrique dans le domaine de la collecte des données, comme le Programme africain de recensement et l'enquête sur le niveau de vie des ménages (LSMS) ont été brièvement évoqués. Dans le présent chapitre, ces programmes seront analysés du point de vue de la coopération technique; leurs réalisations ainsi que leurs échecs seront mis en exergue. Ils seront analysés dans l'ordre chronologique.

### Le programme africain de recensement

74. Le Programme africain de recensement a été créé suite aux demandes d'assistance technique des gouvernements africains pour leur permettre de participer aux recensements démographiques des années 70. Une assistance a été octroyée à 22 pays, mais tous ces pays n'ont pas été en mesure d'effectuer leurs recensements en 1970. Comme évoqué plus haut, l'objectif immédiat du Programme africain de recensement était d'aider 22 pays africains à mener leurs recensements démographiques dans les années 70 conformément aux principes et recommandations des Nations Unies. Les 22 pays étaient Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Tchad, Congo, Cote d'Ivoire, Ethiopie, Gambie, Libéria, Libye, Madagascar, Mali, Mauritanie, Maurice, Niger, Nigéria, République centrafricaine, Sénégal, Sierra Leone, Somalie et Soudan. L'objectif à long terme du Programme africain de recensement était de permettre à ces pays d'acquérir l'expertise pour l'organisation des recensements futurs sans devoir recourir aux experts internationaux.

75. Suite aux retards, certains des 22 pays ont effectué leurs recensements dans les années 80. Le Tchad n'a pu participer ni aux recensements des années 70, ni à ceux des années 80 à cause des problèmes internes. Le Nigéria a annulé les résultats de son recensement de 1973 parce qu'il avait des soupçons d'une falsification généralisée.

76. Le Programme africain de recensement s'est heurtée à de problèmes sérieux dès le début parce que dans l'esprit de ce programme, tous les 22 pays devaient être couverts en 1974. Cela impliquait le recrutement et le déploiement d'un grand nombre d'experts de recensement dans différents domaines tels que la cartographie, l'organisation, le traitement des données, le sondage, l'éducation/publicité et l'analyse. Il y avait en moyenne un retard de 8 mois entre l'identification du besoin pour un expert et son installation sur le terrain. Certains experts par contre sont arrivés longtemps avant l'arrivée du Conseiller général en recensement et ne pouvaient donc rien faire d'utile en attendant. La plupart de ces experts n'étaient pas de vrais experts, parce qu'ils n'ont jamais exercé des fonctions de cadre supérieur principal dans un projet de recensement dans leur propre pays. Nombre de pays étaient très sceptiques quant à la qualité des experts qu'ils avaient, mais remplacer un expert en ces temps-là signifiait confronter le pays lui-même à des difficultés. L'exécution du projet devait s'arrêter jusqu'à l'arrivée d'un autre expert sur le terrain. Une fois, un expert rejeté par un pays pour incompetence a été immédiatement transféré à un autre pays où il a été également rejeté. Les gouvernements eux-mêmes prenaient beaucoup de temps pour sélectionner des experts parmi les candidats qui leur étaient présentés par les Nations Unies. Le résultat était que dans certains cas l'expert choisi n'était plus disponible.

77. Un autre problème concernait l'affectation de plusieurs experts dans un même pays. Dans certains pays, les conflits entre ces experts affectaient leur rendement.

78. Dans quelques pays, l'engagement préalable du gouvernement au recensement n'était obtenu qu'après l'affectation de plusieurs experts sur le terrain. Comme aucune décision ne pouvait être obtenue du gouvernement jusqu'à la date du début des recensements, le travail des experts était considérablement gaspillé. Dans un pays, cela a duré jusqu'environ quatre ans et tous les experts ont été retirés.

79. Des problèmes relatifs à l'équipement ont également été rencontrés. Dans au moins un des pays, les véhicules et les motocyclettes sont arrivés presque à la fin du recensement.

80. Le traitement des données était un autre domaine inquiétant. L'expérience des années 60 en matière de traitement des données a amené presque tous les pays participant au Programme africain de recensement à demander les services d'un conseiller en traitement des données. Malheureusement, le rendement de ces conseillers n'était pas uniforme. Tandis que bon nombre d'entre eux ont terminé leur travail dans les délais, quelques-uns d'entre eux ont eu un rendement très décevant. Après leur départ, des experts du Bureau de statistique des Nations Unies et de la Commission économique pour l'Afrique ont dû aider ces pays à produire les tableaux finaux. Le retard enregistré entre la fin du dénombrement et la publication des résultats finaux des recensements a été à peine réduit lors des recensements des années 70 par rapport à ceux des années 60.

81. Un autre domaine qui posait des problèmes était celui de l'utilisation des véhicules des projets. Dans certains pays, des autorités gouvernementales haut placées considéraient le projet de recensement comme un moyen d'acquérir des véhicules pour leur usage personnel et privé. Dans un des pays, le directeur du plan a bloqué le projet de recensement jusqu'à ce qu'un véhicule lui soit attribué. Le Président de la Commission de recensement prenait aussi un bon nombre de véhicules Landrover pour son usage personnel. Chaque fois qu'un conseiller technique principal essayait d'assurer une bonne utilisation des véhicules de projet, il se retrouvait dans des difficultés inextricables.

82. Tout ce qui a été écrit jusqu'ici ne doit pas porter à croire que le Programme africain de recensement fut un échec. Il a eu ses succès dans divers domaines, particulièrement celui de la formation du personnel local. Le Programme a tellement réussi dans ce domaine qu'on avait conclu que très peu d'experts internationaux seraient recrutés pour le recensement des années 80 en Afrique. Malheureusement, cette hypothèse n'avait pas pris en compte le problème de fuite des cerveaux au niveau des services nationaux de statistique.

83. La principale réussite du Programme africain de recensement cependant était la grande masse de données sur la population, collectées au niveau de tous les pays ayant participé au Programme. Pour certains de ces 22 pays, c'était pour la première fois qu'ils entreprenaient un recensement démographique et les informations sur les tailles, la structure et les caractéristiques étaient tellement différentes des estimations faites à partir des premières enquêtes par sondage qu'il devenait nécessaire de bien étudier les hypothèses sous-tendant le refus des décideurs à adopter des politiques implicites en matière de population.

84. A cause, d'une part, du succès du programme africain de recensement, et grâce aux efforts nationaux et internationaux d'autre part, 27 pays ont participé au recensement démographique des années 70, et 47 pays aux recensements de la population et de l'habitat des années 80. Le recensement des années 90 est encore en cours, avec le Tchad qui se prépare à y participer pour la première fois.

85. En conclusion à cette analyse des succès et des échecs du Programme africain de recensement, il est nécessaire d'étudier la structure mise en place par les Nations Unies pour son exécution. Le programme avait cinq composantes, à savoir l'Office de coopération technique (OTC), prédécesseur de l'UNDTCD, le Bureau de statistique des Nations Unies (UNSO), la Division de population des Nations Unies (PD), la Commission économique pour l'Afrique et les pays. L'Office de coopération technique était l'agence d'exécution, UNSO et PD apportaient une contribution technique dans la conception du projet et assuraient des services consultatifs, la CEA assurait aussi des services consultatifs. Une critique qui a été formulée à l'encontre de cette structure était qu'elle créait des problèmes de communication et de coordination. Les communications au sein de l'Afrique et entre Addis Abeba et New York n'étaient pas aussi bonnes qu'elles le sont aujourd'hui et des retards fréquents dans la mise en oeuvre du projet étaient causés par l'incapacité de communiquer rapidement avec les autres unités du système de suivi global.

86. En tant que programme régional, le Programme africain de recensement a été remplacé par le Service consultatif régional en matière de statistiques démographiques, qui a continué à assurer lesdits services aux pays africains dans les domaines des recensements de la population, des enquêtes démographiques et de l'état civil. Il emploie actuellement un personnel comptant 8 conseillers.

#### Enquête mondiale sur la fécondité (EMF)

87. L'EMF était exécutée par l'Institut international de statistique (ISI) en collaboration avec l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (IUSPP), sur financement du Fonds des Nations Unies en matière de population (FNUAP) et de l'Agence pour le développement international des Nations Unies (USAID). Des contributions venaient aussi de l'Administration pour le développement d'Outre-Mer de Grande-Bretagne (ODA) et d'autres sources. Les objectifs de l'EMF étaient les suivants :

- a) Aider les Etats à acquérir des informations scientifiques leur permettant de décrire et d'interpréter la fécondité de leur population;
- b) Accroître la capacité nationale pour la recherche en matière de fécondité et de démographie, surtout dans les pays en développement; et
- c) Collecter et analyser des données comparables à l'échelle internationale sur la fécondité, et les mettre à la disposition des chercheurs pour une analyse comparative.

88. Les pays africains ayant participé à l'EMF, avec entre parenthèses l'année de leurs opérations de collecte sur le terrain, sont les suivants : Bénin (1981), Cameroun (1977), Cote d'Ivoire (1980), Egypte (1980), Ghana (1979), Kenya (1977), Lesotho (1977), Mauritanie (1981), Maroc (1980), Nigéria (1981), Sénégal (1978), Soudan, le Nord seulement (1978) et Tunisie (1978).

89. L'EMF a considérablement contribué à la collecte et l'analyse des données sur la fécondité en Afrique. Il y avait aussi certaines indications sur l'utilisation de ses résultats par les responsables politiques et les chercheurs. Du point de vue de bon nombre de critiques, ce programme était plutôt trop coûteux avec presque tout son personnel basé à Londres, alors que le projet était destiné aux pays en développement. Il y avait une utilisation intensive de consultants, et certains pensaient que les dépenses de cette ligne

budgétaire auraient pu être réduites quelque peu en ne recourant aux consultants que quand c'était nécessaire. La réponse de l'ISI à ces critiques est que si le siège de l'ISI était situé ailleurs dans un pays en développement, le programme n'aurait pas été en mesure d'attirer le personnel d'une aussi grande qualité, essentiel pour une mise en oeuvre efficace. L'utilisation des consultants était donc rentable.

90. Un élément important de l'EMF était que le personnel et les questions techniques étaient gérés par le même directeur, et ainsi des retards comme ceux accusés par le Programme africain de recensement au niveau des recrutements étaient plutôt rares. L'EMF était sans aucun doute capable de réaliser les objectifs a) et c) cités plus haut, mais n'a enregistré qu'un seul succès véritable en ce qui concerne l'objectif b). Au Ghana, par exemple, l'objectif b) a été interprété comme impliquant la mise en place d'un "mécanisme scientifique chargé de mener des enquêtes sur les niveaux de fécondité humaine et de son comportement, et d'accroître par là la capacité nationale de recherche sur la fécondité et les autres questions démographiques." Cependant, les résultats de cet objectif d'accroissement de la capacité ne sont pas évidents dans ce pays ou dans tout autre pays africain couvert par l'EMF. En effet, suite au besoin de rester dans les délais impartis, les données de certains pays ont été traitées à Londres, privant ainsi le pays de l'expérience nécessaire.

91. De l'avis des pays africains, une réalisation remarquable de l'EMF était le grand nombre de documents techniques produits allant du sondage au traitement des données. Ceux-ci ont été très utiles pour l'exécution des autres enquêtes.

92. En conclusion, l'EMF a apporté une contribution considérable à l'organisation actuelle des enquêtes en Afrique; mais la question de savoir si les résultats atteints étaient à la hauteur de l'immense investissement y consacré, sera débattue dans les années à venir.

#### Programme africain concernant la mise en place de dispositifs d'enquêtes auprès des ménages (PADEM)

93. Lors de la huitième session de la Conférence des statisticiens africains en 1973, il a été proposé que soit considérée la création d'un programme faisant suite au Programme africain de recensement, qui permettrait de fournir des données démographiques, sociales et économiques à partir des enquêtes auprès des ménages tous les dix ans. Il a également été proposé qu'un groupe de travail soit convoqué à Addis Abeba en 1974 pour discuter des détails administratifs et techniques de la mise sur pied de ce programme. Deux consultants en matière d'enquêtes, D.B. Lahari (Inde) et J. Waksberg (Etats-Unis) furent recrutés.

94. Le Groupe de travail a examiné en détail les sujets à couvrir dans une enquête ménage à plusieurs variables ainsi que quelques-uns des plans de sondage possibles. Comme proposé par le Groupe de travail de 1974 et modifié par le Groupe de travail de 1979 pour ce qui a trait à l'organisation, au contenu et à la méthodologie des enquêtes auprès des ménages, il y aurait un questionnaire modèle comprenant des questions dont les réponses changeraient avec les années, ainsi que des variables à inclure suivant les différents cycles du programme d'enquêtes auprès des ménages. Le Programme africain concernant la mise en place de dispositifs d'enquêtes auprès des ménages a été officiellement approuvé par les organes législatifs de la CEA en 1978 et les activités de ce

programme ont commencé immédiatement après, d'abord avec le personnel de la CEA, ensuite avec le Conseiller de la BIT en matière d'enquêtes auprès des ménages. Le personnel du projet a été recruté plus tard. En 1979, l'initiative du PADEM a été étendue à d'autres régions du monde, sous l'appellation du Programme des Nations Unies pour la mise en place de dispositifs nationaux d'enquête auprès des ménages (PNUDEM) avec PADEM comme sa composante régionale. Treize pays africains s'étaient initialement enregistrés au PADEM et des programmes couvrant généralement une période de cinq ans étaient élaborés avec l'aide de la CEA, UNSO, OIT, FAO et l'UNICEF. Cependant, à cause des problèmes financiers, tous les 13 pays n'ont pas pu commencer l'exécution de leurs programmes. D'autres pays comme l'Éthiopie et le Bénin n'ont exécuté qu'une partie de la première phase de leurs programmes.

95. Les projets des pays dans le cadre du PADEM avaient été élaborés en tenant compte du fait que l'assistance des donateurs serait retirée après cinq ans. Mais la récession des économies des pays africains au cours des années 90 a fait que l'on ne pouvait plus adhérer au principe de retrait graduel de l'assistance extérieure. Les pays auraient besoin de cette assistance pendant une période plus longue.

96. Au moment de la formulation du programme, la question relative à la création d'un fonds pour le développement de la statistique, susceptible d'être utilisé pour financer les projets du PADEM, avait été discutée au niveau informel avec les donateurs. Ils n'ont pas accueilli favorablement cette proposition. Ils soutenaient que leur assistance, dans le domaine de la statistique, continuerait à être fournie dans le cadre des programmes de leurs pays et qu'il revenait aux autorités des services statistiques des pays de porter la question relative à l'assistance bilatérale à l'attention du ministère approprié afin que leurs besoins soient inclus dans le cadre d'accord bilatéral.

97. Le PADEM semble avoir été bien conçu par les pays africains eux-mêmes. Ils ont reconnu le besoin pour ce programme d'être flexible du point de vue des variables couvertes et du plan de sondage. Le principal obstacle à la mise en oeuvre du projet était le manque de financement.

98. Qu'a réalisé le PADEM dans les pays qui ont exécuté ce programme pendant une période raisonnable? Le programme a développé la capacité des nationaux à traiter toutes les questions relatives aux enquêtes, depuis le plan de sondage, et en passant par le contenu et l'élaboration du questionnaire, jusqu'au traitement et à la diffusion des données. Ceci est démontré par le nombre d'experts locaux formés sur le tas. Cependant, cette capacité n'est pas toujours pleinement utilisée. Le PADEM a également contribué au transfert des compétences des experts et des conseillers régionaux et interrégionaux de courte durée au personnel local qui est ainsi capable d'effectuer des enquêtes sans dépendre nécessairement de l'expertise étrangère.

99. Un autre avantage du PADEM est que les pays sélectionnaient leurs propres variables, généralement après une série de discussions entre les utilisateurs et les producteurs des données statistiques. Les programmes étaient également assez flexibles pour inclure des variables urgentes non initialement prévues dans le programme d'enquêtes.

100. Les deux problèmes majeurs rencontrés au cours de l'exécution du PADEM étaient le financement et les retards dans la publication des résultats. Des pays comme le Botswana et le Zimbabwe ont sorti leurs résultats des enquêtes relativement tôt, mais d'autres pays comme l'Ethiopie, le Kenya et le Mali ont accusé des retards inacceptables dans la publication de leurs données, surtout celles qui étaient issues d'enquêtes cycliques. La question relative au financement était plus générale et bon nombre de programmes d'enquêtes ont dû être suspendus ou sérieusement modifiés à cause de l'absence de soutien de la part des donateurs.

101. En dépit de tous ces problèmes, le PADEM se poursuit toujours. L'usage répandu des micro-ordinateurs aide aujourd'hui à réduire le retard qui existait entre la fin du dénombrement et la publication des données. La question de financement, néanmoins, reste le principal obstacle à la capacité de rendement du travail d'enquête.

102. Comme déjà indiqué plus haut, PNUDEM a suivi le PADEM comme un moyen d'étendre le programme d'enquêtes aux autres pays des régions en développement. Les Unités existant au sein des Commissions régionales des Nations Unies étaient sensées fournir les principaux services techniques consultatifs aux pays de leurs régions respectives. Une unité centrale de coordination (UCC) a été mise sur pied au sein du bureau de statistique des Nations Unies, avec pour objectif initial de jouer un rôle promotionnel. En outre, l'UCC a entrepris et publié des études méthodologiques. Elle a aussi une équipe consultative interrégionale. L'UCC joue également un rôle de coordination avec les autres institutions des Nations Unies qui ont apporté une contribution technique considérable au programme. Elle entreprend aussi des consultations avec les donateurs.

#### Enquêtes démographiques et de santé (EDS)

103. L'EDS est un programme mondial d'enquêtes démographiques et de santé qui a commencé en 1984 et qui s'effectue dans plus de 40 pays en développement de l'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Il est coordonné par l'"*Institute for Resource Development*" initialement sis à Westinghouse, mais transféré après à "Macro Systems, Inc". Le programme est financé par l'USAID. Il était conçu pour succéder à l'EMF et se basait sur l'expérience de ce dernier programme.

104. L'EDS avait pour mission de chercher les données sur les préférences concernant la reproduction et la fécondité, la contraception, la mortalité infantile et la morbidité, ainsi que les questions relatives à la santé. La première phase du projet a couvert des enquêtes au Burundi, Egypte, Ghana, Kenya, Libéria, Mali, Maroc, Nigéria (Ondo State seulement), Sénégal, Togo, Tunisie et au Zimbabwe. La deuxième phase, qui a déjà commencé, vise la couverture de ces pays pour une deuxième fois, ainsi que celle de quelques pays inclus dans le programme pour la première fois.

105. L'EDS a fourni des informations de base aux décideurs et planificateurs ainsi qu'aux experts sociaux dans les domaines suivants : nuptialité, exposition aux risques de grossesse, fécondité, contrôle de la fécondité, prévalences de la fécondité, mortalité et santé, etc. Comme l'EMF, l'incidence de sa capacité de production reste relativement faible à cause des ambitions compétitives de compléter les enquêtes dans les délais établis, et de la capacité de production. Toutes les fois que ces deux objectifs se retrouvent l'une contre

l'autre, c'est la capacité de production qui souffre. Ces projets envoient le personnel du siège sur le terrain pour s'assurer que le projet est bien terminé dans les délais, mais ce personnel ne fera pas de même pour s'assurer qu'il y a eu un transfert adéquat de compétences.

106. Une autre critique adressée au EDS est que, comme c'était un programme financé par un seul donateur bilatéral, les politiques de ce pays donateur ont largement été déterminantes dans le choix des pays à exclure du programme. Si l'EMF avait été financée de la même façon que l'EDS, certains pays africains n'auraient pas pu participer au programme. Ce commentaire est formulé ici pour souligner les avantages des programmes exécutés ou financés par des institutions multilatérales.

107. Les autres critiques formulées à l'endroit de l'EDS concernaient sa capacité dans le contenu du questionnaire et beaucoup de pays ont interrompu leurs enquêtes du PNUDEM pour y incorporer l'EDS même si une enquête démographique ou de santé venait d'être effectuée récemment dans le pays.

#### Programme de mise en place de dispositifs de comptabilité nationale (NACP)

108. Le NACP a été conçu par la CEA en 1978 comme un moyen d'améliorer les statistiques économiques de base pour ainsi aboutir à une estimation à jour et fiable des agrégats de comptabilité nationale. L'approche de départ comptait couvrir tout au plus six pays par an avec des visites répétées. La première visite devait viser l'évaluation des lacunes du programme de statistiques économiques de ce pays, l'élaboration d'un plan de correction et la proposition d'une série d'activités telles que le développement ou la mise à jour de registres commerciaux, la promotion de l'utilisation des fichiers administratifs, la préparation d'un programme d'opérations réalistes, l'identification du personnel pour exécuter le programme, etc. Six mois plus tard, une deuxième visite devait aller évaluer les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du plan élaboré lors de la première visite.

109. Pour plusieurs raisons, ce programme n'a pas abouti. D'abord, les pays sélectionnés étaient ceux qui avaient un besoin urgent d'attention, mais c'était aussi des pays où manquait la motivation pour le travail. Dans deux cas donc, le Conseiller de la CEA a réalisé, pendant la deuxième visite, qu'aucune de ses recommandations antérieures n'avait été mise en oeuvre et qu'en fait aucun travail n'avait été accompli dans le domaine des statistiques économiques au cours de cette période de six mois. La deuxième raison était que ce programme disposait au départ d'un conseiller. Le nombre de conseillers a été plus tard porté à deux, mais deux conseillers pour couvrir 50 pays dont 40 au moins avaient besoin d'assistance n'étaient pas suffisants. Le troisième facteur était que les pays, principalement les ministères des finances, s'intéressaient aux chiffres du PIB et non au travail préparatoire qui devait être effectué pour assurer des résultats significatifs. Ainsi, des ressources limitées étaient consacrées à l'amélioration des statistiques économiques de base.

110. Un quatrième élément était le débat continu sur la question de savoir lequel des indicateurs, des questions ou des données statistiques de base devaient être prioritaires. L'argument que, ni des indicateurs, ni des questions comme le système révisé de comptabilité nationale, ne pourraient être développés sans les données de base, ne semblait pas avoir convaincu certains pays africains appuyés par quelques experts internationaux. Il y avait aussi une pression de la part des sources extérieures pour que la

production du projet soit axée sur des tableaux, des Matrices de comptabilité sociale (SAM) et des modèles informatisés de l'équilibre général. Enfin, les conseillers engagés par la CEA avaient des idées différentes sur la manière dont devait s'organiser le programme. Les avis variaient entre l'organisation de missions de 3 à 4 semaines pour aider les pays à traiter les données sur la comptabilité nationale pour tout le système, ou juste se concentrer sur le développement des statistiques économiques de base et, si nécessaire, ne produire que des estimations sur le PIB par genre d'activités économiques (Tableau 1 du système révisé de comptabilité nationale, Nations Unies, New York, 1968).

111. Le NACP a aidé certains pays comme la Guinée et Djibouti à mettre à jour leurs estimations de la comptabilité nationale, mais n'a pas convenablement atteint son objectif primordial qui est de renforcer la capacité des pays en matière de statistiques économiques de base et de comptabilité nationale.

112. Plus tard, le NACP a été incorporé dans le programme de développement statistique pour l'Afrique (PDSA) qu'on étudiera après.

#### L'étude sur le niveau de vie des ménages (LSMS)

113. L'étude sur le niveau de vie des ménages (LSMS) a été lancée comme un projet de recherche de la Banque mondiale. Trois pays africains ont participé à ce programme à savoir : Côte d'Ivoire, Ghana et Mauritanie. L'une des caractéristiques importantes du LSMS était la longueur du questionnaire adressé aux ménages. Ce questionnaire est composé des 16 sections suivantes :

1. Caractéristiques des membres du ménage.
2. Logement
3. Education
4. Santé
5. Activités économiques
6. Migration
7. Répondants au deuxième tour
8. Conditions de logement
9. Activités agro-pastorales
10. Emploi indépendant non agricole
11. Dépenses
12. Dépenses pour l'alimentation et production familiale
13. Fécondité
14. Autres revenus
15. Crédit et épargne
16. Mesures anthropométriques

De plus, au moins pour un pays, il n'existait pas de modules additionnels sur les prix et la communauté.

114. La principale critique formulée à l'encontre du LSMS est que c'était un programme imposé aux pays africains qui ne savaient pas trop ce qu'ils allaient en tirer sauf quelques primes d'encouragement payés au personnel sélectionné. Le contenu du questionnaire était décidé à l'extérieur de l'Afrique et quand un pays a proposé des modifications à apporter au questionnaire, celles-ci ne pouvaient pas être incorporées parce que "les programmes de l'ordinateur avaient tous été déjà finalisés."

115. Il y a eu d'autres objections contre l'étude sur le niveau de vie des ménages. La taille de l'échantillon était trop petite pour permettre des estimations précises de certains indicateurs pertinents. Une partie du coût des enquêtes était couverte par un prêt de la Banque mondiale qui, quoiqu'accordé à un taux concessionnaire, augmentait le poids de la dette des pays africains participant au programme.

116. Un succès évident du LSMS était la décentralisation du traitement des données. Les unités de traitement des données (avec micro-ordinateurs) ont été mises en place sur le terrain, et des parties du questionnaire déjà terminées étaient envoyées à ces unités pour être traitées. Les questionnaires contenant des erreurs étaient renvoyés sur le terrain pour être corrigés. Ainsi, juste après le dénombrement, des réponses complètement traitées sous une forme lisible à la machine étaient disponibles pour la mise finale en tableaux. Ce traitement concernait seulement les sections du questionnaire couvertes au premier tour des interviews.

#### Evaluation des dimensions sociales de l'ajustement (DSA)

117. Le DSA est un projet coparrainé par le PNUD, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Il a été mis en place suite aux préoccupations exprimées par les Gouvernements africains et toute la communauté donatrice concernant la détérioration des conditions sociales (pauvreté généralisée, sous-alimentation, réduction sévère du pouvoir d'achat des ménages, etc.) qui était causée par les programmes d'ajustement structurel soutenus par la Banque mondiale/FMI. Le DSA s'occupait principalement des problèmes de pauvreté, mais pour les traiter efficacement, l'unité de DSA à Washington a initié la conception et la préparation des enquêtes auprès des ménages afin de collecter tout un ensemble de données.

118. Dix pays africains avaient initialement manifesté l'intérêt de participer à ce programme d'enquête auprès des ménages du DSA. Aujourd'hui ce nombre s'est accru jusqu'à 35.

119. Dans un ou deux pays où les enquêtes DSA ont commencé tôt, le questionnaire tant critiqué de LSMS devait constituer la base de l'élaboration du questionnaire. Après une sévère critique de l'approche, la Banque mondiale a mis au point deux types de questionnaires à savoir : l'enquête prioritaire (PS) et l'enquête intégrée (IS). Il était aussi prévu de collecter des données auprès des communautés. Comme l'affirme la Banque mondiale, l'enquête prioritaire a deux objectifs qui sont d'une part d'"assurer une identification rapide des groupes cibles de la politique" et d'autre part de "concevoir un mécanisme par lequel les variables socio-économiques clé peuvent être facilement et régulièrement produites pour décrire et assurer le suivi du bien-être des différents groupes de ménages."

120. Le contenu du questionnaire de l'enquête prioritaire a été déjà finalisé et publié. Le questionnaire modèle de l'enquête intégrée est en cours de finalisation. Au moment de la rédaction de ce rapport, l'enquête prioritaire n'avait pas encore été exécutée dans un nombre suffisant de pays pour permettre l'évaluation de son utilité. Comme programmé, l'enquête prioritaire sera administrée chaque année à un échantillon plus large que celui utilisé pour le programme LSMS.

121. Aucun commentaire ne peut être formulé en ce qui concerne le questionnaire de l'enquête intégrée à part ceux que l'on a enregistré au sujet de LSMS, parce que sa version finale vient d'être publiée. Cependant, pour les deux approches d'enquêtes intégrée et prioritaire, l'on ne parvient pas à bien discerner, quand on les décrit comme étant des initiatives orientées vers la demande, qui a demandé quoi. Certainement que les décideurs et les planificateurs des pays africains n'ont pas demandé un système d'information aussi complexe pour être à même de s'occuper des groupes cibles en détresse à cause de l'ajustement structurel.

122. Dans une récente évaluation du programme DSA<sup>5</sup>, les commentaires suivants ont notamment été formulés :

- a) L'utilité de ces enquêtes pour les institutions gouvernementales individuelles dépend de la manière dont les intérêts et besoins particuliers sont pris en compte au moment de leur conception. **Aucune consultation ou presque pas, en particulier avec les ministères intéressés, n'a eu lieu.** La mise sur pied de comités des utilisateurs semble être (a) une réflexion après coup, et b) un effort plutôt d'informer les utilisateurs que de les consulter.
- b) Il se crée aussi une atmosphère de "Mothers knows Best" au sujet de la prolifération des enquêtes auprès des ménages relativement normalisées. Dans certains cas, cela renforce une attitude traditionnelle malheureuse qui fait que certains services de statistique ont leurs propres "clients" au sein du gouvernement; dans d'autres cas ce sont les services de statistique eux-mêmes qui sont obligés d'entreprendre à grande échelle des activités d'une valeur douteuse, au détriment de leurs activités de routine.
- c) Les services de statistique ont souvent tendance à se briser sous le poids excessif de vastes nouveaux programmes qui leur sont imposés sans tenir compte des programmes existants et de la capacité d'absorption de ces services; **aucune analyse n'est faite dans ce sens.**
- d) Des programmes avec des coûts récurrents substantiels financés de l'extérieur ont tendance à prendre fin dès que le financement s'arrête. **On ne fait aucune étude sur la manière de trouver des moyens d'appui de ces programmes après les sources de financement du DSA.**

123. La Banque mondiale rejette toutes ces critiques. Elle soutient que le point a) est faux et non fondé. "Aucune preuve ne soutient l'allégation de l'équipe d'évaluation. En effet, les retards enregistrés dans le lancement des enquêtes dans la plupart des pays sont précisément dûs à l'insistance pour la présence et le fonctionnement effectif des comités des utilisateurs avant de commencer toute activité sur le terrain. En outre, le rapport oublie le fait que les comités des utilisateurs incluent systématiquement les ministères intéressés."

---

<sup>5</sup> Bureau central d'évaluation du Programme des Nations Unies pour le développement. Projet sur les dimensions sociales de l'ajustement structurel (DSA) : une évaluation intérimaire. Volume I et II.

124. En ce qui concerne le point b) de la critique, la Banque mondiale affirme une fois de plus que la conclusion de l'équipe d'évaluation est fautive. "Les faits sont que de par sa mission telle que précisée dans le calendrier politique, l'Unité du DSA doit mettre au point des méthodologies d'enquêtes auprès des ménages qui soient 1) modulaires, et 2) susceptibles dès le départ d'être adaptées aux conditions particulières de chaque pays. En particulier, les questionnaires élaborés pour l'enquête intégrée et l'enquête prioritaire sont par définition des questionnaires pilotes qui servent de base pour le développement, par les autorités, de questionnaires nationaux adaptés aux conditions et aux besoins des pays." Alors que la Banque mondiale souligne que le questionnaire de l'enquête prioritaire n'est qu'un questionnaire pilote, ou un modèle ou une illustration, on remarque aussi qu'il s'est préoccupé de l'identification et de la présentation des indicateurs clé nécessaires, le niveau des possibilités de modifications sensibles, au niveau national, est plutôt limité. Cependant, le Tchad et le Sénégal ont substantiellement modifié le questionnaire de l'enquête prioritaire en l'adaptant aux conditions de leurs pays.

125. En réponse au point c) de la critique, la Banque mondiale cite l'exemple du Ghana et du Malawi qui sont aussi évoqués par l'équipe d'évaluation. "Au Ghana et Malawi, le programme de collecte des données du DSA a été introduit dans un programme statistique existant suite à un effort de collaboration tripartite entre le bureau de statistique du Gouvernement, UNSO et la Banque mondiale. Dans les deux cas, des missions communes UNSO/DSA ont visité les pays et se sont mises d'accord avec les autorités gouvernementales sur un programme coordonné." La critique relative à la nature destructive des programmes statistiques imposés de l'extérieur, qui ne sont pas seulement de la Banque mondiale, reste sans réplique.

126. Enfin, la Banque mondiale commente sur le point d) en affirmant que "les implications additionnelles des coûts récurrents des enquêtes sont systématiquement couverts par les autorités locales avec l'aide du personnel de la Banque mondiale et de la BAD". Cependant, nombre de services nationaux de statistique sont sceptiques quant à la capacité de couvrir ces frais additionnels lorsque l'appui du donateur aura cessé.

127. Dans ce chapitre, une tentative a été faite pour présenter une image équilibrée des enquêtes du DSA en reflétant non seulement les points de vue des critiques, mais aussi les réponses de la Banque mondiale. Les statisticiens africains sont les mieux placés pour méditer sur certaines de ces questions et décider de ce qu'ils voudraient inclure dans leurs programmes statistiques et dans leurs questionnaires d'enquête.

#### Projet panarabe de développement de l'enfant (PAPCHILD)

128. Le PAPCHILD est un programme parrainé par la Ligue des Etats arabes et soutenu par le Fonds des pays arabes du Golfe (AGFUND) pour le Programme des Nations Unies pour le développement, le FNUAP, l'UNICEF, l'OMS ainsi que les Nations Unies. Le projet, actuellement à sa première phase, couvre cinq pays arabes dont quatre, à savoir l'Egypte, Mauritanie, Somalie, Soudan, sont en Afrique. Le projet envisage essentiellement de mener des enquêtes sur la santé maternelle et de l'enfant, y compris la mortalité infantile et de la mère. Cette enquête a déjà été effectuée en Mauritanie et les résultats préliminaires ont été analysés. Le rapport final devait être publié en mai 1991. La collecte des données a été terminée en Egypte et celles-ci sont en cours de traitement. Des arrangements suivront pour initier des activités d'enquêtes en Somalie et au Soudan.

Alors que la première phase du projet PAPCHILD est en cours, des arrangements sont presque conclus pour une deuxième phase de suivi. Cette phase couvrira huit pays arabes dont cinq africains, qui sont l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Libye et Djibouti. Le début du travail d'enquête sur le terrain en Algérie est envisagé pour juin 1992.

129. Au niveau global, le PADEM et le Bureau de statistique des Nations Unies ont été étroitement impliqués dans le soutien technique du projet, spécialement dans la mise au point de la méthodologie de l'enquête et de la documentation de base, y compris le sondage et l'analyse des données. En outre, la méthodologie et les instruments d'enquêtes mis au point par PAPCHILD ont été incorporés dans le programme d'enquête élaboré par le PNDEM au Burkina Faso, en Guinée et en Angola.

#### Programme de développement statistique pour l'Afrique (PDSA)

130. Le Programme de développement statistique pour l'Afrique (PDSA) a été créé en 1986 au moment de la fusion de trois projets séparés financés par le PNUD et exécutés par la CEA. Deux de ces trois composantes du PDSA, à savoir la composante régionale du PADEM et le NACP, ont été déjà examinées dans ce chapitre. La troisième, et probablement la plus importante, le Programme de formation statistique pour l'Afrique (PFSA), sera maintenant examinée dans cette section. Depuis la création de la CEA en 1958, la formation a toujours reçu, de la part de cette organisation, une attention particulière. Plusieurs initiatives ont été entreprises par la CEA en matière de formation, aboutissant en 1979 à la création d'un programme de formation statistique pour l'Afrique. Ce programme visait à rendre l'Afrique auto-suffisante en matière de personnel statistiquement formé à tous les niveaux, et rassemblait à cette fin 15 centres offrant des services régionaux dans le domaine de la formation des statisticiens africains. Tous ces centres, à l'exception d'un, sont implantés en Afrique, dont deux par la CEE.

131. Le PFSA, et plus tard PDSA, ont fourni à ces centres des assistances dans l'enseignement de courte durée, la fourniture de quelques équipements, des bourses pour la formation des formateurs, et ont organisé des séminaires et des ateliers en comptabilité nationale, en enquêtes auprès des ménages, en formation, etc., pour améliorer les connaissances et le rendement des statisticiens en fonction. Même si les fonds de fonctionnement de ces 15 centres de formation statistique proviennent des gouvernements nationaux et des institutions donatrices comme la CEE, on peut dire que le PDSA, dans son rôle de coordination et de développement des lignes directrices telles que les programmes-types pour les formations aux niveaux supérieur, moyen, ainsi que pour la formation en cours d'emploi, a joué un rôle important dans la formation d'un bon nombre de statisticiens des niveaux supérieur et moyen. Ce point de vue a été soutenu par une récente mission d'évaluation qui était désignée par le PNUD pour apprécier le rendement de ce programme.

132. Le problème majeur du PDSA, comme on l'a déjà évoqué en parlant du PNDEM et du NACP, est qu'il ne dispose pas de ressources suffisantes pour exercer un impact très sensible au niveau des pays africains. Avec quatre experts de la CEA seulement (un pour les enquêtes auprès des ménages, deux pour la formation et un pour la comptabilité nationale), un conseiller du BIT en matière d'enquêtes auprès des ménages, et un nombre limité de consultations, le programme a réalisé plus qu'on ne pouvait attendre d'un personnel aussi limité, mais il y a toujours des limites au rendement d'un groupe d'experts trop petit.

### Evaluation globale de la coopération technique

133. Dans les paragraphes précédents de ce chapitre, on a revu les activités de coopération technique de l'UNDTCD, et l'on a aussi présenté les principaux programmes statistiques internationaux mis en place dans la région africaine. Dans les lignes qui suivent, on résumera l'incidence globale des projets de coopération technique.

134. En dépit des récents commentaires négatifs opposés à certains aspects de la coopération technique à savoir que celle-ci a failli à son objectif primordial de développement des compétences nationales et de transfert des connaissances, il y a certains donateurs comme la SIDA qui soulignent que leurs programmes d'assistance dans le domaine statistique ont beaucoup réussi. Il y a beaucoup de preuves cependant pour soutenir l'idée que nombre de programmes ne tiennent pas quand le conseiller technique part ou que le financement s'arrête. Multiples raisons expliquent cette situation. D'abord, les gouvernements africains n'ont pas accordé une grande priorité aux statistiques, et en contrepartie, les fonds nécessaires pour financer ces programmes ne sont pas toujours disponibles, et quand l'aide extérieure s'arrête, invariablement tout l'appui du gouvernement disparaît. Ensuite les cadres supérieurs nationaux ne sont pas suffisamment motivés pour continuer le travail. Les bas salaires, souvent insuffisants même pour couvrir les besoins essentiels, et la mauvaise gestion de certains services statistiques, contribuent ensemble à rendre impossible la continuation du travail initié par l'expert expatrié.

135. Les autres contraintes qui ont entravé la réalisation des objectifs à long terme des programmes/projets de coopération technique sont dus au fait que les donateurs eux-mêmes sont plus intéressés par des résultats immédiats que par la formation. Ainsi, dans certains programmes internationaux de statistique analysés précédemment, si par exemple des problèmes étaient rencontrés dans le traitement des données, la solution était d'envoyer les données au siège des institutions exécutantes pour y être traitées plutôt que de mettre sur pied au pays même une capacité de traitement des données.

136. Un autre problème est celui du degré élevé de renouvellement du personnel des services nationaux de statistique. Dans certains pays, cette situation a rendu difficile l'obtention d'un homologue national pour travailler avec l'expert pendant une période suffisamment longue afin de permettre le transfert des compétences. La solution par laquelle il fallait assigner à chaque expert plus d'un homologue ne pouvait pas être applicable dans tous les pays à cause de la situation générale en matière de recrutement du personnel.

137. Il y a aussi le problème de coordination de l'assistance extérieure. Dans le domaine des recensements démographiques, il y a eu une certaine amélioration dans la coordination de l'aide octroyée aux pays africains. Une réunion se tient régulièrement entre les principaux donateurs (FNUAP, USAID, banque mondiale, UK ODA, SIDA, etc.) pour échanger des informations sur le financement des projets de recensement. Les projets eux-mêmes sont formulés par les pays avec l'aide des Nations Unies (CEA, UNSO-DTCD) et ensuite les donateurs indiquent quelle partie des coûts ils sont prêts à couvrir. Théoriquement, aucun projet ne reçoit l'approbation finale avant que tous les engagements de financement ne soient obtenus. Bien qu'elle ne soit pas parfaite, cette coordination a permis aux programmes africains de recensement de se dérouler aisément. Dans ce contexte, il est nécessaire de rappeler que quand le programme EMF a été initié, le

FNUAP et l'EMF s'étaient clairement entendus que ce dernier n'entrera en compétition avec aucun projet de recensement d'un pays africain. Ainsi, les pays africains étaient-ils les derniers à participer au programme EMF, mais les activités de recensement n'étaient alors pas interrompues.

138. L'exemple de coordination présenté au paragraphe précédent n'a pas été suivi dans les autres domaines. Au contraire, il y a au moins un cas où le service de statistique a été paralysé à cause des demandes compétitives des activités statistiques provenant des donateurs. Les services nationaux de statistique auraient dû être suffisamment solides pour résister à certaines de ces pressions extérieures, mais la faiblesse de leurs capacités financières les mettaient à la merci des tentations offertes par les donateurs. Cette situation est tout à fait contraire à celle des pays non africains comme l'Inde et le Brésil qui ont résisté à toutes les pressions d'effectuer des enquêtes de type EMF dans leurs pays. L'Inde a affirmé que son programme national d'enquête par sondage lui fournit toutes les données dont elle a besoin sur la fécondité.

139. Une bonne coordination des activités statistiques au niveau des donateurs présente des avantages aussi bien pour les donateurs eux-mêmes que pour les pays bénéficiaires. Pour ces derniers, elle assure qu'ils ne doivent pas répondre à des demandes compétitives et que dans certaines situations telles que démontrées par PAPCHILD et EDS, ils peuvent exécuter des enquêtes à des coûts raisonnables en conjuguant leurs efforts. Pour les donateurs, c'est un moyen de s'assurer que les répétitions des mêmes demandes qui sont devenues une habitude en Afrique ne seraient plus encouragées.

140. Il est difficile d'évaluer l'effet exercé par le paiement des incitations sur la capacité de production des services africains de statistique. Tout au début des programmes d'assistance technique, les donateurs ne toléraient aucune demande, que ce soit de supplément aux salaires locaux ou de paiement des salaires ou des allocations au personnel local. Quand la situation économique africaine a commencé par se détériorer, cette règle a été suspendue pour permettre les paiements dans les pays moins développés. Plus tard, on a étendu cette procédure à tous les pays. Ces incitations aidaient à réaliser l'objectif immédiat du projet, mais créaient des problèmes à long terme, tel qu'illustré dans l'exemple du Soudan qui suit. Au cours de l'enquête sur la fécondité au Soudan, l'EMF a payé des primes de rendement aux enquêteurs et aux superviseurs qui devaient travailler loin de leurs domiciles. Immédiatement après cette enquête, le Soudan entreprit une enquête sur le revenu, la consommation et les dépenses, financée par le Gouvernement Soudanais. Comme les allocations de nuit payées par le Gouvernement étaient de loin inférieures au taux de l'EMF, il était presque impossible d'obtenir des encadreurs qui acceptent de passer la nuit à travailler loin de leurs postes habituels et la qualité du travail en a souffert. Cependant, sans ces primes, les projets financés de l'extérieur échoueraient lamentablement. Mais à cause de cette pratique, les projets financés par le Gouvernement risquent d'avoir des rendements de mauvaise qualité dans les pays habitués à ce genre d'incitations. Il y a d'autres facteurs exerçant une influence néfaste sur les projets de coopération technique qui sont bien connus et qui doivent être discutés dans ce rapport.

141. La pratique du passé qui consistait à préférer toujours les experts expatriés aux nationaux, a également quelque peu contribué à la fuite des cerveaux des services nationaux de statistique. Si une personne est consciente qu'elle est assez compétente pour être expert dans son propre pays, mais qu'un expatrié a été préféré à lui, elle sera tentée

de rechercher ce statut d'expert dans un autre pays. Ainsi, des pays comme le Cameroun, Congo, Ghana, Kenya, Nigéria et Sénégal comptent un bon nombre d'experts statistiques travaillant pour des organisations internationales dans des projets multilatéraux de coopération technique, alors que leurs pays reçoivent des experts expatriés.

142. En résumé, même si les projets de coopération technique ont atteint certains objectifs, ils n'ont pas réalisé le transfert de technologie et de compétences qui était l'objectif primordial de ces projets.

### **3. SITUATION DE LA STATISTIQUE AFRICAINE EN 1990**

143. La première partie de ce document a présenté un bref historique du développement de la statistique en Afrique au cours de la période 1960-1989. La présente partie étudie la situation de la statistique africaine en 1990. Pour cette analyse, il sera tenu compte des récentes missions d'évaluation effectuées par la CEA et la Banque mondiale.

#### Organisation des systèmes nationaux de statistique

144. Nombre de systèmes nationaux de statistique (SNS) sont du type centralisé avec un service central de statistique chargé de la production de toutes sortes de données statistiques. Ce système n'exclut pas que les autres organisations comme la Banque centrale produisant aussi leurs données. Il n'empêche pas non plus aux ministères d'avoir de petites unités statistiques. Au Nigéria par exemple, la plupart des ministères ont des unités statistiques dont le personnel provient du Bureau fédéral de statistique.

145. Sous ses multiples appellations selon les pays comme expliqué dans la note No. 2, le service central de statistique est le bureau central chargé des statistiques. Il fait généralement partie de la fonction publique et fonctionne sous la supervision du Ministère chargé de la planification. Il y a des exceptions à cette règle générale. Le Ghana par exemple, a un service de statistique autonome en dehors de la fonction publique, tout en restant néanmoins dans le secteur public. Le Chef du Bureau fédéral de statistique du Nigéria était, jusqu'à une date récente, placé au même niveau salarial que le responsable de l'administration d'un ministère initialement appelé "Permanent Secretary". Ses subordonnés directs, les quatre directeurs, équivalent aux chefs ou directeurs de départements ordinaires du Ministère du Plan. Le statut du service central de statistique varie aussi d'un pays à l'autre. Dans des pays comme le Cameroun, le Kenya, le Sénégal, la Tanzanie et le Zimbabwe, c'est un département de la catégorie A (c'est-à-dire la catégorie la plus élevée possible des départements gouvernementaux). Cela veut dire que les chefs de cette institution peuvent traiter directement avec les "Permanent Secretaries". Dans d'autres pays comme Botswana et Sao Tomé et Príncipe, ils sont des départements des niveaux B ou C, ce qui signifie généralement qu'ils peuvent traiter directement avec des personnes de rang égal ou inférieur à celui du "Principal Assistant" ou "Secretary". Les services centraux de statistique des catégories B et C éprouvent des difficultés à promouvoir leurs programmes ou à obtenir des fonds dans la mesure où leur statut est petit et que généralement leurs activités ne bénéficient d'aucune priorité.

146. En ce qui concerne la base juridique de la création du service central de statistique et de ses activités, il existe une différence entre la plupart des pays anglophones et francophones. Cela est dû au cadre juridique hérité des puissances coloniales. Pour beaucoup de pays anglophones (c'est-à-dire ceux qui étaient des colonies ou protectorats britanniques), il y a généralement un Acte statistique définissant les fonctions d'un service

central de statistique, les sanctions prévues contre la non coopération avec les fonctionnaires, contre la mutilation des documents, contre la fausse information, etc. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir un Acte séparé pour effectuer un recensement démographique, une enquête sur la population ou toute autre activité du genre. Dans certains de ces pays comme la Zambie, cependant, les dates de recensement doivent être publiées dans un journal officiel. Dans le système des pays francophones, même avec l'existence d'un décret général portant création de l'activité statistique, des décrets séparés doivent être publiés pour chaque recensement ou enquête. Dans certains pays comme le Bénin, il faut même un décret détaillé avec les noms des signataires des chèques, généralement le Ministère du Plan et le directeur du bureau de statistique. Ainsi, si le Ministre ou le Directeur change, il faut publier un nouveau décret. Pour le recensement des années 70 au Bénin, qui a été ajourné jusqu'en 1980, environ 200 décrets ont été promulgués sans que le recensement n'ait lieu. En République centrafricaine, il n'existe pas de législation générale en matière de statistique. Ce qui existe est une législation réglementant les attributions de la direction générale de la statistique et des études économiques (DGSEE), qui est le nom de son service central de statistique.

147. Du point de vue organisationnel, jusqu'en 1990, la plupart des services nationaux de statistique étaient organisés en trois principales divisions techniques à savoir : statistiques économiques, statistiques démographiques et sociales et traitement des données. Il y avait plusieurs déviations par rapport à cette norme. Au Nigéria, la "Methods and Standards Division" était aussi chargée du traitement des données. Certains services de statistique qui étaient aussi responsables des statistiques agricoles comme le Mali et la Zambie, avaient aussi une division de statistiques agricoles.

#### Infrastructures statistiques

148. Chaque service de statistique devrait avoir une certaine structure d'appui essentielle telle que des bâtiments décentes avec un mobilier suffisant et des équipements comme des machines à écrire et des machines de traitement de texte, des moyens de transport, du matériel d'imprimerie et des photocopieuses, des moyens des communications et une bibliothèque ou unité de références statistiques ainsi qu'un personnel suffisant. Au moins la moitié des services africains de statistique ne disposaient pas de ces éléments essentiels. Certains d'entre eux ont des bâtiments inadéquats. La République centrafricaine avait construit tout récemment (après 1988) un bâtiment pour sa Direction générale de statistique et d'études économiques. Pendant longtemps, le service statistique du Soudan avait peut-être les bâtiments les plus médiocres. Même le Nigéria dont le Bureau fédéral de statistique se trouve au moins dans trois localités de Lagos ne peut prétendre avoir des bâtiments idéaux.

149. Du matériel de traitement de texte est de nos jours installé dans beaucoup de service de statistique, mais son usage est parfois réservé aux secrétaires de certaines catégories privilégiées de personnel. Beaucoup de services nationaux de statistique ne disposent pas du matériel d'imprimerie de façon satisfaisante en dépit des efforts déployés par la communauté internationale pour remédier à cette situation.

150. Un problème très frappant est celui du nombre impressionnant de services statistiques ne disposant pas de bibliothèque ou d'unité de références bien gérée. Diverses publications du système des Nations Unies sont régulièrement distribuées aux SNS, mais celles-ci ne semblent pas être classées dans une unité de références suffisamment organisée de façon que ceux qui doivent appliquer les recommandations

contenues dans ces publications puissent les consulter. Ainsi, les techniques de pointe sont publiées dans certains de ces guides et manuels restent inconnues à certains praticiens africains de statistiques. Le problème des unités de référence est souvent négligé au moment de l'évaluation des lacunes des services nationaux de statistique, alors que c'est l'un des problèmes importants qui devraient être résolus si l'on veut renforcer les services statistiques de la région.

#### Mécanismes de coordination au sein des producteurs et entre producteurs et utilisateurs

151. Dans beaucoup de pays de la région, des mécanismes officiels de coordination au sein des producteurs étaient totalement inexistantes. Le problème se présentait sous deux aspects. Au sein d'un même service, il était parfois impossible de coordonner les activités se sorte que deux activités compétitives pouvaient être programmées dans des sections différentes au sein dudit service statistique. Il existe de même un manque d'harmonisation des concepts, des systèmes de classement et des définitions au sein du même service. Pour les producteurs appartenant à des institutions différentes, la situation était plus sérieuse comme le montrent les différentes statistiques du commerce extérieur fournies par le bureau central de statistique et la Banque centrale en Ouganda et au Rwanda, ainsi que les quatre estimations de production agricole très divergentes que donnent quatre institutions du Nigéria. Des tentatives pour rassembler les producteurs ont enregistré très peu de succès parce qu'une fois que les institutions commencent à produire des statistiques, elles ont tendance à interpréter la collaboration et la coordination comme une façon de supprimer leur travail.

152. Des tentatives de les réunir sous le chapeau de comités des utilisateurs et producteurs ont aussi largement échoué. Les comités des utilisateurs et des producteurs constitués par domaines spécifiques, comme par exemple dans le cadre du système d'alerte rapide ou de recensement démographique, ont fonctionné d'une manière satisfaisante. Mais les comités généraux des utilisateurs et des producteurs n'ont pas bien marché. Diverses raisons expliquent ce phénomène. Certains utilisateurs pensent que quelques-unes des sujets débattus ne les intéressent pas. Les utilisateurs ont tendance à envoyer à ces réunions des fonctionnaires d'un niveau inférieur, qui ne sont pas toujours capables de saisir les besoins des données de leurs organisations. Quand des utilisateurs d'un niveau élevé participent à ces réunions, leurs propositions sont tout de suite rejetées par le Bureau de statistique. Ceci tend à décourager les utilisateurs qui ne réalisent qu'il leur faut beaucoup de temps pour bien faire comprendre leurs propositions aux statisticiens et qu'un dialogue continu portera de meilleurs fruits.

153. En conclusion, il est évident que la coordination au sein des utilisateurs et entre les utilisateurs et les producteurs n'avait pas encore abouti jusqu'en 1990. Cependant, c'est une question tellement importante pour le développement statistique qu'une solution doit lui être trouvée. Les mécanismes formels de dialogue entre utilisateurs et producteurs doivent être complétés par des contacts informels.

#### Etendue du sujet

154. Les sujets couverts au cours de la période 1960-1989 ont été déjà étudiés. Cette section ne fait que mettre à jour l'information contenue dans la première section.

155. Les statistiques actuellement produites par les services nationaux de statistique comprennent les statistiques agricoles (quoique dans certains pays la collecte des données agricoles rentre dans les attributions du Ministère de l'agriculture), les statistiques industrielles, les statistiques de la construction, les statistiques de distribution, les statistiques des prix, du commerce extérieur, de l'emploi et des salaires, ainsi que de la comptabilité nationale. Toutes ces catégories sont classées dans les statistiques économiques.

156. Dans les statistiques démographiques et sociales, les sujets couverts comprennent la population (fécondité, mortalité, migration et caractéristiques de la population), le logement et la nutrition. Les autres statistiques sociales comme celles de la santé et de l'éducation sont produites par les unités statistiques au sein des ministères appropriés.

157. Outre ces sujets mentionnés, les questions spéciales couvertes dans ces enquêtes sont le revenu, la consommation et les dépenses. L'alphabétisation est également couverte dans les enquêtes. Le secteur non structuré a commencé à bénéficier d'une attention particulière, et la Zambie, par exemple, a commencé à analyser des données collectées sur le secteur non structuré dans le cadre de l'enquête de 1987 sur la population active. Les autres exemples de pays ayant entrepris des enquêtes sur le secteur non structuré sont le Mali et la Tanzanie (partie continentale).

#### Production des données

158. Les données continuent à être collectées à partir des fichiers administratifs, des recensements et des enquêtes. Pour les recensements démographiques, la plupart des pays ont instauré aujourd'hui de les organiser tous les dix ans pour s'assurer que les recensements effectués en 1980 se répéteront en 1990, sauf si la sécurité intérieure l'empêche. Des fichiers administratifs sont encore utilisés pour les statistiques du commerce, mais les bureaux centraux de statistique n'ont pas fait preuve d'assez d'initiative en consultant d'autres fichiers administratifs tels que les fichiers du service de la sécurité sociale. En ce qui concerne les enquêtes, le tableau est plus confus. Nombre de pays ont élaboré leurs propres programmes d'enquêtes qu'ils voudraient exécuter, mais les contraintes financières ont forcé certains d'entre eux à opter pour des programmes qu'ils n'auraient jamais sélectionné s'ils avaient été à même de financer individuellement leurs projets.

159. En ce qui concerne le traitement des données, on assiste à une utilisation de plus en plus poussée des micro-ordinateurs pour le traitement, la mise en tableaux, ainsi que pour la publication informatique des résultats, même au sein des bureaux centraux de statistique qui ont accès à un mini-ordinateur ou à un ordinateur rattaché à un système central. Des programmes appropriés existent aujourd'hui pour le traitement de données sur micro-ordinateur. Il y a entre autres le CENTS 4, CONCOR, TPL, SPSS, BMDP, PSTAT, SAS qui ont tous aujourd'hui été adaptés au micro-ordinateur. Nombre de ces programmes sont disponibles dans les SNS et peuvent donc être pleinement utilisés.

160. Jusqu'en 1990 aussi, la plupart de statisticiens de niveau supérieur avaient reçu une formation suffisante dans le traitement des données sur micro-ordinateurs et pouvaient donc assumer des responsabilités directes de traitement de données collectées. George

Sandowsky<sup>6</sup> néanmoins considère cette question comme sujet à controverse. Il déclare qu'actuellement", il y a évidemment un bon nombre d'enquêtes complexes sur le traitement des données statistiques du commerce extérieur qui seraient mieux manipulées dans un certain nombre de pays si on laissait le personnel de traitement des données assumer les responsabilités de conception du système, de programmation et la responsabilité ad hoc d'appui. Cependant, il y a de petites enquêtes, des analyses d'appui ad hoc, des estimations basées sur les fiches de travail de comptabilité nationale, et des analyses d'agrégats démographiques, que les statisticiens sont capables d'exécuter directement à l'aide des outils de productivité générale ou des programmes de micro-ordinateurs plus spécialisés. En outre, même des parties de techniques plus complexes peuvent être traitées de cette façon; les grandes parties de la stratégie de traitement du recensement mondial de l'agriculture de la FAO de 1990 sont basées sur des techniques dont les statisticiens pourraient raisonnablement assumer la responsabilité."

161. Les Nations Unies et les autres donateurs multilatéraux et bilatéraux ont répondu à ce changement d'option, à savoir abandonner l'idée de spécialistes informaticiens travaillant seuls au traitement des données pour une collaboration entre spécialistes et informaticiens et dans le domaine particulier du traitement des données. Pour ce faire, les Nations Unies assurent une formation intensive des spécialistes du sujet dans l'utilisation de micro-ordinateur pour le traitement des données statistiques. Les avantages de cette formation ne sont pas toujours visibles dans les services nationaux de statistique, parce que même là où il y a un nombre suffisant de micro-ordinateurs, leur accès est tellement limité que les statisticiens formés dans l'utilisation de l'ordinateur ne peuvent pas en faire usage.

#### Production à jour et qualité des données

162. En ce qui concerne la publication des résultats, l'utilisation des techniques de publication par ordinateur n'était pas répandue en 1990 au niveau des services de statistique. Il y avait donc encore des retards considérables entre la date de complétion du traitement des données et celle de la publication des résultats. La plupart des pays africains qui ont participé au recensement démographique des années 80 (c'est-à-dire 1975-1984) n'ont pas encore publié leurs rapports de recensement, au moment où les préparatifs ont commencé pour le cycle des années 1990.

163. Ces retards dans l'impression des résultats et des rapports exercent des effets néfastes sur la production à jour des données. Jusqu'en 1990 il y avait eu quelques améliorations dans la diffusion des données, mais il y a beaucoup de pays où la production à jour des données constitue toujours un sérieux problème, que ces pays aient leur propre matériel d'imprimerie ou non ou même s'ils comptent sur des imprimeries extérieures pour produire leurs résultats.

164. La qualité des données n'a connu que des améliorations très modestes jusqu'en 1990. Les informations sur l'âge et le revenu reste très pauvre, en dépit de tous les efforts déployés pour leur amélioration. Les quelques progrès enregistrés dans la qualité des informations sur l'âge au niveau de certains pays sont attribués à la proportion plus élevée de jeunes générations ayant des attestations de naissance. Quant aux statistiques sur les

---

<sup>6</sup> Sandowsky, George; Traitement des données statistiques dans les pays en développement : Problèmes et perspectives. Etude présentée au Séminaire interrégional sur le traitement et les bases de données statistiques, Genève, 30 mai - juin 1988.

revenus, certains pays semblent les avoir abandonnées, en utilisant des informations sur les dépenses comme étant un indicateur des revenus disponibles. Cela ne veut pas dire que les questions sur les revenus des ménages ne sont pas incluses dans les enquêtes sur les revenus, les consommations et les dépenses, mais plutôt que les informations incluses sur les revenus servent surtout à recouper les données sur les dépenses d'un ménage individuel. Une autre expérience dans ce domaine, à savoir l'utilisation des agendas des ménages (chaque jour dans les zones rurales et tous les trois jours en milieu urbain), continue toujours; mais jusqu'en 1990, aucune de ces expériences n'avait encore porté des fruits susceptibles de déboucher sur l'adoption de l'approche dans beaucoup de pays africains.

### Utilisation et diffusion des données statistiques

165. Dans le domaine de l'analyse et des applications des données, le consensus qui se dégage est que les données statistiques sont aujourd'hui soumises à une analyse critique et à une utilisation plus intensive qu'auparavant. Malheureusement, ce processus n'est pas dirigé par ceux qui devraient être les premiers utilisateurs de ces données, à savoir les responsables politiques et les planificateurs au niveau du pays. Par contre les principaux utilisateurs et analystes des données statistiques de la région sont souvent les chercheurs des universités et des institutions multilatérales et bilatérales.

166. Les récents efforts déployés par le PNUD et les autres institutions pour redynamiser le processus de planification, devraient permettre aux planificateurs d'entreprendre des études avec des perspectives à long terme. Ces études qui ont commencé dans certains pays, aboutissent à une planification plus technique utilisant diverses tendances d'analyse critique dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, l'éducation, la santé, la population, l'emploi, la production industrielle etc. Dans ces pays, les données statistiques sont beaucoup utilisées. Les enquêtes menées par la CEA et la Banque mondiale ne montrent pas clairement si ce procédé amène le service central de statistique à identifier les lacunes existantes pour être à même de préparer un programme de collecte de données pour l'avenir, qui tiendrait compte de ces lacunes.

167. Outre le ministère spécifiquement chargé de la planification, il y a plusieurs autres ministères, départements et sociétés parastatales, où les données statistiques pourraient être utilisées plus intensément. Bon nombre de pays disposent aujourd'hui de plans de sécurité sociale, mais l'utilisation des nouvelles données statistiques est plutôt encore limitée. Dans le passé, les tableaux actuariels qu'on utilisait n'avaient pas tiré profit des diverses données statistiques disponibles dans les pays.

168. La diffusion des données semble suivre la méthode traditionnelle de distribution des travaux publiés. A cause des retards enregistrés dans leur impression, des années passent avant que les données arrivent à leurs destinataires et, parfois la plupart de ces données ne présentent plus qu'un intérêt académique. D'autres modes de diffusion existent aujourd'hui, comme les cassettes, les diskettes, les imprimés d'ordinateurs et autres. Cependant, les SNS n'ont pas encore adopté une politique générale en matière de diffusion des données, et ainsi, certains d'entre eux ne savent pas ce qu'ils doivent faire lorsqu'ils reçoivent des demandes de cassettes originales de données. Parfois, cette situation fait que les institutions existantes dans le pays ne suscitent plus d'intérêt par rapport aux autres instituts étrangers de recherche. Il y a eu des cas où ces instituts étrangers de recherche ont eu un accès plus facile aux données alors que les institutions se trouvant à l'intérieur n'ont pas pu y accéder.

169. L'une des leçons tirées du programme EMF était que des petits résumés des principaux points des résultats des enquêtes étaient plus utiles pour les responsables politiques que les rapports volumineux de tableaux et de textes. Cependant très peu de SNS ont adopté cette méthode de rapports sous forme de résumé succinct pour publier les résultats de leurs enquêtes. Certains pays publient des bulletins qui malheureusement sont préparés par des statisticiens sans aucune formation en matière de communication, et souvent cela ne produit pas l'effet souhaité.

#### Analyse critique de la situation des statistiques en Afrique

170. Dans les paragraphes précédents, l'on a tenté de décrire et d'illustrer les différents aspects de l'état des statistiques africaines au début des années 90. Dans cette sous-section, on donnera une vue générale du rendement global des services nationaux de statistique. En termes de produit, la plupart des pays africains produisent quelques données sur les statistiques économiques, démographiques et sociales. Certaines de ces données sont rudimentaires et de mauvaise qualité. Cependant, les statistiques sur les ressources naturelles et l'environnement ont tendance à être négligées par la majorité des services de statistique. Le cas exceptionnel est celui du Botswana qui compte initier des travaux dans ce domaine. Dans les autres pays, le fait qu'il n'y ait pas de travail formel dans ce domaine doit être clarifié. La plupart des pays disposent de beaucoup de données dans différents ministères et départements, mais aucun effort n'a encore été déployé pour organiser ces données dans un cadre cohérent qui peut servir de référence pour toutes données relatives aux statistiques sur les ressources naturelles et l'environnement.

171. Moins de la moitié seulement des pays de la région ont des programmes de travail statistique. Cela fait qu'il est difficile d'établir la liaison entre le produit et les ressources engagées. L'absence d'un programme de travail dans la plupart des services statistiques est aussi liée à la gestion généralement mauvaise des services statistiques. Ceci est dû en partie au fait que, tandis que la majorité des directeurs sont des statisticiens très compétents, très peu ont bénéficié d'une formation quelconque en matière de gestion. Le manque de compétences administratives aboutit à l'incapacité d'établir des priorités, de concevoir un programme équilibré de mise en valeur de ressources humaines pour leurs services, y compris la sélection de personnes qualifiées et perfectionnées pour être placées dans des positions leur permettant de mettre à profit leur formation, en supervisant convenablement les projets de coopération technique existants dans les services afin que ceux-ci réalisent leurs objectifs, en utilisant le mieux possible les rares ressources disponibles et, en établissant des liaisons avec l'ensemble des utilisateurs.

172. Malgré l'utilisation des spécialistes compétents dans certaines tâches qui n'étaient antérieurement accomplies que par des informaticiens, la fuite de cerveaux des informaticiens à savoir les analystes des systèmes et programmeurs vers le secteur privé, avait fait que le personnel qualifié dans le traitement des données aux niveaux supérieurs était rare dans beaucoup de pays. Ce problème peut être résolu simplement en permettant aussi à la main-d'oeuvre locale de travailler dans la fonction publique. Toutes les autres solutions envisagées jusqu'ici, parmi lesquelles l'accroissement de l'offre de spécialistes en traitement des données, n'ont pas été efficaces parce que l'offre, bien qu'accrue, a toujours été dépassée par une demande accrue.

173. Un autre problème lié à la situation actuelle des services statistiques concerne le ratio entre le personnel de niveau supérieur (dont l'administration) et celui de la catégorie inférieure c'est-à-dire le personnel d'appui. Il est plutôt trop petit et débouche sur une

mauvaise supervision. Les niveaux institutionnels de la plupart des services africains de statistique devraient être révisés. Dans le climat économique actuel, la solution doit toujours être celle de l'accroissement du nombre des employés de la catégorie supérieure, mais elle pourrait aussi être celle de réduire purement et simplement le nombre de cadres inférieurs et celui du personnel d'appui. Si cela se fait soigneusement, il n'y aura pas de perte au niveau du produit.

174. Mention a déjà été faite de la nécessité d'améliorer la gestion des services nationaux de statistique. Comme corollaire à cette question, il y a un besoin d'améliorer les rapports entre le personnel et l'administration. Il existe plusieurs services qui ne tiennent pas régulièrement de réunion au niveau du département, de la division, de la section ou de l'unité, de sorte que certains membres du personnel, même ceux de la catégorie supérieure, ne se sentent pas toujours comme "appartenant" à l'institution. Le manque de communication entre l'administration et le personnel de la catégorie supérieure se manifeste parfois par le fait que les documents de référence reçus de l'extérieur par le service, ne sont jamais transmis à ces membres du personnel pourtant directement impliqués dans l'exécution de l'aspect spécifique du programme de travail du service auquel s'adressent ces documents.

175. Enfin, dans beaucoup de services de statistique, les résultats de plusieurs années d'assistance technique ne sont pas palpables. L'exemple illustrant cette situation est celui du Ghana où s'exécute depuis bientôt 20 ans un projet de coopération technique financé par le PNUD, dans le domaine de la comptabilité nationale. La faiblesse actuelle du bureau statistique ghanéen en matière de statistiques économiques ne montre aucune trace de cet investissement à long terme en matière de capacité de production dans le domaine de la comptabilité nationale. La fuite de cerveaux, les conditions de travail peu attrayantes et l'incapacité de certains experts à considérer la formation en cours d'emploi comme élément essentiel de leur mission, constituent certaines des raisons qui sont à la base de cette situation. D'autres exemples similaires peuvent être cités en ce qui concerne le traitement des données au Nigéria par exemple, aussi bien au niveau du "Federal Office of Statistics" que de la "National Population Commission" chargée des statistiques démographiques et du recensement de la population, de même en Zambie, au bureau central de statistique pour ce qui est des statistiques agricoles zambiennes.

176. L'une des causes de la situation plutôt indifférente de la statistique africaine au début de cette décennie est imputable au manque de perspectives de carrière tel que reflété dans les organigrammes des services, et l'absence générale de motivation du personnel statistique à tous les niveaux. Les statisticiens ne sont pas pleinement reconnus comme des professionnels et ainsi, dans beaucoup de pays, leurs salaires ne correspondent pas à leur formation. En outre, les programmes de travail ne sont pas suffisamment attrayants et cela aboutit à une apathie générale avec un rendement indifférent.

177. La perception des services statistiques par les gouvernements africains varie d'un pays à l'autre. Il y a certains pays où le Directeur du service est très considéré par le gouvernement et fait partie de comités importants. Le Sénégal et la Zambie sont de bonnes illustrations de cette catégorie de pays. Il y a l'autre catégorie extrême de directeurs qui ne sont pas consultés, même pour des questions directement liées aux statistiques.

#### 4. PRINCIPAUX DÉFIS DES ANNÉES 90

##### Dynamique de la demande des données statistiques

178. Au cours de ces dernières années, il y a eu un débat croissant sur l'évolution des systèmes statistiques africains en ce qui concerne la question de savoir s'ils sont orientés vers l'offre ou vers la demande. Une école de pensée soutient que les systèmes statistiques africains étaient depuis l'indépendance orientés vers l'offre et appliquaient "des cadres, programmes et méthodes statistiques tout à fait déterminés au niveau international sans trop d'adaptation. Même dans le domaine de la démographie, des concepts tels que le ménage, basés sur des situations non africaines, étaient appliqués sans modification"<sup>7</sup>. L'école de pensée opposée avance que les unités statistiques créées en Afrique avant l'indépendance répondaient directement à la demande du département du Trésor comme mentionné dans la section 2 de ce rapport; et après l'indépendance, l'envergure des données rassemblées a été étendue pour couvrir les demandes des responsables politiques et des planificateurs africains en ce qui concerne les statistiques économiques, sociales et démographiques.

179. La confusion qui prévaut sur ce qui s'est passé réellement dans les pays africains en matière de statistique est partiellement due à l'insuffisance de documentation pour illustrer les développements au cours de cette période, et aussi en partie à l'incompréhension des faits liés à l'Afrique comme par exemple le fait que l'Afrique n'est pas un continent homogène quant à son développement statistique et que de simples généralisations doivent toujours être évitées dans la description de tout aspect de ce développement statistique. D'abord, en ce qui concerne l'adaptation des concepts, il faut bien clarifier qu'au cours des réunions organisées par la CEA, le concept de ménage a été exhaustivement débattu. Certains pays le considéraient comme inapplicable à l'Afrique et étaient réticents à l'utiliser. D'autres pays pensaient qu'avec des modifications appropriées, il pouvait être appliqué à leurs pays. La première adaptation du concept "ménage" a été effectuée par le Ghana. Lors de son recensement de la population des années 60, ce concept a été rejeté; mais il a été appliqué ultérieurement pour l'enquête post-censitaire de contrôle et la définition détaillée qui a été utilisée a été illustrée dans son manuel de l'enquêteur. Au Sénégal cependant, son premier programme de recensement de la population, a jugé ce concept inacceptable. Le recensement de 1976 n'a pas utilisé le concept ménage, mais plutôt de concession. C'est beaucoup plus tard qu'il a été décidé d'adapter le concept ménage pour ses recensements et enquêtes. La première utilisation connue de ce concept dans ce pays date de 1978, au moment de l'enquête sur la fécondité au Sénégal.

180. En ce qui concerne les cadres et les systèmes de classement, il convient de noter que le système révisé de comptabilité nationale a été accepté pour être utilisé en Afrique, surtout par les experts expatriés travaillant dans le cadre des programmes de l'assistance technique parce qu'il n'y avait que très peu d'experts nationaux. En 1975 cependant, la situation avait complètement changé et quand un document semblable : système de statistiques démographiques et sociales, a été présenté pour adoption à la 9<sup>ème</sup> session de la Conférence des statisticiens africains (Lomé, octobre 1975), il a été qualifié d'inadapté à l'Afrique et rejeté. Les systèmes de classement internationaux se sont aussi heurtés à

---

<sup>7</sup> Chander, Ramesh : Information Systems, and Basic Statistics in Sub-Saharan Africa. A Review and Strategy for Improvement. World Bank Discussion Paper No. 73. The World Bank, Washington DC (1990).

une réaction mixte. Certains pays comme le Ghana ont élaboré leurs propres systèmes de classement basés sur les systèmes internationaux, et ont aussi élaboré des tableaux de conversion du classement national des professions et des industries aux classements internationaux correspondants. D'autres pays ont seulement sélectionné un classement à un chiffre pour la plupart de leurs travaux statistiques. D'une manière générale, les autres pays ont adopté sans modification les classifications internationales, parce qu'ils n'avaient aucune compétence dans l'adaptation des classifications internationales aux conditions locales.

181. Ces explications détaillées se sont avérées nécessaires à cause de la tendance de mettre tous ou presque tous les pays africains dans la même catégorie quand on parle dans certains milieux, de l'adaptation des concepts, des définitions et des classifications. Contrairement à ce qui est écrit dans d'autres documents, il y a eu beaucoup d'adaptations dans bon nombre de pays africains.

182. Comme l'ont clairement précisé plusieurs personnalités à différentes occasions, l'on ne peut catégoriquement affirmer qu'il n'y a pas de demande de données statistiques produites aujourd'hui dans les pays africains. C'est seulement quand l'approvisionnement pose des problèmes que l'on peut déduire de la réaction des utilisateurs si oui ou non la demande des données statistiques existe. Dans un pays africain, une proposition informelle d'interrompre les statistiques sur l'aviation civile a été combattue avec véhémence par les premiers utilisateurs de ces données, y compris la compagnie aérienne nationale. La question donc n'est pas celle de l'offre contre la demande comme certains l'ont souligné, mais il s'agit plutôt de voir comment accorder la priorité aux divers produits statistiques des SNS. Une autre question concerne le mécanisme approprié qui existe pour étendre la couverture du sujet. La plupart des services nationaux de statistique, par exemple, n'ont pas de produit spécifique dans le domaine des statistiques sur les ressources naturelles et l'environnement. Il se pose alors la question de savoir s'il y a une procédure appropriée pour s'assurer que ce nouveau domaine qui est tout de même très important, soit inclus dans le programme de travail. C'est peut-être l'incapacité de ces services à répondre à de telles demandes qui a conduit à tout ce débat sur l'offre et la demande. Malheureusement, ces discussions n'ont pas tenu compte du fait que dans ce domaine, l'offre pouvait être proportionnelle à une demande latente.

183. Un autre aspect de ce débat sur la demande est lié à la pression exercée à tous les niveaux : national, régional et global, pour avoir des données nouvelles et plus complexes. Théoriquement au moins, les comités des utilisateurs - producteurs devraient être capables de s'occuper des demandes nationales. En pratique, les comités n'exercent qu'une faible influence sur le contenu du programme de travail du service de statistique. Une méthode plus efficace devra être trouvée pour s'assurer que les directeurs des services statistiques accordent une attention aux demandes nationales, particulièrement celles qui proviennent des responsables politiques et des planificateurs.

184. Les demandes de données provenant des organisations régionales et globales méritent d'être attentivement analysées. La plupart d'entre elles prennent source dans les résolutions adoptées par ces organes auxquels appartiennent la majorité des pays africains. Par exemple le Plan d'action de Lagos et l'Acte final de Lagos, le Plan d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, la Réforme agraire et le développement rural, la Déclaration mondiale sur la survie, la protection et le développement de l'enfant etc. sont des programmes louables mais dont le suivi nécessite beaucoup de données statistiques que les Etats africains, dans leur situation financière

actuelle, ne sont pas en mesure de financer. Il faut donc que les SNS élaborent un programme de travail cohérent et à moindre coût, que leurs ressources peuvent couvrir. Dans ce cas, la priorité devrait être accordée à la demande interne. La demande de données des organes extérieurs ne devrait être considérée que quand elle rentre dans les priorités des pays (et non des SNS).

185. On sait bien que dans le passé les institutions bilatérales et multilatérales ont indûment exercé des pressions pour que les programmes qu'elles parrainent soient mis en oeuvre par le service de statistique. Souvent, la promesse de financement et les paiements des primes d'encouragement correspondants ont réussi à persuader les autorités des services de statistique à exécuter ces programmes. Dans certains cas, néanmoins, il y a eu une véritable résistance et ces organisations bilatérales ou multilatérales ont alors sauté l'échelon du directeur de statistique pour contacter directement le Ministre ou le Président afin que leur projet soit imposé au service de statistique. Les défenseurs d'un système statistique orienté vers la demande devraient être les premiers à admettre que la demande des organisations extérieures ne doit pas être considérée au même titre que celle des autorités internes et qu'elle doit être examinée attentivement avant qu'elle ne soit acceptée ou rejetée. Un organe efficace devrait être mis sur pied pour analyser minutieusement toutes les nouvelles demandes de provenances locale et étrangère, mais une fois que la décision est prise, toutes les parties devraient y adhérer.

186. La question relative aux systèmes statistiques orientés vers la demande a toujours été liée à celle des données politiques pertinentes. La confusion qui règne dans les discussions relatives à ce sujet provient de l'incapacité de prendre en compte une perspective à long terme en ce qui concerne la politique pertinente. Avant 1974, année de la première conférence mondiale organisée par les Nations Unies sur la population, qui s'est tenue à Bucarest, la plupart des pays africains ne considéraient pas les taux de natalité comme un facteur suffisamment important pour exercer une influence quelconque sur leurs politiques. Ainsi, si les bureaux de statistique avaient un esprit étroit, ils n'auraient pas rassemblé et publié aucun de ce genre de données. Aussitôt après la Conférence de Bucarest, cependant, les attitudes vis à vis du "planning familial" ont commencé à changer et les gouvernements africains ont commencé à demander des données périodiques détaillées sur les taux de fécondité, de mortalité et de croissance. Comme les services statistiques avaient déjà des données disponibles sur les années antérieures, il était facile de répondre à la demande des gouvernements. Ce qu'on veut dire ici est que, ce qui ne semble pas être une politique pertinente à un moment précis peut le devenir plus tard et le service de statistique doit garder à l'esprit la possibilité de ce changement de politique au moment de décider de son programme de travail.

187. Il est presque impossible de décider si n'importe lesquelles des données statistiques produites en Afrique actuellement sont politiquement pertinentes, puisque la formulation de la politique est un processus complexe qui tient compte d'un ensemble de facteurs dont les données statistiques ne constituent qu'un aspect. Ce qui peut être immédiatement estimé est l'utilisation potentielle de ces données pour la formulation de politique. De ce point de vue, les produits statistiques des pays se sont généralement qualifiés comme politiquement pertinents, même si les changements de leur structure et leur présentation peuvent encore améliorer leur pertinence.

188. Il y a également eu un débat obstiné sur la question de savoir si le ministère de la planification est le seul habilité à décider des données à collecter et à publier. L'argument était que tandis que le Ministère de la planification est chargé de la

planification macro-économique, les ministères sectoriels s'occupent de la planification dans leurs domaines respectifs. Ainsi, ils ont, de façon générale, le droit d'accéder aux données produites par le système statistique. Par ailleurs, les administrateurs et les chercheurs ont aussi besoin des données, et ils doivent être alimentés par le système statistique.

189. Dans les paragraphes précédents, il a été question de la demande de données par le secteur public. Le secteur privé a aussi besoin de données et même si ses demandes ne peuvent pas être considérées au même niveau que celles du secteur public, il convient de noter que dans les pays africains, l'Etat encourage aujourd'hui le secteur privé et lui offre toutes sortes d'incitations pour favoriser sa croissance. La fourniture de données pour aider le secteur privé dans ses plans de promotion devrait donc constituer une composante importante de tout programme de production de données statistiques. Il est cependant encore trop tôt, dans certains pays, de demander aux institutions du secteur privé de payer ce genre de services.

190. La demande de données peut ainsi être considérée comme émanant des différentes catégories, et un système rationnel doit être mis en place dans les pays africains pour traiter de cette question dans le cadre de la définition des priorités. Il est aussi nécessaire de stimuler la demande des données au niveau interne. Dans bon nombre de pays africains comme le Kenya et le Zimbabwe, des réunions organisées pour discuter des résultats des recensements et enquêtes ont constitué des moyens de stimuler cette demande. Il est également nécessaire de promouvoir l'utilisation efficace et intensive des données. Pour ce faire, le Ministère du plan et le SNS devront conjuguer leurs efforts, et les universités devront substantiellement contribuer à cette activité.

#### Liste des sujets essentiels à couvrir

191. Il y a eu dans le passé une discussion sur la question de savoir si des recommandations sur une liste minimale ou essentielle de sujets, qui doivent être couverts par tout service statistique, sont nécessaires ou souhaitables ou utiles. Le consensus qui s'est dégagé au niveau global a été que chaque pays a ses propres besoins et priorités en matière de données. Il est donc inutile d'élaborer une liste globale. Alors que les organisations régionales ont répété que les besoins de données sont spécifiques aux pays, la CEA est allée plus loin et a préparé une liste des principaux sujets qui peuvent s'appliquer à la plupart des pays africains. Les principaux intitulés dans le domaine des statistiques économiques tirés d'un document présenté à la Cinquième session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains<sup>8</sup> sont les suivants :

- a) Prix et taux de change;
- b) Principales activités productives;
- c) Emploi et revenus; population économiquement active;

---

<sup>8</sup> Commission économique pour l'Afrique. Priorités pour l'amélioration des statistiques économiques de base. Cinquième session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains - Addis Abeba, Ethiopie, mars 21-28, 1988.

- d) Revenus et dépenses du gouvernement;
- e) Commerce extérieur et balance de paiements;
- f) Monnaie et banque; emprunt du secteur public; dette;
- g) Comptabilité nationale (niveau de base);
- h) Niveau de vie (consommation des ménages).

192. Outre ces statistiques économiques de base, il y aura des sujets sélectionnés dans les statistiques démographiques, sociales et de l'environnement qui varieront considérablement d'un pays à l'autre.

193. La CEA a aussi proposé en 1988<sup>9</sup> un diagramme représentant l'interrelation entre les divers domaines statistiques spécialisés, comme moyen de guider les services nationaux de statistique dans l'élaboration d'un programme plus exhaustif pour leur travail spécifique. La figure 1 montre les différents domaines de statistique intéressant les pays africains et leurs relations. Il est nécessaire que les systèmes statistiques nationaux conçoivent un cadre approprié pour leur système d'information statistique, lequel cadre doit être une composante du système d'information global au niveau du pays. Ce cadre doit être aisément compris dans le pays et ne doit pas être complexe pour n'être interprété que par un expert en la matière.

194. La sélection véritable d'une liste essentielle au niveau du pays devra être faite par le pays lui-même en utilisant le même mécanisme défini pour déterminer les priorités dans le programme de travail statistique, tel que suggéré dans la deuxième partie du présent rapport.

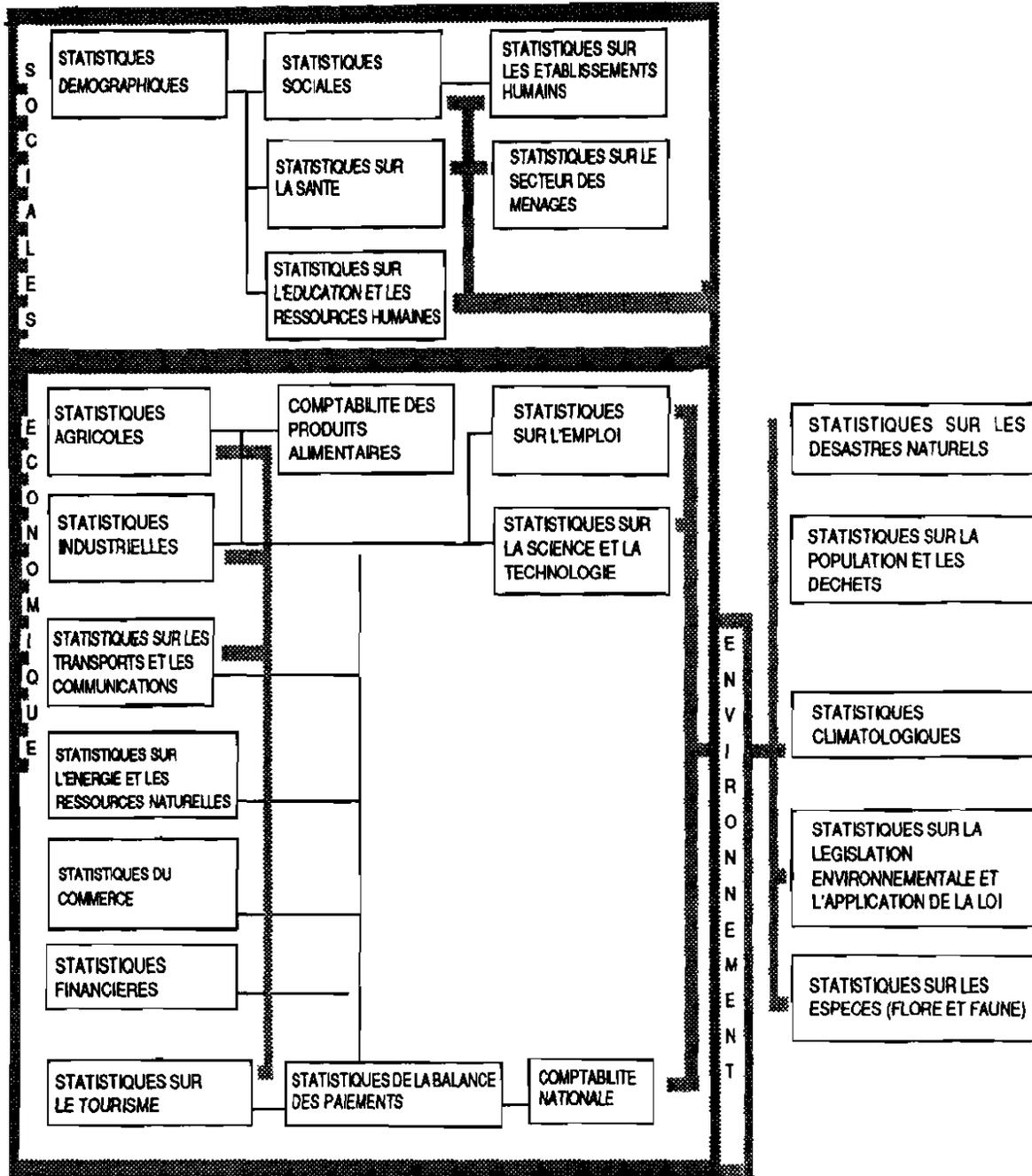
### Infrastructures statistiques

195. La production de bons statisticiens nécessite non seulement un personnel bien qualifié mais aussi un cadre de travail favorable. L'idéal serait que toutes les unités d'un service national de statistique fonctionnel soient situées dans le même immeuble. Pour certains pays, cela peut demander une grande dépense de fonds public que les gouvernements peuvent être réticents à engager, compte tenu de la crise économique que connaissent actuellement les pays africains. Cependant, les gouvernements devraient garder cette question à l'esprit pour que, quand la situation économique s'améliore, l'on considère la mise en oeuvre de cette proposition. Entre-temps, les communications entre les différents bureaux devraient être améliorées. Les télex et téléfax ne doivent plus être considérés comme un luxe.

---

<sup>9</sup> Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique : collecte de données relatives aux programmes de développement et aux flux d'aide : déficiences statistiques et recommandations. Cinquième session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains, Addis Abeba, Ethiopie, 21-28 mars 1988.

Fig. 1 : DOMAINES DE STATISTIQUE ET LEURS INTERRELATIONS



196. D'autres types d'équipement sont indispensables pour le bon fonctionnement d'un service statistique. En particulier les innovations technologiques appropriées doivent toujours être prises en compte, sans quoi des opérations comme l'impression continueraient à prendre beaucoup de temps et à causer des retards indus et inacceptables dans la livraison des données statistiques. Cependant, il faut faire beaucoup attention dans l'acquisition du nouveau matériel. Il serait utile pour un pays d'avoir un Comité relatif aux innovations techniques pour sa fonction publique spécialement, qui s'assure que le matériel acheté est le plus approprié pour le pays, qu'il y a des infrastructures d'appui et que les ordinateurs sont-tout au moins compatibles avec ceux qui existent déjà dans le système.

197. La main-d'oeuvre est un autre facteur clé du mécanisme de base d'un bureau de statistique. Dans la section précédente, la nécessité d'améliorer le ratio entre le personnel de niveau supérieur et d'appui a été discutée. A mesure que les innovations technologiques sont introduites dans les services statistiques, une bonne partie du personnel à savoir les dactylographes, les commis et les messagers, ne sera plus aussi nécessaire qu'aujourd'hui. On le voit déjà dans certaines organisations internationales en Afrique où le nombre de cadres supérieurs capables de faire le traitement de leurs rapports a augmenté de telle façon que certains dactylographes sont de trop. Il sera nécessaire de réformer certaines de ces personnes à d'autres fonctions que les tâches de routine.

198. La fuite de cerveaux au niveau des services nationaux de statistique continuera dans certains pays. Dans d'autres pays, cependant, la restructuration économique a fait que bon nombre de statisticiens qualifiés ne trouvent pas d'emploi. La situation doit être traitée différemment dans les deux catégories de pays. Dans le premier groupe, l'amélioration des perspectives de carrière serait utile. L'argument contre cette idée a été que les statisticiens ne peuvent pas avoir un traitement spécial et que par contre les perspectives de carrière doivent être améliorées pour toutes les catégories professionnelles. Cet argument n'est pas sans fondement, mais la vérité est que dans certains pays les statisticiens ne sont pas traités comme des cadres supérieurs à part entière. Une autre solution qui a été proposée est de normaliser les grilles des salaires de tous les statisticiens de la fonction publique et des sociétés parastatales. Il paraît que c'est pour cette raison qu'il y a aujourd'hui moins de mouvements des statisticiens de la fonction publique vers les sociétés parastatales dans certains pays africains francophones. Dans ces pays, on dit que le différentiel entre la fonction publique et les sociétés parastatales n'est pas assez grand pour causer une mobilité substantielle.

199. Un problème qui préoccupe beaucoup les gouvernements africains concerne la mauvaise gestion de leurs services statistiques. Il y a des cas où les preuves existent que le service statistique perd son efficacité et sa pertinence quand l'ancien chef dynamique quitte. Cela veut dire que le rendement d'un service statistique est très lié à la capacité administrative de son chef. Ce problème deviendra plus épineux au cours des années 90 quand les directeurs de statistique devront de plus en plus gérer leurs services avec des ressources très limitées. La formation des directeurs a été suggérée comme un moyen, mais elle ne pourra pas suffire à elle seule. Comme tous les autres cadres, le directeur devrait être une personne responsable qui a le temps et manifeste de l'intérêt dans la supervision étroite de son travail.

### Mise en valeur de ressources humaines

200. Les ressources humaines d'un département constituent l'un de ses avoirs les plus précieux. La manière dont ces ressources sont mises en valeur et utilisées détermine largement la qualité du produit de ce bureau. La mise en valeur des ressources suppose que le personnel, jusqu'à un certain niveau d'expertise, puisse être amené à réaliser ces produits. Aussi, la formation, tant formelle qu'informelle, est l'élément le plus important dans la mise en valeur de ressources humaines. La nature de la formation que devraient recevoir les statisticiens, a été longuement discutée dans le passé. Dans les années 90, le débat continuera à être axé sur le genre de formation à dispenser au personnel des catégories moyennes et supérieures. Une formation formelle de perfectionnement est-elle nécessaire? Serait-elle de nature à déboucher sur des qualifications plus élevées?

201. Il est généralement admis que la formation des statisticiens à tous les niveaux devrait être orientée vers la pratique. Les cours théoriques eux-mêmes devraient contenir le plus d'illustrations possible des applications de la vie réelle. Les programmes-types préparés par la CEA sont orientés dans cet esprit. Il devrait y avoir cependant des évaluations périodiques de l'utilisation de ces programmes-types et leur contenu devrait être révisé au moins tous les dix ans pour refléter l'état actuel du sujet. Plus particulièrement, la formation des formateurs devrait notamment mettre l'accent sur le matériel qui peut être utilisé pour ces applications. L'introduction des cours pratiques comme les statistiques agricoles, les statistiques officielles, les statistiques sociales et comptabilité nationale dans le programme de formation au niveau supérieur, tel que proposé dans le programme-type de la CEA, devrait être effective dans les cas où cela n'avait pas été fait jusqu'ici, et le nombre de cours pratiques enseignés devrait être augmenté dans d'autres centres. Les statisticiens de niveau supérieur des institutions comme le bureau central de statistique du Ministère de l'agriculture et la Banque centrale pourraient être invités pour dispenser certains de ces cours.

202. La formation du personnel de niveau moyen devrait continuer sur la même base qu'aujourd'hui, en tenant compte de la proposition de la CEA en ce qui concerne la révision du contenu des cours. Tout comme la formation du personnel de niveau supérieur, le contenu des cours devra être révisé périodiquement et des changements devront y être apportés pour refléter les priorités actuelles et les dernières méthodes de collecte et de traitement des données.

203. En ce qui concerne le perfectionnement des cadres supérieurs, la priorité devrait être accordée aux cours pratiques de courte durée (c'est-à-dire n'excédant pas 9 mois). Ces cours sont régulièrement organisés par le Centre de Munich, le bureau de recensement et le bureau de statistique de l'emploi des Etats-Unis d'Amérique. Les possibilités d'une formation spécialisée dans le domaine des statistiques de l'emploi existent aussi au Centre régional africain d'administration du travail (CRADAT) sis à Yaoundé, pour les pays africains francophones. L'OMS a organisé aussi un cours de formation en épidémiologie qui comporte des parties substantielles de statistique, alternativement à Bamako (Mali) et à Nairobi (Kenya) respectivement pour les francophones et les anglophones. Des efforts devraient être aussi déployés pour utiliser certains centres existants, participant au Programme de formation statistique pour l'Afrique, pour une formation spécialisée dans les domaines des statistiques

agricoles, de l'organisation des enquêtes et des sondages, et des statistiques sur la santé. L'Institut de statistique et de l'économie appliquée (ISAE) de Kampala (Ouganda) et l'Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (INSAE) d'Abidjan (Côte d'Ivoire) pourraient être considérés pour ce genre de formation.

204. L'idée d'accorder une priorité aux cours de courte durée ne devrait pas vouloir signifier que la formation jusqu'au niveau de "Master's" devrait être découragée. Pour des domaines spécialisés comme les statistiques économiques et la démographie, les programmes existants au niveau de "Master degree", spécialement aux centres de formation statistique et aux instituts régionaux des Nations Unies pour la formation et la recherche en matière de population, fournissent des services importants et devraient continuer dans ce sens. La question est de savoir si, pour travailler dans les services de statistique, la formation au-delà du Master degree est nécessaire ou souhaitable. En dehors des services statistiques suffisamment développés pour entreprendre des recherches substantiellement profondes ou des recherches méthodologiques, il ne semble pas nécessaire de former le personnel des services nationaux de statistique au-delà du Master degree. Cependant, la plupart des services de statistique sont invités à entreprendre un travail analytique et cette position vis-à-vis de la formation au-delà du master degree devra de temps en temps être révisée. Que la formation en techniques analytiques débouche sur la délivrance d'un diplôme est aussi une question à laquelle chaque pays devra répondre individuellement. Il est apparu que si l'Institut régional d'Etudes en matière de population n'avait pas, au moment de sa création, établi des relations spéciale avec l'Université du Ghana pour permettre à ses lauréats de recevoir des certificats et des diplômes, le niveau de base de ses étudiants en aurait été sérieusement affecté.

205. Un autre aspect de la mise en valeur de ressources humaines qui mérite d'être considéré est celui de l'utilisation du personnel statistique après la formation spécialisée. A cause de l'absence d'une politique cohérente en matière de mise en valeur du personnel dans la plupart des SNS, la sélection du personnel pour la formation spécialisée ainsi que son placement, se font plutôt au hasard, exposant parfois la gestion aux critiques de népotisme et de choix guidé par des relations plutôt personnelles. Il est très courant qu'un personnel envoyé en formation dans le domaine démographique, par exemple, soit affecté immédiatement après sa formation dans la section de comptabilité nationale. Ainsi, la spécialisation du personnel ne conduit pas toujours à l'amélioration du rendement. Parfois, une personne sans aucune qualification est envoyée en formation, et il est incapable de profiter de la bourse qui lui est offerte. Dans ces cas, aussi bien l'institution désignant le candidat que celle qui le reçoit sont les deux coupables. La dernière institution devrait étudier minutieusement les informations données sur le candidat ainsi que ses qualifications avant de l'admettre à la formation. Dans les années 90, un processus d'analyse plus stricte devra être appliqué si les bourses octroyées doivent aboutir à une amélioration effective de ressources humaines.

206. Les procédures de promotion donnent aussi lieu à des mécontentements au sein du personnel. Il y a parfois un manque de transparence dans la manière dont les promotions sont effectuées. Des lignes directrices devraient être élaborées et mises en oeuvre équitablement pour s'assurer que tous les membres du personnel trouvent justice dans le fonctionnement du

système de promotion de leur service. Les organigrammes des services devront aussi être périodiquement révisés pour refléter la situation du "marché" au niveau de la fonction publique et montrer que des membres du personnel ne sont pas indûment gardés pendant trop longtemps à un même niveau quand il y a des possibilités de rectification.

### Production des données

207. Il a toujours été généralement accepté qu'un bon programme de statistique utilise une combinaison attentive de fichiers administratifs, de recensements, et d'enquêtes. Toute tentative de donner plus d'importance à l'une de ces composantes au détriment des autres déséquilibre le programme. Dans les années 90, les SNS devront utiliser au maximum les fichiers administratifs. Ceux-ci sont déjà utilisés pour les statistiques du commerce, mais cela doit être étendu pour couvrir les données sur la sécurité sociale et les fichiers semblables. Des efforts devraient être déployés pour améliorer la couverture (géographique et de l'événement) de l'état civil. Les services nationaux de statistique ne sont pas généralement responsables de l'état civil mais peuvent promouvoir l'amélioration du système en collaboration avec le ministère de la santé, le ministère de l'intérieur et les autres organes intéressés.

208. Les recensements des années 90 seront effectués sous une pression considérable à cause des coûts élevés qu'ils impliquent. Les recensements agricoles en ont déjà souffert au niveau de la région et dans l'avenir, on insistera davantage à ce que les pays africains utilisent des enquêtes agricoles pour collecter la plupart des données dont les utilisateurs ont besoin dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture. Les recensements de la population n'ont pas encore été affectés jusqu'ici à cause de l'appui financier massif du FNUAP et des autres donateurs. Les frais locaux qui doivent être couverts exclusivement par les gouvernements africains sont de plus en plus payés par des donateurs étrangers. Espérons que les perspectives de recensements démographiques continueront à être brillants dans les années 90. Cependant, il est nécessaire que les pays africains considèrent l'utilisation croissante du sondage dans les recensements. Un dénombrement complet, par exemple, pourrait être limité à quelques variables comme le nom, l'âge, le sexe et les relations avec le chef du ménage. Toutes les autres variables pourraient être recherchées à partir d'un échantillon, et les pays statistiquement plus avancés utiliseraient un plan d'échantillonnage à plusieurs degrés pour collecter les différentes données. La question du remplacement des recensements démographiques par les registres de population n'a pas encore surgi en Afrique comme il en est le cas dans certains pays d'Europe occidentale. Il n'y a pas de fichiers de population assez viables pour remplacer les données contenues dans les recensements démographiques et par conséquent, des efforts de rendre ces derniers moins coûteux devraient continuer à être sérieusement considérés.

209. Concernant les recensements industriels, la situation est que très peu de pays ont participé à l'actuel programme mondial de recensement industriel parce qu'il n'y a pas beaucoup de donateurs désireux de financer ce genre d'opérations. Ici aussi, les enquêtes industrielles pourraient remplacer les recensements. Une solution doit cependant être trouvée pour la couverture de petites entreprises, dont la plupart appartiennent au secteur non structuré. Ce secteur devient de plus en plus important dans beaucoup de pays africains à cause de l'incapacité du secteur structuré à absorber toute la main-d'oeuvre.

210. Il ressort des discussions qui précèdent que les enquêtes revêtent une importance capitale dans le calendrier statistique de l'Afrique, non seulement parce que les recensements sont plus coûteux et que les fichiers administratifs ne fournissent pas régulièrement des données économiques, sociales et démographiques suffisantes, mais aussi à cause du besoin urgent de certains types d'informations qui peuvent être plus rapidement fournies à travers des enquêtes. Cela ne devrait pas surplanter les programmes à long terme pour l'obtention de certaines données comme résultant des fichiers administratifs normaux. Les taux de mortalité, par exemple, sont souvent plus généralement estimés à partir des enquêtes plutôt que des recensements. Ceci parce que les données issues des enquêtes sont généralement supérieures à celles des recensements. Malheureusement, les données issues des enquêtes sur la mortalité sont aussi soumises à toutes sortes de déficience. L'objectif à plus long terme est de mettre en place, au niveau des pays africains, un système d'enregistrement des naissances et des décès à partir duquel on pourrait obtenir des données fiables sur la mortalité. Un système d'enregistrement bien réfléchi fournit des données de meilleure qualité, et plus important encore, à de plus fiables niveaux de désagrégation. Pour des besoins de planification et de gestion en matière de santé, il est très important d'avoir des données sur la mortalité par petites zones.

211. Eu égard à la production des données, le domaine susceptible de poser plus de problème est probablement celui du traitement des données. Il y a tellement eu d'innovations technologiques au cours de ces dernières années que les perspectives de progrès même très phénoménaux sont prometteuses. Il est évident que pour les années 90 le micro-ordinateur dominera divers aspects du travail du service statistique. Un aspect particulièrement intéressant pour l'Afrique est l'entrée décentralisée des données, y compris l'utilisation des machines portables. L'entrée décentralisée des données a été l'une des caractéristiques de l'Enquête sur la mesure des niveaux de vie (EMNV) en Afrique. De plus, les publications avec des graphiques sont faciles à réaliser et cela permettra aux services de statistique de produire des publications plus attrayantes.

212. Il est également nécessaire de normaliser les moyens de communication magnétiques par lesquels les données peuvent être échangées. La plupart de services africains de statistique utilisent des systèmes d'opération de la famille MS/DOS, et si tout le monde peut utiliser les disquettes à double facettes et à double densité pouvant contenir 360 KB d'informations, il sera alors possible d'échanger facilement des fichiers de données. Cet échange de fichiers de données est particulièrement important au sein des pays si les données collectées par les agences de statistique devront être pleinement exploitées par tous les utilisateurs.

### Qualité de données

213. Au cours des années 90, les utilisateurs peuvent devenir plus critiques sur la qualité des données produites par les services africains de statistique. Non seulement les utilisateurs seront techniquement plus qualifiés pour analyser les données, mais ils seront en contact avec une grande variété de ces données, ce qui facilitera l'identification de leurs inconsistances aussi bien internes qu'externes. Les agences de statistique devraient examiner la qualité des données produites. Les techniques de contrôle de la qualité devront être appliquées non seulement au stade de la collecte, mais aussi à ceux du traitement et de la diffusion des données.

214. Nombre de services statistiques appliquent déjà des contrôles rudimentaires dans le travail sur le terrain, tel que la vérification du travail des enquêteurs sur le terrain à 100 % par "sondage". Cependant, l'application des techniques de contrôle de la qualité, similaires à celles appliquées dans le domaine de l'industrie, est rare.

215. L'évaluation de la qualité se fait aussi rarement. Dans les recensements démographiques, très peu de pays africains effectuent des enquêtes post-censitaires de contrôle bien conçues pour mesurer l'erreur de couverture, et presque aucun d'entre eux ne compte entreprendre une évaluation de l'erreur au niveau du contenu. Pendant les années 90, plus de pays africains devront s'occuper de la question des erreurs au niveau de la couverture et du contenu et si possible des expériences basées sur les conditions locales et non importées, et dans certains cas suivant une méthodologie inadéquate, pourront être effectuées pour trouver la meilleure approche possible de ces évaluations.

#### Application et analyse des données

216. Plus d'applications de données statistiques se font aujourd'hui dans presque chaque sphère d'activités comme la formulation de politique, la planification, l'administration, la recherche, l'enseignement, le sport pour n'en citer que quelques unes. Les années 90 verront ce domaine d'application des données statistiques, non seulement élargi, mais aussi approfondi. Des applications plus sophistiquées seront effectuées en Afrique à l'instar de ce qui se fait déjà dans le monde développé. Le statisticien, par conséquent, doit accepter le défi de produire les types de données qui rendront possible cette révolution dans les applications de données.

217. Un aspect étroitement lié à ce qui précède concerne l'envergure de l'analyse qui sera tentée dans la région au cours de la décennie à venir. L'une des critiques formulées contre les SNS est qu'ils n'effectuent eux-mêmes aucune analyse substantielle de leurs données et qu'ils sont incapables d'identifier leurs lacunes. Il a également été précisé que les données qui n'ont pas été analysées ne sont d'aucune utilité, et que l'analyse des données en Afrique doit progresser si les applications des données doivent être élargies.

218. D'une manière générale, les SNS doivent entreprendre, au minimum, une étape préliminaire ou descriptive de ses données. Pour cela, il y a des techniques publiées pour l'analyse explorative des données. La plupart des statisticiens ont été formés dans l'utilisation de ces techniques et accepteront le défi de remplir ces tâches.

219. Pour une analyse approfondie des données, la collaboration des unités de recherche des ministères, des sociétés parastatales et des universités, sera nécessaire pour que l'analyse entreprise soit consistante. Si les résultats de l'analyse doivent être utiles aux responsables politiques et planificateurs, un rapport analytique plus technique devra alors être condensé et simplifié en quelques 3 à 6 pages avant d'être transmis aux responsables de décisions et aux planificateurs.

### Diffusion des données

220. Dans la section 3, il a déjà été fait mention de la diffusion des données. Les problèmes susceptibles de surgir dans les pays africains au cours des années 90 se sont déjà posés aux pays développés, comme par exemple les différents modèles de formats dans lesquels les produits devraient être diffusés, la politique relative à la diffusion des données et la commercialisation des produits.

221. La tradition de ne publier les données que sous forme de publications statistiques, disparaît de plus en plus et bon nombre de SNS sortent déjà des imprimés d'ordinateurs et des cassettes pour certains de leurs clients. Cette diversification des produits statistiques continuera dans les années 90 et réduira dans certains pays la demande de publications statistiques. Les services statistiques doivent de ce fait se préparer suffisamment pour faire face à ces défis. De grands ensembles de données avec des graphiques appropriés peuvent être stockés sur des disques CD-ROM qui peuvent être diffusés auprès des utilisateurs à l'aide d'un équipement approprié. Là où il y a des liaisons de communications adéquates au sein et entre les pays, les données peuvent même être transmises d'une localité à une autre, pourvu que l'équipement adéquat soit installé.

222. En ce qui concerne la politique relative à la diffusion des données, les services statistiques doivent se défaire de l'idée que toute information statistique est confidentielle. Selon la législation en vigueur dans beaucoup de pays africains, les informations sur des personnes ou des entreprises individuelles sont confidentielles. Des données dans lesquelles toute information relative à l'identification a été effacée de manière qu'elles ne peuvent plus être reliées à une personne, une entreprise ou une organisation de référence, ne peuvent plus être considérées comme confidentielles. Dans tous les cas, chaque pays africain doit développer sa propre politique en matière de diffusion qui ne devrait pas être indûment restrictive et qui permettrait le maximum d'applications et d'analyses de ses données.

223. Une question qui a surgi plus récemment est celle de savoir si les services statistiques ne devraient pas initier plus de tentatives pour la commercialisation de leurs produits. Certains pays africains vendent certains de leurs produits, mais comme les revenus ne profitent pas directement au service statistique, celui-ci ne déploie pas d'efforts soutenus pour vendre ces produits. Deuxièmement, comme il y a une tradition d'acquérir gratuitement ces produits, spécialement au niveau des institutions du secteur privé qui constituent la majorité des utilisateurs, tout changement brusque vers le système de vente ne fait qu'engendrer de la confusion. Ce qui peut être facilement réalisable est de continuer à avoir une combinaison de distribution gratuite et de vente, tout en ne limitant la distribution gratuite qu'à des clients soigneusement sélectionnés. Là où ce n'est pas encore fait, ce changement d'approche devrait être introduit petit à petit et devrait coïncider avec le temps où les services statistiques seront suffisamment redynamisés pour être en mesure de produire à temps des rapports de bonne qualité. Si les rapports tardent, et sont de plus de mauvaise qualité, aucune tentative de commercialisation ne pourra produire des résultats significatifs. Il a été soutenu que la commercialisation des produits aidera les services statistiques à évaluer la demande des utilisateurs, mais comme le relève Sadowsky, dans le document déjà cité, c'est une entreprise très difficile. Il affirme qu'"une évaluation de cette demande est importante si le service national de statistique doit distribuer les ressources déjà rares entre les activités en cours et

les nouveaux développements tels que les services statistiques informatisés. Dans la mesure où le service national de statistique joue un rôle directement intégré dans la planification et l'évaluation de la politique au niveau du gouvernement, aussi bien la nature que le niveau de la demande de l'utilisateur seront plus faciles à déterminer puisque le service national de statistique sera invité à traiter des questions pertinentes aux politiques du moment. L'évaluation de la demande au niveau des publications est encore plus difficile, et ne concerne pas la demande latente des autres formes de produits statistiques qui pourraient être utiles, comme les produits lisibles à la machine, les produits disponibles dans les systèmes statistiques informatisés de différentes sortes, et des systèmes statistiques d'information géographique....". Si donc la demande des consommateurs doit être déterminée en partie par la vente des produits, il faut alors faire une large publicité de tous les produits et leur fixer des prix raisonnables. Aucun produit statistique ne peut avoir un prix permettant de recouvrer entièrement les frais engagés, mais la politique de fixation des prix doit tenir compte de ce que le marché peut payer.

### Bases de données statistiques

224. Des bases de données statistiques existent déjà dans la région, aux niveaux régional, sous-régional et de quelques pays. Leur création a été motivé par le désir de stocker de grandes quantités de données statistiques qui étaient disponibles, de manière à pouvoir les rappeler et les utiliser. La base de données statistiques de la CEA (DB) a été la première à être créée et depuis lors, des bases nationales de données ont été développées dans des pays comme l'Algérie, la Tunisie et le Bénin. D'autres pays comme le Nigéria sont en train de développer leurs bases de données statistiques. Les années 90 connaîtront plus de discussions sur plusieurs aspects de développement et d'utilisation des bases de données statistiques comme les notions générales du système de stockage, la flexibilité des systèmes de recherche des données, les systèmes de gestion de bases de données (DBMS), l'accès physique à la base de données et le développement de bases de données sur micro-ordinateurs.

225. Au moment de concevoir une base nationale de données, on devra, au préalable, préciser son contenu et ses fonctions, ceci pour s'assurer qu'il y a assez d'espaces dans le disque pour le stockage des données et la recherche en ligne. Si l'on n'y prête pas attention au stade initial du développement, des problèmes se poseront quand certaines catégories de données ne seront plus en ligne alors qu'elles doivent souvent être utilisées.

226. Un autre problème à résoudre concerne l'utilisation des systèmes de gestion de bases de données (DBMS). De l'expérience africaine, le DBMS jusqu'ici utilisé a été un logiciel spécial mis au point par les fabricants d'ordinateurs, et parfois celui-ci n'a pas les caractéristiques essentielles pour gérer très efficacement une base de données. Il est important qu'au moment de concevoir une base de données, des normes soient développées pour permettre aux logiciels de stockage et de recherche, etc., d'être déplacés d'une machine à l'autre. L'expérience de la CEA où la DB utilise un progiciel particulier de même qu'un logiciel spécial approprié à cette machine, a permis à la DB de la CEA d'être, jusqu'à ce jour, transférée dans des pays avec le même équipement que celui sur lequel elle était installée à Addis Abeba.

227. Pour aider les pays africains à éviter certains de ces problèmes, il est nécessaire d'élaborer des lignes directrices pour le développement de bases nationales de données statistiques. La CEA ou toute autre organisation pertinente peut élaborer ses directives et les soumettre à la considération des plus importantes parties intéressées dans le développement de bases de données. L'adoption de ces lignes directrices permettra l'établissement de liaisons avec les bases de données régionales et sous-régionales. Les changements intervenus dans le domaine des communications au cours de la dernière décennie démontrent que ces liaisons sont possibles dans les années 90 et devront être adéquatement exploitées.

228. Avec les nouveaux développements qui ont accru la capacité de l'ordinateur, son utilisation comme machine de choix pour créer des bases de données dans certains pays africains, ne peut plus être ignorée. Des questions relatives à la sécurité, au caractère confidentiel, à l'intégrité et à la propriété des données, qui s'appliquent aux ordinateurs liés à une unité centrale ou aux mini-ordinateurs, s'appliqueront aussi aux micro-ordinateurs.

### Domaines prioritaires de l'activité statistique

229. La demande croissante des services nationaux de statistique provenant des sources aussi bien internes qu'externes pour avoir des ensembles de données plus complexes et pour être associé à des activités qui peuvent ne pas être considérées comme statistiques, persistera au cours des années 90. Un exemple d'une activité non statistique à laquelle certains SNS ont été invités à participer dans le passé est la livraison de cartes d'identité. Dans certains pays il y avait des demandes pour combiner les recensements démographiques et la livraison de cartes d'identité. Des services nationaux de statistique de certains pays ont pu résister, mais au moins dans un pays, ce principe a été soutenu par le SNS. Des pressions du genre continueront à être exercées dans les années 90. La livraison de cartes d'identité est considérée comme ayant des implications politiques évidentes et donc comme une activité à laquelle le SNS doit participer.

230. La pression continuera pour la fourniture de données à utiliser pour assurer le suivi des programmes approuvés par les gouvernements africains tels que l'ajustement structurel, la santé pour tous d'ici l'an 2000, la réforme agraire et le développement rural, la survie, la protection et le développement de l'enfant, le Plan d'action de Lagos et l'Acte final de Lagos. Les SNS ne peuvent pas continuer à fournir toutes ces données au cours des prochaines années et des priorités doivent donc être établies pour déterminer les données à produire ainsi que les activités statistiques susceptibles de les produire dans les délais impartis.

### Budget

231. La récession économique en Afrique a fait qu'il n'y a que des ressources très limitées pour les activités statistiques ainsi que pour les autres activités du secteur public. Les difficultés actuelles que connaissent les SNS affectent aussi d'autres unités du secteur public. Cette situation peut persister pendant une grande partie de cette décennie qui commence. Les SNS devront donc préparer des budgets en gardant à l'esprit ce problème. Les pays développés connaissent aussi des problèmes économiques et de ce fait, ne pourront pas toujours être en mesure d'assurer un appui financier croissant aux statistiques. Les SNS devront en conséquence cultiver l'esprit d'autosuffisance.

232. La préparation des budgets-programmes en reliant les produits finaux aux ressources à prévoir est l'une des manières de convaincre les gouvernements que les ressources sont utilisées avec parcimonie. L'assistance étrangère ne viendra que si les statistiques bénéficient d'une grande priorité de la part du gouvernement dans ses négociations avec les donateurs; mais les SNS doivent s'assurer que lorsque cessera l'assistance étrangère, les activités initiées avec cette aide peuvent être soutenues. Une approche qui a été essayée dans au moins un pays est celle de n'accepter un projet soutenu par l'assistance étrangère que si les frais qui reviennent aux gouvernements sont bien spécifiés dans le budget du gouvernement. Une fois la ligne budgétaire établie, il est possible d'augmenter la provision au cours des années suivantes.

### Coordination

233. La question de coordination au niveau du SNS, au sein des producteurs des statistiques dans un pays et entre les donateurs et le pays bénéficiaire, sera plus sérieuse au cours des années 90 à mesure que les ressources deviennent rares. Des mécanismes devront être mis en place pour coordonner les activités au sein du SNS lui-même. Il y a beaucoup de signes qui laissent voir que cette coordination n'existe pas toujours dans certains services. La coordination au sein des producteurs statistiques a aussi souffert à cause de petites jalousies, mais elle devra être assurée pour que les opérations statistiques soient rentables.

234. La coordination entre les organismes donateurs et le pays bénéficiaire dans le domaine de la statistique, devra être renforcée pour éviter des compétitions inutiles et des doubles emplois. C'est dans l'intérêt aussi bien des donateurs que du pays bénéficiaire que cette coordination devrait exister. Un donateur déçu par l'absence de coordination dans le passé a affirmé qu'il préférerait être une agence d'exécution ou être seul dans un petit nombre de pays plutôt que de participer à des assistances de plusieurs donateurs dans n'importe quel pays. Par conséquent, l'un des grands défis des années 90 sera d'assurer cette coordination pour soutenir l'effort des donateurs.

### Rôle de la femme

235. La nécessité de traiter des problèmes de la femme a été longuement soulignée dans les stratégies prospectives de Nairobi pour la promotion de la femme. Deux aspects de cette question seront discutés à cause de leurs implications pour les statistiques durant la décennie qui commence. Le premier concerne la contribution de la femme au développement. Les stratégies lançaient un appel afin que des efforts appropriés soient fournis "pour mesurer et refléter ces contributions dans la comptabilité nationale, les statistiques économiques et le PNB". L'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW), en collaboration avec la CEA et le bureau de statistique des Nations Unies, a déjà pris l'initiative de préparer un "manuel de traitement des statistiques sur les femmes du secteur informel dans les domaines industriel, commercial et de services en Afrique". Des données désagrégées par sexe, spécialement sur les personnes oeuvrant dans le secteur non structuré, sont certains des besoins à satisfaire. Il y aura d'autres demandes qui ne peuvent être satisfaites que si le SNS suit le conseil que lui donnaient depuis des années les Nations Unies à savoir que toutes les données doivent être désagrégées par sexe et par âge quand c'est possible.

236. Le deuxième problème est lié à la femme dans les statistiques. Il y a aujourd'hui très peu de statisticiennes de niveau supérieur dans les SNS et dans les instituts de formation (aussi bien les stagiaires que les formateurs). Cette situation constitue un problème général pour toutes les professions qui demandent de grandes connaissances en mathématiques. Il est donc nécessaire de redresser cette situation. Des efforts concertés doivent être déployés pour encourager les femmes à suivre la formation de statisticiens et pour inclure celles qui sont qualifiées parmi le personnel des instituts de formation.

#### Mise au point des méthodes et des normes

237. Il est nécessaire d'effectuer beaucoup plus d'études méthodologiques en Afrique ainsi que l'application des normes dans les SNS. A mesure que les africains deviennent plus qualifiés, ils ont besoin de prendre des initiatives pour faire des expériences statistiques, mener des études pilotes et méthodologiques plus adaptées aux conditions de l'Afrique. Il y a beaucoup de domaines qui ont besoin de ces études comme par exemple les mesures objectives, les estimations de l'enquête dans le domaine de l'agriculture, l'évaluation de l'erreur au niveau de la couverture et du contenu dans les recensements et les enquêtes, les tailles effectives de l'échantillon dans les enquêtes sur les revenus, les consommations et les dépenses, etc.

238. Il est également nécessaire d'appliquer des normes uniformes dans les concepts, les définitions et les systèmes de classification, spécialement au sein d'un même pays. De plus, le problème de contrôle de la qualité est devenu l'un des plus grands défis des années 90. Les SNS doivent par conséquent mettre au point des méthodes de contrôle de la qualité à tous les stades de leurs activités, de la collecte des données à la publication des résultats, afin que l'erreur dans leur produit final (les données publiées) soit minimisée.

239. Pour aider les SNS à accomplir ces deux fonctions, ils doivent créer en leur sein des divisions des méthodes et des normes. Les personnes qui y travailleront devront être notamment des statisticiens mathématiciens ainsi que des experts dans le domaine de l'opération. Ces divisions devraient être opérationnelles aussitôt que possible. Là où l'on ne peut créer une division entière, une petite unité peut être établie au début avec un mandat limité, pour que les inquiétudes des utilisateurs au sujet de la qualité puissent être apaisées.

#### Rôle des associations statistiques nationales, sous-régionales et régionales

240. Nombre d'associations statistiques existent aujourd'hui aux niveaux national, sous-régional et régional en l'Afrique. Au cours des années 90, celles-ci devront accroître leur rôle dans le développement de la statistique de la région. Au niveau national, des réunions des organes professionnels peuvent être utilisées pour discuter des questions méthodologiques et de fond qui intéressent le pays, et l'expertise de l'association peut aussi être utilisée pour effectuer des travaux au nom du système statistique national. Des efforts similaires peuvent être déployés au niveau sous-régional.

241. Au niveau régional, l'Association africaine de statistique (AFSA) a convoqué sa première conférence scientifique en 1989, au cours de laquelle des documents techniques ont été débattus. Une deuxième conférence scientifique se tiendra probablement l'année

prochaine à Rabat (Maroc) et les statisticiens africains y discuteront de diverses questions qui surgiront de leur travail. Ce genre de cadre qui rassemble des statisticiens gouvernementaux, académiques, commerciaux et autres, leur offre une excellente opportunité d'échanger leurs expériences. Le soutien du gouvernement à des associations statistiques nationales, sous-régionales et régionales est très nécessaire pour s'assurer que ces associations continueront à rendre des services utiles au pays. Là où ces associations nationales n'existent pas encore, des efforts devront être déployés pour les créer.

### Résumé des problèmes

242. Certains sujets susceptibles de poser de grands défis à l'Afrique au cours des années 90 ont été discutés dans cette section. Il s'agit entre autres de la compétition entre la demande intérieure et extérieure des données, le choix d'un nombre minimal de domaines que doivent couvrir les SNS, la gestion des services statistiques, la mise en valeur des ressources humaines y compris la formation, la nécessité d'établir un équilibre entre recensements, enquêtes et fichiers administratifs, l'évaluation de la qualité des produits statistiques, le type d'analyse que doivent entreprendre les services nationaux de statistique, la formulation de la politique relative à la diffusion des données, la commercialisation des produits statistiques, la détermination des priorités, la préparation des programmes de travail, la coordination, l'accroissement de la participation de la femme dans le développement de la statistique et le besoin d'unités de méthodes et de normes au sein des SNS. Ces problèmes devront être traités au niveau de chaque pays si des progrès doivent être réalisés dans le développement de la statistique.

## **C. DEUXIÈME PARTIE :**

### **STRATÉGIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE**

#### **5. GENERALITES**

243. Dans l'introduction de ce document, il a été fait mention du Plan d'action d'Addis Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90. Dans le document de base préparé par la CEA à l'intention de la sixième session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains, l'un des facteurs identifiés comme étant à la base du développement plutôt négatif de la statistique dans le passé était "le manque d'appréciation du rôle des statistiques dans la planification et le suivi du développement". Ce qui n'a pas été mentionné est le fait que la planification du développement avait considérablement souffert dans les années 80 et avait été plus ou moins abandonnée par beaucoup de pays africains dans leur effort pour un redressement économique à court terme. Cette déficience a récemment été corrigée dans beaucoup d'initiatives entreprises par la communauté internationale. Certaines de ces initiatives sont l'Initiative africaine de la capacité de production (ACBI) pour un renouvellement de la planification du développement en Afrique (Projet du PNUD RAF) 89/054) et les études nationales des perspectives à long terme (NLTPS).

244. Le ACBI, coparrainé par la Banque africaine de développement, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale, a pour objectif primordial de constituer et de renforcer les capacités locales en matière d'analyse politique et de gestion économique en Afrique subsaharienne. Toutes ces deux fonctions ne peuvent être accomplies efficacement sans l'existence d'un système satisfaisant d'informations. Des pressions s'exerceront sans doute sur les SNS pour avoir des données plus détaillées et complexes aussitôt que ACBI commencera par exercer ses effets sur l'analyse politique et la gestion économique.

245. La deuxième initiative, pour un renouvellement de la planification du développement en Afrique, a été entreprise par le PNUD suite à l'insatisfaction de beaucoup de planificateurs du développement en Afrique, en ce qui concerne l'expérience de la planification en Afrique. Le PNUD a donc préparé un plan d'approche qui doit être discuté lors de diverses réunions en 1991. Le document préliminaire du PNUD contient aussi une annexe sur "le Système minimal d'information statistique pour la planification et l'analyse économique". Les besoins des données (qui sont encore en discussion) tels qu'identifiés dans cette annexe comprennent des indicateurs de la situation économique (produit industriel, épargne, dépenses et revenus de l'Etat, commerce extérieur, prêt du système bancaire aux individus, secteur non structuré) et des données sociales (démographie, information économique sur les ménages, éducation). Le niveau d'information nécessaire pour la planification du développement est en réalité plus étendu que ce qui apparaît dans l'annexe, mais cette dernière sert à mettre en exergue les types de données qui doivent être livrées à temps aux planificateurs s'ils doivent redynamiser le processus de planification.

246. La troisième initiative, le NLTPS du PNUD, prend aussi sa source dans deux études de perspectives, l'une par la CEA et l'autre par la Banque mondiale respectivement sur l'Afrique et sur l'Afrique subsaharienne. Le NLTPS a la mission de fournir à tous les partenaires du développement d'un pays, une vision de ce que sera le futur dans 25 ans par exemple. Ceci aura l'avantage de corriger une déficience des politiques d'ajustement structurel de la Banque mondiale qui vise des solutions à court terme de la situation économique sans aucune garantie des futures orientations du développement. Le NLTPS sera donc un cadre de référence pour les stratégies de développement à court, moyen et long terme en vue de résoudre les problèmes économiques d'un pays. Tout comme les deux autres initiatives, les besoins de données pour la préparation des perspectives à long terme sont énormes, compte tenu particulièrement du fait que tout scénario du développement futur se basera sur des données relatives aux courants passés.

247. Pour répondre aux besoins des données de ces initiatives ainsi que d'autres demandes internes, le service statistique lui-même devra être renforcé. Des discussions relatives au renforcement des systèmes statistiques ont eu lieu non seulement sous les auspices des Nations Unies, mais aussi lors d'une réunion conjointement organisée par l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT) et la Banque mondiale<sup>10</sup>. Parmi les points

---

<sup>10</sup> Travaux d'un séminaire tenu au Luxembourg, 20-22 juin 1990, sur le renforcement des systèmes statistiques en Afrique subsaharienne Inter-Etat No. 3 EUROSTAT, septembre 1990.

soulignés comme étant des domaines prioritaires dans le futur, figurent ceux qui suivent :

- La demande effective des statistiques doit être promue;
- Des plans quinquennaux pour le développement de la statistique sont nécessaires;
- Les agences donatrices doivent développer un cadre pour l'assistance technique;
- La formation en gestion est nécessaire;
- Les activités antérieures doivent être évaluées afin de tirer des leçons pour l'avenir.

Autres domaines qui doivent aussi être améliorés sont les suivants :

- Contrôle et motivation du personnel dans son travail;
- Prévision des problèmes et leur insertion dans la planification et la mise en oeuvre des projets.

248. La plupart de ces recommandations ne sont pas nouvelles, vu qu'elles ont été formulées lors des réunions antérieures des statisticiens africains au cours de la dernière décennie. Elles sont toujours restées au niveau des propositions ou des résolutions sans aucune stratégie effective pour leur mise en oeuvre. Il est donc nécessaire non seulement qu'une stratégie soit adoptée, mais aussi que des moyens de sa mise en oeuvre soient proposés. Dans les paragraphes qui suivent, on tentera de proposer une stratégie de développement de la statistique en Afrique. La troisième partie sera consacrée aux actions qui doivent être entreprises pour exécuter ladite stratégie. Cette stratégie montrera ce qui doit être fait à trois niveaux différents à savoir : national, sous-régional et régional, et global.

### **Niveau national**

249. Il ressort de l'analyse de la première partie que les statistiques africaines sont à des niveaux de développement variés. Par conséquent, toute stratégie d'accroissement des capacités de ces services devra être spécifique à chaque pays. Cependant, des lignes directrices générales peuvent être formulées pour aider les plans spécifiques des pays à accroître la capacité statistique.

## **6. EVALUATION DES BESOINS**

250. La première étape à engager dans chaque pays consiste en l'évaluation des besoins. Cette approche a été utilisée efficacement par le FNUAP dans le domaine de la population. Elle implique une équipe d'experts visitant les pays et, à travers des discussions avec un grand groupe d'officiels nationaux, chercheurs d'universités, divers institutions des Nations Unies et organismes donateurs, obtenant un tableau de l'ensemble des besoins dans les divers domaines d'intérêt. Le projet de rapport de l'équipe d'évaluation est envoyé au gouvernement pour commentaires et révision si nécessaire. Le FNUAP demande que des documents de projet soient préparés pour des domaines où il peut partiellement ou totalement assurer le financement. Les projets où le FNUAP ne peut financer que partiellement sont alors transmis à d'autres donateurs pour qu'ils montrent le niveau de leur intérêt et de leur engagement.

251. Dans le domaine de la statistique, cette approche peut être adoptée pour identifier les besoins présents et futurs des utilisateurs primaires en matière de statistique. Les utilisateurs comprennent les ministères du Plan et des Finances et les ministères sectoriels, les universités et la Banque centrale. L'utilisation à laquelle les domaines statistiques étaient destinés dans le passé sera aussi analysée. Au niveau de cette évaluation des besoins, il est important de s'assurer que les données identifiées comme nécessaires seront réellement utilisées. Pour ce faire, il serait nécessaire de poser des questions spécifiques aux utilisateurs sur l'usage qu'ils comptent faire des domaines.

252. En suivant cette procédure mentionnée ci-dessus, il sera possible à l'équipe d'évaluation de déterminer les priorités à attacher à chaque type de données. Dans la situation économique actuelle des pays africains, tous les besoins de données ne peuvent pas automatiquement être pourvus par le SNS, et ainsi la question d'indiquer une équipe indépendante pour déterminer les priorités est une étape essentielle dans le processus d'accroissement de la capacité du service. La question qui se pose est de savoir quels sont les éléments dont l'équipe doit tenir compte pour déterminer les priorités y compris la liste minimale des sujets à couvrir. Ces éléments devraient inclure la pertinence politique, les besoins d'une gestion économique efficace et du développement social. L'équipe devrait faire attention aux questions posées dans les paragraphes 183-186.

253. Une autre mission qui doit être assignée à l'équipe d'évaluation est la détermination des besoins du système statistique (physiques, humains et fiscaux) qui sont requis pour pourvoir aux besoins prioritaires identifiés. L'équipe ferait aussi des recommandations sur la restructuration de l'organisation statistique globale si elle le juge nécessaire. Si nécessaire, le coût de tous ces besoins devrait être estimé.

#### Composition de l'équipe d'évaluation des besoins

254. Comme les situations diffèrent d'un pays à l'autre, aucun modèle ne peut être proposé ici. Dans nombre de pays, il y a assez d'experts locaux qui peuvent entreprendre ce travail. Dans le deuxième groupe de pays, il peut être nécessaire que seulement un ou deux experts internationaux se joignent à l'équipe nationale et la troisième catégorie des pays aura besoin d'experts internationaux constituant la majorité de son équipe. Dans tous les cas, la composition de l'équipe serait de cinq membres, avec une personnalité importante qui devrait être du côté des utilisateurs (un économiste, ou géographe économique, un sociologue, statisticien ou autre, expert en sciences sociales) comme président. Le président devrait jouir d'une position qui lui permet d'approcher directement le ministère chargé des statistiques, chaque fois que le besoin se fait sentir. Outre le président, les autres membres de l'équipe devraient être équitablement répartis entre les statisticiens et les utilisateurs.

255. La nomination de l'équipe et la définition de son mandat doivent se faire au plus haut niveau possible car ces recommandations doivent être sérieusement considérées par le gouvernement, spécialement les ministères de la planification et des finances. Même si le travail de l'équipe d'évaluation des besoins se termine avec la présentation de son rapport, il doit aussi suggérer certaines structures et législations à mettre en place pour que le système statistique puisse fonctionner plus efficacement. L'équipe devrait examiner toute la question relative au comité technique consultatif ou comité statistique ou commission statistique qui

doit être mis sur pied pour superviser le travail du service de statistique. L'équipe devra définir clairement les fonctions de cet organe. Ces fonctions devraient comprendre l'approbation du programme de travail et du budget, le suivi des produits et des réactions des utilisateurs, l'approbation des nominations des cadres administratifs et la fourniture des directives politiques.

256. Le rôle de cette équipe est tellement crucial pour le succès des efforts de développement des systèmes statistiques africains, qu'il faudrait faire preuve de beaucoup d'attention pour sélectionner les meilleures personnes possibles pour accomplir cette mission dans chaque pays.

## **7. PREPARATION DE PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT STATISTIQUE À MOYEN TERME**

257. Après l'identification de ses besoins, chaque pays devrait élaborer un plan quinquennal pour le développement statistique. Ce plan devrait établir clairement les objectifs et les problèmes qui seront traités au cours de cette période de cinq ans et comment ces problèmes seront abordés. Il sera prévu dans ce plan une section sur la mise en valeur des ressources humaines requises pour exécuter ce plan. Si le gouvernement a élaboré un plan quinquennal de développement, le plan statistique devra en tenir compte. Cependant, si le plan du gouvernement n'existe pas encore, le SNS devrait dresser son propre plan indépendant qui pourra être mis à la disposition de ceux qui seraient appelés à préparer le plan de développement national.

258. Avant d'élaborer le plan à moyen terme, le service national de statistique devrait tenir de longues discussions avec les utilisateurs primaires. Le premier projet du plan serait alors distribué à ces utilisateurs pour qu'ils mettent leurs points de vue par écrit. Ces commentaires seraient pris en compte lors de la révision du projet de plan statistique. Le plan révisé, ensemble avec les commentaires reçus des utilisateurs par le SNS, devrait être transmis à l'organe qui sera créé pour superviser le travail du service statistique.

259. Cet organe étudiera le plan à la lumière des objectifs politiques pour voir dans quelle mesure il arrivera à fournir les données dans la forme la plus utile au gouvernement et aux autres utilisateurs. De plus, l'organe de supervision statistique globale devrait aussi s'assurer que, dans la mesure du possible, des domaines seraient générés pour le suivi et l'évaluation du programme ou du projet.

260. La composante du plan sur la mise en valeur des ressources humaines devrait être minutieusement élaborée pour que la formation soit harmonisée avec les besoins du système statistique et ne soit pas dictée par la disponibilité des bourses d'études - une pratique qui a conduit au déséquilibre actuel au niveau du personnel formé entre statisticiens économistes et démographes. Il convient aussi de noter que "la formation en cours d'emploi" est probablement la meilleure formule et cela devrait être spécifié dans tout plan de mise en valeur de ressources humaines.

## **8. PRÉPARATION DE BUDGET-PROGRAMME ANNUEL OU BIENNAL**

261. Après l'approbation du plan quinquennal de développement statistique, la deuxième étape serait de préparer un budget-programme annuel ou biennal. Même si les gouvernements africains fonctionnent par système de budgets annuels, il serait utile de préparer un budget biennal qui peut être décomposé ensuite en deux budgets-programmes annuels. La préparation d'un budget-programme prend beaucoup de temps, et si cela devait se faire chaque année, le travail prendrait beaucoup de mois et le service de statistique en souffrirait.

262. La préparation d'un budget-programme suppose les étapes essentielles suivantes :

- a) Déterminer le nombre et le type de programmes, sous-programmes et éléments de programmes qui conviendront à la présentation des produits du système statistique;
- b) Spécification des produits finals;
- c) Indication des dates de livraison des produits;
- d) Besoins de ressources :
  - Budget du gouvernement;
  - Assistance extérieure.

Après l'approbation des budgets-programmes, l'administration du SNS devrait préparer des plans d'exécution du programme.

## **9. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES**

263. L'équipement et les techniques de traitement des données sont continuellement mis à jour. Le service statistique doit se tenir informé de tous ces développements et devrait concevoir un plan de traitement des données qui lui permettra de profiter pleinement de tous les développements qui interviendront après l'élaboration du plan. Ce plan de traitement des données devrait contenir des estimations de la demande actuelle et future des ressources spécifiques comme le matériel, les logiciels, le stockage massif sur disk, la capacité d'impression et les liaisons de communications. Cette planification prospective se ferait indépendamment du fait que le SNS envisage l'utilisation d'un ordinateur relié à l'unité centrale seulement, ou d'un mini-ordinateur seulement, ou des micro-ordinateurs seulement, ou une combinaison de deux ou plusieurs catégories de ces ordinateurs.

264. Dans sa politique d'acquisition, le SNS devrait prendre en compte les utilisations auxquelles sont destinés ces équipements ainsi que la disponibilité facile des logiciels d'applications. Les services d'entretien du matériel devraient être disponibles au niveau local.

Pour des opérations à grande échelle comme les recensements et les enquêtes, il est parfois recommandé qu'un certain nombre de systèmes de rechange soient prévus pour être utilisés aussitôt que certains des systèmes initiaux commenceront à mal tourner<sup>11</sup>.

265. Le plan devrait aussi comprendre des arrangements pour la formation aussi bien des spécialistes que des informaticiens. Ce plan de traitement des données fera partie intégrante du plan de développement statistique déjà mentionné dans la section 7.

266. En ce qui concerne l'analyse, chaque SNS effectue tout au moins l'analyse préliminaire ou descriptive des données qu'il collecte, à l'instar des premiers rapports, sur les pays, de l'enquête mondiale sur la fécondité et de l'enquête démographique et de santé. Les outils de réalisation de cette analyse sont décrits en détail dans les textes statistiques normaux et point n'est besoin de les répéter ici. Pour les pays qui publient aussi chaque année une enquête économique (et sociale), cette activité devrait continuer. Des efforts doivent être fournis pour présenter des données à jour dans cette enquête et les publier à temps. Chaque bureau de statistique doit effectuer une certaine analyse préliminaire des données. Pour une analyse approfondie des données, deux possibilités sont offertes au SNS. Il peut d'une part permettre à d'autres institutions d'effectuer l'analyse avec ou sans son financement; d'autre part il peut collaborer étroitement avec d'autres institutions de recherche pour réaliser son analyse. Souvent cette dernière approche suppose au préalable que le service national de statistique puisse, directement ou indirectement, financer ce genre de travail. L'option de chaque service statistique dépendra du nombre, du niveau de qualification et de l'expérience de son personnel. Si le service ne dispose pas ou n'a qu'un personnel hautement qualifié très limité, ou s'il a un personnel sans expérience, l'analyse approfondie de ses données devra alors être confiée à une autre institution. Si par contre le service est doté d'un personnel professionnel suffisamment étoffé, avec les qualifications et l'expérience nécessaires, il peut alors entreprendre l'analyse en étroite collaboration avec des institutions de recherche extérieures ou des chercheurs individuels.

267. Cette analyse approfondie doit être minutieusement préparée. Aucun modèle ne peut être proposé. Dans certains cas, par exemple, il pourrait être conseillé de proposer des thèmes de recherche à partir des résultats d'une enquête. Dans un autre cas, il peut être préférable de considérer l'interrelation des différents types de données collectées. Il convient d'adopter une utilisation discriminatoire des modèles et méthodologies de recherche d'une utilité douteuse pour la compréhension de la situation africaine et des divers facteurs qui y contribuent.

268. Dans les services de statistique qui comptent entreprendre une analyse approfondie, une unité ou un département spécial de recherche devrait être mis sur pied. Il faudrait veiller à ce que son personnel ne soit pas détourné de leurs fonctions d'analyse pour aider dans la collecte des données comme cela s'est passé dans au moins un pays. Il serait bon de bouger

---

<sup>11</sup> Département de la coopération technique pour le développement et Bureau de statistique des Nations Unies. L'utilisation des micro-ordinateurs pour le traitement des données de recensement. Document de travail UNFPA/SNT-88-P091/1 - Nations Unies, New York, 1989.

de temps en temps certains membres du personnel pour s'assurer que les nouvelles idées et méthodologies soient introduites dans l'unité. Une approche possible serait d'élaborer des arrangements d'échanges avec l'université du pays soit sous forme de congé ou de mission, afin de permettre un échange régulier de personnel entre l'unité et les départements pertinents de l'université.

269. Pour la plupart des pays africains, néanmoins, la solution rationnelle est que le service statistique entre en contact avec des institutions nationales de recherche afin qu'elles effectuent l'analyse approfondie en son nom. Les termes dans lesquels ce travail serait réalisé se négocieraient entre les deux parties concernées. Ces termes varieront d'un pays à l'autre et aucune ligne directrice générale ne peut être conçue en la matière.

270. Des recherches sur les méthodes peuvent aussi être entreprises par le SNS seul ou en collaboration avec un institut de recherche national, sous-régional ou régional approprié. Une planification minutieuse de cette recherche est essentielle pour éviter le gaspillage de ressources.

## **10. STOCKAGE, RECHERCHE ET DIFFUSION DES DONNÉES**

271. Avec les récentes innovations technologiques telles que le CD-ROM, il est possible de stocker beaucoup de données sur une diskette qui peut être facilement diffusée. Une plus grande manipulation des ensembles de données de recensements peut être effectuée si par exemple un échantillon de 0,1 % était stocké sur une diskette de 5,25 pouces. Avec quelques exceptions, la population de la plupart des pays africains s'élève à moins de 30 millions. Le genre de données collectées lors des recensements en Afrique peut être adéquatement stocké sur deux ou trois diskettes à haute densité de 3,15 pouces. Pour le Nigéria dont la population est estimée à plus de 100 millions, un échantillon de 0,1 % de données de recensement peut être stocké sur un disk fixé<sup>12</sup>. Il est aujourd'hui possible d'attacher ces capacités des disks aux micro-ordinateurs, soit individuellement ou dans un arrangement du réseau local.

272. Le bon stockage de données est important pour assurer une recherche et une utilisation faciles. Avec le développement croissant des bases de données statistiques dans la région, les questions relatives à la disponibilité des données en ligne ou en système autonome ont acquis beaucoup d'importance. Chaque pays devrait prendre la décision qui répond aux objectifs pour lesquels la base de données a été créée. Si c'était pour assurer l'accès en ligne aux utilisateurs, alors toutes les données qui seront utiles aux utilisateurs devraient être disponibles. Ceci peut cependant ne pas être possible à cause des contraintes liées au matériel et dans ce cas, certaines données comme celles des recensements ou des enquêtes seraient stockées de façon autonome et être rendues disponibles sur diskette ou autres moyens similaires pour les utilisateurs réguliers.

---

<sup>12</sup> Nations Unies. L'utilisation des micro-ordinateurs pour le traitement des données de recensement. Document de travail FNUAP/SNT - 88P09/1. Nations Unies, New York, 1989.

273. Les pays qui n'ont pas encore développé de base de données sont invités à le faire en consultation avec les utilisateurs primaires des données. Un conseil d'expert serait utile pour des questions particulières comme celles de savoir si le matériel approprié et les systèmes adaptés de gestion de bases de données ainsi que les ensembles de programmes qui accroîtront l'utilisation de la base de données. Les autres questions sont liées à la sécurité et au caractère confidentiel des données, aux liaisons de communications et à une politique claire en matière de diffusion des données. Toutes ces questions doivent être réglées tout au début du processus de création d'une base de données. Une bonne documentation d'un guide des utilisateurs est essentielle pour maximiser l'utilisation de la base de données.

274. Outre la préparation du Guide ou du Manuel des utilisateurs, le SNS devrait mettre en place des mécanismes efficaces pour assurer l'utilisation effective des données. En particulier, le Guide ou le Manuel des utilisateurs devrait présenter l'historique et les objectifs du développement de la base de données. Il devrait aussi montrer son champ d'action ainsi que les différents fichiers des sujets contenus dans la base de données. Le Guide contiendrait aussi des sections non seulement sur les instructions de manipulation de l'ordinateur, mais aussi sur les procédures du système et les données de traitement. Les procédures de recherche, de révision et de mise à jour devraient aussi être couvertes.

275. Le Guide des utilisateurs est un document important qui doit être préparé pour tous les pays qui créent des bases de données. L'idéal serait que, dès que la base de données devient opérationnelle dans tout pays, un séminaire soit convoqué pour tous les utilisateurs potentiels de la base de données, afin qu'ils puissent être introduits à ses procédures de fonctionnement. Au stade initial, des contacts permanents seraient maintenus entre l'équipe de gestion de la base de données et ces utilisateurs, pour que tous les problèmes rencontrés soient connus et corrigés sans attendre.

276. Il serait aussi utile de tenir chaque année un symposium au cours duquel les producteurs et utilisateurs des données se rencontreraient pour discuter des usages auxquels les données ont été destinées et recevoir des suggestions sur les améliorations à apporter dans les types de données rassemblées et comment celles-ci peuvent être réorganisées si nécessaire pour accroître l'utilité des informations fournies par la base de données.

## **11. NOUVELLES ORIENTATIONS POUR LA COOPÉRATION TECHNIQUE**

277. Dans le passé, la plupart des programmes et projets de coopération technique dans le domaine de la statistique n'ont pas atteint leurs objectifs de développement. Les agences donatrices et les pays bénéficiaires ont tous examiné de nouvelles approches pour maximiser l'effet de l'utilisation des ressources de la coopération technique pour créer des infrastructures statistiques durables dans la région et générer des programmes statistiques substantiels. Quelques-unes des initiatives déjà entreprises comprennent l'exécution des projets par le pays, l'utilisation des experts locaux et l'acquisition des équipements compatibles.

278. L'exécution des projets au niveau national, qui est une politique déjà adoptée par le PNUD, devra être encouragée et étendue au cours des années 90 avec des garde-fous suffisants mis en place, non seulement par les donateurs, mais aussi par les gouvernements nationaux. L'utilisation des experts nationaux devrait être suivie pour s'assurer que cela ne

cause pas des mécontentements au sein des SNS, vu que certains fonctionnaires permanents peuvent avoir des qualifications et une expérience comparables à celles de ces experts nationaux recrutés.

279. Le présent rapport ne recommande aucune approche particulière, mais il propose que chaque pays sélectionne une approche qui répond à ses propres intérêts.

280. La question la plus controversée en matière de coopération technique est celle de la coordination. L'expérience du passé a montré que l'incapacité de réaliser une coordination effective a conduit à des doubles emplois inutiles, des distorsions des priorités au niveau des SNS, des mécontentements du personnel, etc. La nouvelle orientation devrait donc avoir à l'esprit quatre principaux types de coordination.

281. D'abord, il devrait y avoir une coordination de toutes les activités statistiques au sein du SNS. Cela peut se faire à travers des réunions régulières des chefs des branches, de divisions ou de sections pour discuter du programme de travail du service et des méthodologies adoptées pour la collecte et le traitement des données. Cela évitera la situation malheureuse où différentes unités d'un même service statistique utilisent des définitions, des concepts et des systèmes de classification divergents.

282. Le deuxième type de coordination devrait impliquer tous les producteurs des données statistiques au niveau du pays. Elle peut s'exercer dans le cadre des comités des utilisateurs-producteurs ou séparément selon les conditions locales. Cela devrait en principe aider à éviter les doubles emplois inutiles et à encourager l'harmonisation des concepts, systèmes de classification et méthodologies.

283. Ces deux types de coordination sont indispensables pour que tout arrangement de coopération technique efficace parvienne à accroître la capacité statistique des pays africains. Les troisième et quatrième types de coordination impliquent directement les donateurs.

284. Dans l'esprit de la troisième approche, chaque pays devrait avoir un organe local qui s'occupe de la coordination de la coopération technique en matière de statistique, et qui réunit périodiquement les producteurs de statistiques au niveau national et les donateurs pour discuter des programmes, évaluer les progrès réalisés et proposer des mesures de correction si nécessaire. Cet organe local serait présidé par un haut représentant du ministère chargé de la coopération technique dans le pays, avec le Directeur du service statistique comme secrétaire. Il devrait avoir un calendrier bien élaboré avec des documents de travail qui seraient distribués au moins deux semaines avant la réunion.

285. Dans l'avenir, les gouvernements africains devraient aussi tenir compte des implications des données des projets ou programmes proposés pour être exécutés dans leurs pays. Ces considérations comprendraient entre autres les données nécessaires pour assurer le suivi.

286. Le quatrième mode de coordination s'exercerait au niveau des donateurs dans le pays. Il devrait être présidé par le Représentant résident du PNUD et ne se réunirait que quand il y a des questions importantes à débattre. Dans certains pays, ce mécanisme existe déjà, avec les représentants du PNUD et de la Banque mondiale se relayant à la présidence de la

réunion. Dans des pays où il n'y a qu'un petit nombre de donateurs (disons pas plus que deux), il peut ne pas être nécessaire d'avoir ce quatrième niveau de coordination. Ce comité est nécessaire pour un échange franc d'idées et d'informations au sein des donateurs. Il peut aussi ne pas être nécessaire s'il existe déjà un Comité régional avec une mission similaire. Le mandat de ce Comité des donateurs peut varier d'un pays à l'autre. Dans la majorité des pays, ses activités peuvent aussi être limitées à des échanges d'informations. Dans d'autres pays, un système de collaboration plus efficace entre donateurs peut être instauré.

### **Niveaux régional et sous-régional**

#### **12. MISE AU POINT DES CONCEPTS, DÉFINITIONS ET SYSTÈMES DE CLASSIFICATION PLUS ADAPTÉS À LA RÉGION AFRICAINE**

287. Dans le passé, les services africains de statistique ont été critiqués à cause de concepts et de systèmes de classification préparés au niveau global sans aucune évaluation de leur applicabilité aux conditions existantes dans leurs propres pays. Même si cette critique générale n'est pas vraie pour tous les pays de la région, il y a des preuves démontrant que très peu d'efforts ont été déployés pour adapter ces concepts et systèmes de classification aux conditions africaines.

288. Les organisations régionales comme la CEA et les institutions sous-régionales comme la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Zone d'échanges préférentiels (ZEP) devraient jouer un rôle d'avant-garde dans l'adaptation des concepts et des systèmes de classification globaux aux conditions de la région ou de la sous-région. A ce sujet, des réunions de groupe d'experts aux niveaux régional et sous-régional devraient se tenir pour discuter de certaines de ces questions et sortir des recommandations bien élaborées. Après l'approbation de ces recommandations par la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains, des séminaires devront être organisés pour expliquer ces modifications aux praticiens de la statistique de la région/sous-région. Dans certains cas, des manuels spéciaux devraient être préparés à l'intention de ces séminaristes et des autres personnes qui ont besoin d'appliquer les concepts et classifications adaptés dans leur travail. Les donateurs devraient être prêts à financer ces réunions et ateliers de Groupe d'experts.

#### **13. RECHERCHE ET FORMATION STATISTIQUES**

289. Il est nécessaire de renforcer les 15 (bientôt 17) centres de formation statistique régionaux et sous-régionaux existants en Afrique. Cela peut se faire en assurant la disponibilité de personnel qualifié pour tous les cours de base et des titulaires spécialisés pour des cours aussi importants que les statistiques agricoles, les statistiques de l'emploi, les statistiques de la santé, les statistiques des ressources naturelles et de l'environnement ainsi que le sondage et l'organisation des enquêtes. Il est aussi nécessaire d'accroître le nombre de micro-ordinateurs et des logiciels correspondants afin que les étudiants des centres puissent avoir un accès facile aux micro-ordinateurs. Les logiciels supplémentaires nécessaires comprennent ceux de tracé des graphiques et de calcul de l'erreur d'échantillonnage. Des équipements visuels aussi sont nécessaires pour des besoins didactiques ainsi que du matériel didactique visuel.

290. On reconnaît que certains types de formation spécialisée comme par exemple dans les domaines de la comptabilité nationale, l'agriculture, l'emploi, l'éducation et la santé ne peuvent pas se faire dans tous les centres de formation du PFSA. En étroite collaboration avec la FAO, l'OIT, l'UNESCO, l'OMS, l'UNICEF et le Bureau de statistique des Nations Unies, la réunion des directeurs des centres du PFSA devrait sélectionner des centres pour chaque type de formation - un pour les pays anglophones et un autre pour les pays francophones. Dans les cas où les institutions spécialisées ont leurs propres centres de formation au niveau régional, la réunion des directeurs décidera s'il faut reprendre les activités existantes ou simplement les renforcer. Une certaine assistance devrait aussi être octroyée aux centres qui n'appartiennent pas au PFSA, étant donné qu'ils jouent aussi un rôle important dans la formation statistique en Afrique.

291. L'échange d'enseignants entre les centres du PFSA est une façon d'enrichir les programmes de formation de ces institutions. Tous les centres de formation statistique des pays anglophones, sauf un seul, ont des arrangements de congé sabbatique. Dans le passé, l'année sabbatique était passée dans d'autres universités. Il serait approprié d'utiliser l'année sabbatique pour enseigner dans un autre centre. Cette possibilité devrait être explorée par la réunion des directeurs des centres du PFSA. Pour les centres qui ne jouissent pas encore de ce privilège, il est recommandé que les autorités compétentes soient sensibilisées sur la nécessité d'instaurer cette facilité.

292. Outre l'enseignement, les centres de formation statistique devraient aussi entreprendre des recherches méthodologiques. Il y a beaucoup de sujets dans ce domaine qui méritent une attention particulière. On ne citera ici que quelques-uns pour des besoins d'illustration. Il s'agit de :

- Mesures objectives (moisson) contre les estimations de répondants dans le domaine de la production agricole;
- Evaluation de l'erreur de couverture dans les recensements de population;
- Tailles appropriées de l'échantillon pour les enquêtes conventionnelles menées en Afrique sur les revenus, les consommations et les dépenses;
- Evaluation du revenu des ménages;
- Utilisation du sondage à plusieurs degrés dans les recensements démographiques.

D'autres variables pourraient surgir en rapport avec les programmes/projets.

293. Dans cette optique, en établissant les ratios stagiaires/formateurs afin de déterminer la force du personnel enseignant, il faudrait tenir aussi compte des activités de recherche du personnel. Dans certains cas, la recherche peut-être liée aux activités des étudiants dans le cadre d'un projet. En aucun cas les activités de recherche des centres de formation ne peuvent être considérées comme étant insignifiantes.

#### **14. SERVICES CONSULTATIFS**

294. L'expérience du passé a montré que les équipes de conseillers régionaux des Nations Unies et des agences spécialisées des Nations Unies avaient accompli du bon travail et que leurs services continueront à être sollicités pour effectuer des missions de consultation de courte durée, surtout que les conseillers techniques à long terme sont entrain de disparaître dans le domaine de la statistique. Pour assurer aux pays des services intégrés et bien coordonnés, il est essentiel de garder des équipes de conseillers soit dans un seul endroit, soit dans différentes sous-régions.

La composition idéale de l'équipe de conseillers régionaux<sup>13</sup> est la suivante :

- 1 conseiller technique principal (CTP).
- 2 conseillers en matière d'organisation des recensements démographiques.
- 2 conseillers en traitement des données des recensements démographiques.
- 2 conseillers en cartographie pour les recensements et enquêtes.
- 2 conseillers en statistiques de l'Etat civil.
- 2 conseillers dans les enquêtes auprès des ménages.
- 2 conseillers en formation.
- 2 conseillers en traitement des données (autre que le traitement des données des recensements démographiques).
- 2 conseillers dans le domaine des bases de données statistiques.
- 2 conseillers en statistique économique et comptabilité nationale.
- 1 conseiller en sondage.
- 1 conseiller en statistique de l'environnement.

Il convient de noter que chaque fois que l'on parle de 2 conseillers dans cette liste, un doit être anglophone, l'autre francophone. L'idéal est de prendre des candidats bilingues, mais l'expérience a montré que des candidats bilingues dotés de qualifications nécessaires sont difficiles à trouver.

---

<sup>13</sup> Cette liste exclut les conseillers des agences spécialisées des Nations Unies ainsi que ceux des organismes bilatéraux. Onze de ces postes de conseillers existent déjà.

295. Si, cependant, les fonds permettent d'adopter l'approche sous-régionale, chaque sous-région aura alors au moins un conseiller de chaque catégorie de conseillers énumérés dans la liste. Les sous-régions qui devraient être considérées sont l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est et australe. Il faudrait prévoir un arrangement spécial pour l'Afrique du Nord qui pourrait ne pas avoir besoin de tous ces experts.

296. Si l'approche sous-régionale est adoptée, il serait alors nécessaire de mettre sur pied une petite unité de coordination au siège régional désigné.

297. Comme le montre la liste des conseillers, aucun donateur ne peut financer une telle équipe régionale. Le financement devrait provenir des efforts conjugués de plusieurs donateurs.

298. La principale mission de(s) l'équipe(s) consultative est de conseiller chaque pays sur divers aspects de l'activité statistique, spécialement dans les domaines où le pays a rencontré beaucoup de difficultés. Leur conseil devrait tenir compte des conditions particulières de chaque pays. On leur demandera de préparer des rapports techniques détaillés qui serviront de guide à l'expert local dans son travail. Des missions de conseil ne seront entreprises que sur demande et normalement sans aucun frais engagé par le pays.

## **15. SYSTÈME RÉGIONAL D'INFORMATIONS**

299. La CEA a déjà créé une base de données statistiques. Il convient d'améliorer cette base de données pour qu'elle devienne la source d'autorité de données statistiques sur les pays africains. Cela demande non seulement l'appui des donateurs, mais surtout, la contribution des Etats membres de la CEA pour ce qui est de la fourniture des données de haute qualité sur leurs pays. La résolution adoptant le Plan d'action d'Addis Abeba stipule dans les principes et objectifs que "La CEA devrait être reconnue comme la principale institution régionale responsable du développement et de la promotion de la statistique en Afrique".

300. Comme le suggère le paragraphe qui précède, lorsque les pays africains commenceront à fournir à temps des données de haute qualité, celles-ci devraient constituer la base de tout traitement de données au niveau régional, et ainsi, on évitera la confusion actuelle due à la multiplicité de différents types de données inconsistantes sur l'Afrique, publiées par des agences bilatérales et multilatérales.

301. Une base régionale de données qui a des liaisons avec les bases nationales de données permettra aussi aux utilisateurs autorisés dans les pays de rechercher les informations non seulement dans leur propre base de données, mais aussi dans la base régionale de données. Pour faciliter cela, il devrait y avoir un Manuel des utilisateurs de la Base régionale de données statistiques. Des dispositions devraient être prises pour diffuser les produits de la base de données par des moyens adaptés à l'utilisation des pays. Même si les infrastructures africaines de télécommunications se sont considérablement améliorées au cours de ces dernières années, il serait toujours nécessaire d'avoir des produits comme les données régionales sur diskettes. Le PNUD a déjà pris une initiative dans ce domaine en demandant à un consultant d'étudier certaines de ces questions.

## **16. PRÉPARATION DES GUIDES RELATIFS AUX PROGRAMMES NATIONAUX DE DÉVELOPPEMENT STATISTIQUE**

302. La plupart des services nationaux de statistique de la région auront besoin de directives générales (ou guides) pour l'élaboration de programmes nationaux de développement statistique. La CEA devrait prendre le devant dans la préparation de ces directives. Ces dernières devraient notamment comporter des notes sur les liaisons à établir entre le programme de développement statistique et le programme global de développement national, les objectifs de ce programme, la situation passée et présente de la gestion, le matériel et les produits du service statistique, les problèmes à résoudre au cours de la période quinquennale et la façon dont ces problèmes seront traités.

303. Les directives devront aussi insister sur la nécessité de relier ces programmes aux ressources susceptibles d'être disponibles. Elles devraient être élaborées aussitôt que le document sur la stratégie est approuvé avec les modifications faites par le groupe de travail qui doit être créé à cette fin.

## **17. ELABORATION ET ADAPTATION DES AIDE-MÉMOIRE ET DES MANUELS**

304. Un grand nombre d'aide-mémoire et de manuels ont été produits au niveau global à l'intention des services de statistique, spécialement ceux des pays en développement. Certains de ces aide-mémoire et manuels peuvent ne pas nécessiter d'adaptation avant d'être utilisés en Afrique. D'autres demanderont une adaptation substantielle pour être utilisables en Afrique. Des ressources devraient être fournies pour ce travail d'adaptation régionale qui serait réalisé par les institutions ou agences les plus appropriées.

305. Dans certains cas, les aide-mémoire et manuels appropriés peuvent ne pas exister même au niveau global. Il n'existe pas, par exemple, d'aide-mémoire sur l'évaluation de l'erreur de couverture et de contenu dans les recensements et enquêtes. La question d'adaptation ne se pose donc pas ici. Dans de telles situations, si les pays de la région identifient le besoin pour ces aide-mémoire et manuels, les institutions ou agences appropriées devraient être assistées dans l'élaboration de ces documents.

## **18. COORDINATION DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE**

306. Dans la section 11, mention a été faite des divers mécanismes de coordination qui devraient être mis sur pied pour maximiser l'impact de la coopération technique. Au quatrième niveau du mécanisme proposé se trouve la réunion des donateurs dans le pays. Un comité régional inter-agences auquel seraient invités tous les principaux donateurs, devrait être institué et se réunir aussi souvent que de besoin pour discuter des questions pertinentes sur la base d'un ordre du jour minutieusement élaboré. Ces questions comprendraient notamment la préparation des directives à des fins suivantes :

- a) Les missions d'évaluation des besoins;
- b) L'élaboration du Programme à moyen terme;

c) **La préparation du budget-programme.**

Ce comité devrait aussi jouer le rôle d'un comité directeur informel pour assurer la mise en oeuvre de la stratégie. La CEA ou le PNUD semblent être les organes les plus appropriés pour convoquer ce genre de réunion. La première réunion se tiendrait en Afrique aussitôt après l'adoption de la stratégie, dans un lieu qui conviendra aux agences participantes.

**19. RÔLE DES ORGANISATIONS AFRICAINES NON GOUVERNEMENTALES (ONG)**

307. Tout comme les associations africaines de statistique, les ONG devraient proposer, dans leur programme de travail, des domaines dans lesquels elles peuvent assister les pays africains à accroître leur capacité statistique. Ces domaines comprennent la fourniture de fora pour l'échange d'expériences, la recherche méthodologique, l'application des données et l'assistance technique.

**Niveau global**

**20. PROJETS-PARAPLUIE ET DISPOSITIONS RELATIVES À LA CRÉATION DES RÉSEAUX**

308. Des initiatives comme le Programme africain de recensement (ACP), le PADEM/PNDEM ont, au cours des années 70 et 80 servi utilement comme projets-parapluie pour la promotion et l'exécution des projets nationaux. Ils ont aussi facilité, particulièrement à travers des dispositions relatives à la création de réseaux au sein du système des Nations Unies, la production d'études méthodologiques et de lignes directrices. Ces modalités de coopération technique pourraient/devraient être considérées pour les années 90. Il serait possible de réadapter les programmes existants aux besoins et exigences changeants de la région.

**21. DÉVELOPPEMENT DES NORMES GLOBALES**

309. Le Bureau de statistique des Nations Unies, les divisions de statistique des agences spécialisées et le FMI, qui sont aujourd'hui mandatés pour préparer des normes globales dans des domaines spécifiques, devraient continuer à le faire. Dans la mise au point de ces normes, les expériences et les problèmes africains devraient être pris en compte. Pour cette raison, une représentation africaine suffisante dans les groupes occupés à élaborer ces normes devrait être assurée.

**22. PRÉPARATION DES GUIDES ET DES MANUELS**

310. Les manuels des Nations Unies se sont révélés très utiles pour les statisticiens africains qui y ont accès. Il est recommandé par conséquent qu'ils continuent à être produits pour couvrir des domaines qui présentent spécialement un intérêt, spécialement pour les pays en développement. Dans certains cas, les aide-mémoire et manuels existants devront être révisés pour prendre en compte l'état d'avancement en la matière. Les aide-mémoire et manuels sur le traitement des données devraient aujourd'hui être plus fréquemment mis à jour et il faudrait trouver des méthodes innovatrices pour faire ce travail. Les bases de données

statistiques deviennent de plus en plus importantes dans les pays en développement; des aide-mémoire et manuels appropriés devraient être élaborés pour l'utilisation de ces bases de données.

### **23. FOURNITURE DE SERVICES CONSULTATIFS AU NIVEAU INTERRÉGIONAL**

311. Dans le passé, des conseillers interrégionaux des Nations Unies et des institutions spécialisées du système fournissaient un appui supplémentaire aux conseillers régionaux dans leur travail dans les pays. Parce qu'ils travaillent aussi avec d'autres régions, ces conseillers interrégionaux apportent à leur travail une grande connaissance des expériences des autres pays du monde, et ont ainsi considérablement contribué à l'amélioration de la collecte et du traitement des données. Ces services devraient donc continuer à être assurés. Les domaines dans lesquels ils seront nécessaires comprennent la formation, les enquêtes auprès des ménages, les recensements de population, le traitement des données, et les domaines spécifiques comme l'agriculture, la santé, l'emploi, l'éducation, l'état nutritionnel de l'enfant et de la mère, etc.

### **24. COORDINATION DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE**

312. Tout comme le mécanisme au niveau régional, il devrait y avoir un mécanisme formel ou informel pour la coordination au niveau global. Le groupe ne discutera pas uniquement des questions relatives à l'Afrique, mais se concentrera plutôt sur des problèmes globaux. Cependant comme les questions africaines font partie de l'ordre du jour global, cette coordination de la coopération au niveau global profitera aussi à l'Afrique. Mention a déjà été faite du sous-comité ACC sur la Commission statistique, qui sera considérée comme forum pour une telle coordination. Il peut être nécessaire d'accroître la participation des donateurs dans ce dernier organe.

## D. TROISIEME PARTIE :

### MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE

#### 25. DISPOSITIONS TRANSITOIRES

313. En vue de s'assurer que beaucoup de pays possible adoptent les éléments de base de la stratégie présentée dans la deuxième partie de ce document, il est besoin d'une transition progressive allant de l'état actuel de développement statistique d'un pays au niveau d'accroissement soutenu dans ce document. A cette fin, jusqu'à la mise en oeuvre de la nouvelle stratégie dans les pays, des efforts devraient être déployés pour continuer les activités des SNS au moins au niveau actuel. Tout particulièrement, aucun mécanisme existant tel que les comités consultatifs ou les comités des producteurs/utilisateurs, ne devraient être démantelés avant que les plans ne soient bien avancés pour mettre en place les nouveaux mécanismes.

314. Les programmes ou projets d'assistance technique déjà en cours ne devraient pas être interrompus, mais il faudrait faire attention à ne pas engager le SNS dans aucune activité à long terme avant que l'équipe d'évaluation des besoins, dont il est fait référence dans la section 6 de la deuxième partie, ne présente son rapport. Avant que le plan de développement statistique à moyen terme ne soit terminé, le SNS, dans la préparation de son programme de travail devrait être guidé par les politiques générales décrites dans le rapport sur l'évaluation des besoins. Le programme de développement statistique une fois élaboré et approuvé, devra constituer le principal document de base qui guidera le SNS dans la préparation de son budget-programme.

#### 26. ACTIONS À ENTREPRENDRE AU NIVEAU NATIONAL

315. Immédiatement après l'adoption du document sur la stratégie par le PNUD et les organes législatifs de la CEA, le SNS devrait demander au ministre compétent de constituer une équipe d'évaluation des besoins sous la responsabilité d'une éminente personnalité dotée de connaissances et d'expériences dans les utilisations auxquelles sont destinées les données statistiques. L'équipe d'évaluation comprendrait quatre personnes dont deux producteurs et deux utilisateurs des statistiques. Dans beaucoup de pays, il peut être nécessaire d'inclure seulement des représentants des donateurs, mais mieux, le chef de l'équipe pourra être une personne de l'extérieur désignée par le gouvernement. La CEA et le PNUD devraient aider les pays qui éprouvent des difficultés dans la constitution de leurs équipes d'évaluation des besoins.

316. Le projet de rapport de l'équipe devrait être prêt dans les six mois qui suivent sa nomination et il devrait être soumis aux producteurs et utilisateurs pour être discuté lors d'une réunion uniquement convoquée à cette fin. L'équipe devrait prendre en considération les vues exprimées au cours de cette réunion, et préparer le projet de document final à soumettre au gouvernement. Des copies du document final pourraient être envoyées aux agences bilatérales et multilatérales dont l'assistance peut être requise. La CEA et le PNUD devraient recevoir leurs copies au plus tôt.

317. Le gouvernement examinera le rapport et indiquera les recommandations qu'il est prêt à accepter. Il procèdera ensuite à la constitution d'un comité ou commission statistique ou d'un comité technique consultatif qui orientera le système statistique global du pays (qui comprend le service central de statistique) sur la façon de mettre en oeuvre les recommandations approuvées. Il reviendra au ministre, en consultation avec le chef du SNS, de préparer les termes de référence de tout organe qui sera désigné pour superviser le travail du système statistique national.

318. Le SNS sera chargé de préparer le programme de développement statistique à moyen terme (5 ans) dont le projet devrait être prêt dans les 4 mois qui suivent les instructions reçues de l'organe de supervision. Ce projet devrait être discuté lors d'une réunion formelle avec les producteurs et les utilisateurs et révisé sur la base des commentaires formulés au cours de cette réunion. Le projet révisé sera soumis au gouvernement pour approbation. En attendant cette approbation, le SNS devra commencer à travailler sur le budget-programme afin qu'aussitôt que le programme de développement statistique serait approuvé, il soit en mesure de soumettre le budget-programme au ministère des finances, conformément à toutes les lois et réglementations en vigueur dans le pays en ce moment.

319. Au niveau national aussi, d'autres mécanismes que l'équipe d'évaluation des besoins pourrait proposer devraient être mis sur pied le plus tôt possible. En particulier, les mécanismes de coordination devraient être en place dès le début de la mise en application de la stratégie.

## **27. ACTIONS À ENTREPRENDRE PAR DES ORGANES RÉGIONAUX ET SOUS-RÉGIONAUX**

320. Le succès de toute démarche en vue de la mise en oeuvre de la stratégie telle que présentée dans la deuxième partie de ce rapport, dépendra dans une certaine mesure de l'appui fourni aux organes nationaux par les institutions régionales et sous-régionales comme la CEA, la BAD, la CEDEAO et la ZEP.

321. Comme déjà précisé dans la deuxième partie, la CEA devra convoquer une réunion du Groupe inter-agences à laquelle la plupart des principaux acteurs du programme d'assistance au développement statistique de l'Afrique seraient représentés. Il s'agit de la CEA, du Bureau de statistique des Nations Unies, du PNUD, de la BAD, de la Banque mondiale, du FNUAP, de l'UNICEF, de la FAO, de l'OIT, de l'UNESCO, de l'OMS et d'un nombre de donateurs intéressés. La CEA devrait convoquer la première réunion de ce groupe aussitôt que le groupe de travail aurait adopté le document sur la stratégie, avec pour objectif d'estimer l'assistance que ces organisations individuelles peuvent accorder au processus de développement statistique de la région. A ce sujet, il conviendrait de noter que ce problème d'assistance au développement statistique de l'Afrique est très sérieux et que chaque agence a un rôle à jouer dans cet effort. Le Groupe pourrait considérer la popularité de l'idée de lancement officiel de la stratégie.

322. La première réunion du groupe inter-agences devrait examiner le projet de termes de référence des équipes d'évaluation des besoins, ainsi que les directives pour la préparation de leur rapport. Ces projets devraient être préparés par la CEA et discutés par le Groupe inter-agences avant d'être distribués aux Etats membres pour leurs directives.

323. Le Groupe inter-agences devra revoir périodiquement les progrès réalisés par les pays individuels dans l'évaluation de leurs besoins statistiques. L'expérience africaine laisse croire que probablement pas plus de dix pays n'auront initié la nomination de leurs équipes d'évaluation de besoins sans y être encouragés de l'extérieur. Au départ, l'appui devra principalement être concentré sur les pays qui ont évalué leurs besoins statistiques selon les directives approuvées par le Groupe inter-agences. Il devrait y avoir un effort concerté au niveau de tous les organes concernés pour accroître la capacité statistique dans les pays de la liste initiale afin que ceux qui n'ont pris aucune action soient motivés par les progrès réalisés par les pays qui ont entrepris l'évaluation de leurs besoins, en gardant à l'esprit qu'il y a un nombre limité de pays qui peuvent être appuyés au départ. Après l'expérience de la phase initiale, d'autres pays peuvent alors être inclus.

324. Il ressort des paragraphes précédents que le Groupe aura la responsabilité d'assurer et de veiller à la mise en oeuvre de la stratégie.

325. Les institutions financières et économiques régionales et sous-régionales comme la BAD, la CEDEAO et la ZEP devraient aussi fournir un appui financier à ces pays, puisque toute amélioration relative à l'étendue, la qualité et la production à jour des informations statistiques aura des effets bénéfiques sur leur travail.

## **28. ACTIONS À ENTREPRENDRE AU NIVEAU GLOBAL PAR DES ORGANISMES MULTILATÉRAUX, BILATÉRAUX ET PAR D'AUTRES ORGANISATIONS**

326. Dans la section précédente, il a été question des actions à entreprendre au niveau des organes régionaux comme la CEA, qui impliquent aussi les organismes multilatéraux, bilatéraux et d'autres organisations. Au niveau global, il est nécessaire de dresser un rapport périodique sur les développements, à la Commission statistique des Nations Unies et dans une certaine mesure aussi à la Commission des Nations Unies sur la population. Tel que précisé dans le Plan d'action d'Addis Abeba pour le développement statistique en Afrique dans les années 90, le Sous-comité sur les activités statistiques du Comité administratif de coordination et de la Commission statistique devrait être utilisé plus efficacement comme un moteur pour améliorer la coordination entre les agences internationales. Particulièrement, lors de la première réunion de ce Sous-comité qui suivra l'approbation du document de la stratégie par le groupe de travail, la CEA devra présenter un point de l'ordre du jour traitant des actions de suivi à entreprendre au niveau des diverses agences dont la Banque mondiale.

327. L'association des statisticiens africains devrait être tenue informée de tous les développements et être encouragée à participer à la mise en oeuvre de la stratégie.

328. Le PNUD devrait prendre l'initiative de discuter avec les donateurs de la question relative à la création d'un fonds pour les activités statistiques en Afrique. Comme précisé antérieurement, quand cette idée a été discutée pour la première fois d'une façon informelle

avec certains donateurs, elle a été rejetée parce que l'avis était que cette assistance devrait provenir des programmes globaux que les pays négocient avec les donateurs. Cependant, compte tenu des expériences du passé et de la situation économique difficile que traversent beaucoup de pays africains, il est temps de relancer cette question une fois de plus.

329. Au niveau global, certains programmes de collecte de données statistiques des années 70 et 80 ont perturbé les programmes de travail des SNS. Les agences bilatérales et multilatérales devraient donc s'assurer que de tels programmes soient en accord avec les priorités nationales avant de tenter de faire pression sur les pays afin que ceux-ci les acceptent.

## **29. CONCLUSIONS**

330. L'état des statistiques africaines doit être redressé dans les meilleurs délais. Si on les laisse se détériorer davantage, elles handicaperont sérieusement les efforts de redynamisation des économies africaines, parce qu'il n'y aura pas de données fiables et produites dans les délais. Les efforts d'accroissement de la capacité statistique dans la région devraient être déployés de façon semblable que les efforts de redynamisation du processus de planification et de développement des capacités institutionnelles des secteurs public et privé. Le développement statistique ne peut se réaliser dans l'isolement, il doit aller de paire avec l'amélioration générale des services du secteur public.

331. En gardant ces idées à l'esprit, les pays africains doivent entreprendre sérieusement des programmes de redressement de leur économie en ayant à coeur la pertinence des données statistiques dans cet effort. Ils doivent donc consacrer une bonne partie de leurs propres ressources et de l'aide étrangère qu'ils reçoivent, à l'accroissement de leur capacité statistique.

332. Les agences bilatérales et multilatérales devraient contribuer à cet effort. Les rivalités et/ou compétitions au sein de ces agences ne sont généralement d'aucune utilité à l'effort africain, elles devraient par conséquent être remplacées par la collaboration et la coordination des efforts. Les programmes ou projets statistiques dont le principal objectif est de profiter aux donateurs ou aux chercheurs des pays développés devraient être découragés. Si toutes les parties se mettent ensemble pour aider et que les pays africains eux-mêmes prennent des initiatives pour redynamiser leurs systèmes statistiques, alors, il sera possible d'aller de l'avant.

## ANNEXE I

### LE PLAN D'ACTION D'ADDIS ABEBA POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE EN AFRIQUE DANS LES ANNEES 90

#### *Préambule*

*La Conférence des ministres de la CEA,*

*Après examen* du développement de la statistique en Afrique au cours des trente (30) dernières années,

*Après étude des* capacités actuelles en statistique dans les pays africains,

*Après examen* des principaux facteurs de succès ou de faiblesse en ce qui concerne les résultats des services nationaux de statistique,

*Après avoir souligné* le rôle stratégique de l'analyse quantitative pour l'amélioration des décisions pour un développement durable,

*Consciente* de l'accroissement des besoins en données pour la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques de réforme et des plans de développement,

*Notant* avec une grande inquiétude la baisse continue de l'intérêt accordé aux services nationaux de statistique et la détérioration de leurs conditions de travail,

*Préoccupée* par le peu d'intérêt accordé aux plans et priorités nationaux et par certains doubles emplois dans les programmes de développement statistique parrainés par l'assistance internationale,

*Réaffirmant* l'engagement collectif des planificateurs, statisticiens et démographes africains d'accélérer le rythme du développement économique et social autonome pour le bien-être des populations africaines,

*Adopte* le Plan d'action pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90.

## **Principes et objectifs**

### Principes

1. La statistique est un instrument vital dans la planification du développement national;
2. Les services statistiques africains doivent devenir entièrement autosuffisants;
3. Les programmes statistiques devraient répondre aux engagements des gouvernements africains en vue d'un développement autosuffisant;
4. La coopération et l'assistance internationales dans le domaine de la statistique devraient répondre aux priorités et aux programmes des services nationaux de statistique (SNS);
5. Des données statistiques adéquates et fiables sont un préalable indispensable pour la conception, le suivi et l'évaluation des projets;
6. La communication accrue à tout moment entre utilisateurs et producteurs de statistiques est en soi une ressource importante qui, une fois amorcée, pourrait générer d'autres ressources du fait de l'attrait de son produit;
7. Toute amélioration du système statistique constitue une partie intégrante du développement économique et social;
8. La CEA devrait être reconnue comme la principale institution régionale responsable du développement et de la promotion de la statistique en Afrique.

### Objectifs

1. Atteindre l'autosuffisance nationale dans la production statistique, y compris la création d'une base de données statistiques nationale d'ici à la fin du siècle;
2. Améliorer la fiabilité et la pertinence des données statistiques produites dans les pays africains;
3. Entreprendre la production des données requises pour la formulation, le suivi et l'évaluation des programmes conçus pour la restructuration et la transformation des économies africaines;
4. Améliorer les délais de production et de diffusion de l'information statistique;
5. Sensibiliser les utilisateurs à l'importance de l'information statistique;
6. Renforcer et soutenir les programmes de formation statistique des diverses institutions à tous les niveaux;

7. Promouvoir le contact et le dialogue parmi les statisticiens africains;
8. Encourager l'amélioration de la structure organisationnelle des SNS et assurer leur autonomie;
9. Améliorer la coordination de tous les programmes de développement statistique tant aux niveaux national qu'international.

## **Recommandations**

### **A. AUX GOUVERNEMENTS DES ETATS MEMBRES DE LA CEA**

#### Développement statistique

1. Un rang de priorité plus grand devrait être accordé aux activités statistiques et les statistiques devraient être considérées comme fondamentales pour la formulation des plans et des stratégies;
2. Des ressources financières adéquates devraient être allouées aux activités statistiques;
3. Une assistance devrait être fournie pour la création d'un Fonds de développement statistique avec des contributions provenant des secteurs public et privé;
4. Les gouvernements devraient s'assurer que la législation régissant les services statistiques de leur pays garantissent leur efficacité maximale;
5. La journée du 18 novembre, journée de la CEDEAO, devrait être adoptée comme Journée africaine de la statistique en vue de sensibiliser le public à l'importance du rôle que joue la statistique dans les aspects de la vie économique et sociale;
6. Les gouvernements africains sont priés de continuer à fournir un appui à l'Association africaine de statistique (AFSA);

#### Organisation des services statistiques

7. L'organigramme des SNS devrait être examiné soigneusement et être révisé si nécessaire, en vue de répondre aux divers besoins en matière de données;
8. Pour attirer et retenir le personnel approprié, les gouvernements sont priés instamment d'élaborer des conditions d'emploi attrayantes pour les statisticiens;

#### Programme de travail

9. Les SNS devraient préparer un programme de développement de la statistique à long terme (c'est-à-dire 5 ou 10 ans) conforme aux plans nationaux de développement. Un tel programme servirait de guide et de cadre pour les programmes de travail nationaux annuels ou biennaux;

10. Un document budgétaire indiquant les apports et les produits finals des SNS devrait être élaboré pour chaque exercice budgétaire.

#### Comités statistiques

11. Il est demandé aux pays de mettre en place des conseils nationaux de statistique composés de hauts fonctionnaires, de représentants des universités, des organisations non gouvernementales et du secteur privé. De tels conseils devraient faire office de conseils consultatifs sur les politiques en matière de statistique.
12. Des comités utilisateurs/producteurs et producteurs/producteurs devraient être réactivés dans les pays où ils existent ou créés là où ils n'existent pas. Ces comités permettent des échanges de points de vue relatifs au développement de la statistique, à l'utilisation des statistiques disponibles et à l'établissement des priorités pour les activités statistiques des pays.

#### Etablissement des priorités statistiques

13. Conformément au Plan d'action de Lagos et à l'Acte final de Lagos, à l'avenir, les programmes des services nationaux de statistique devraient considérer les domaines ci-après comme prioritaires : alimentation et agriculture, industrie, ressources humaines, transports et communications, commerce et finances, environnement, énergie, femmes et développement, population et développement et secteur non structuré.

#### Formation statistique

14. Les SNS et les institutions de formation statistique au niveau national devraient organiser des sessions spécialisées de formation de courte durée en statistique;
15. Les SNS sont exhortés à établir et à appliquer des programmes de perfectionnement du personnel qui les aideraient à utiliser pleinement les établissements de formation existants;
16. Les liens entre les SNS et les autres institutions de formation statistique devraient être favorisés là où ils n'existent pas et renforcés là où ils existent.
17. Tous les gouvernements devraient apporter leur soutien aux centres participant au Programme de formation statistique pour l'Afrique (PFSA).

#### Séminaires

18. Des séminaires nationaux couvrant des domaines spécifiques ou généraux, avec la participation des services de l'Etat, des institutions de recherche ou de formation, devraient être régulièrement organisés et inclus dans le programme de travail.

Qualité des données et diffusion

19. En vue d'améliorer la qualité des informations rassemblées, les SNS sont priés d'envisager la création en leur sein d'une unité administrative sur les méthodes et les normes.
20. Les SNS sont instamment priés de s'assurer que les données sont publiées dans un délai minimum.
21. La recherche est un élément essentiel dans le développement statistique et les SNS sont invités à en faire une partie intégrante de leurs activités statistiques.

**B. AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

22. Le PNUD et les autres organismes bilatéraux et multilatéraux sont instamment priés d'élargir le champ et l'application du projet "Programme de développement statistique pour l'Afrique" (PDSA) et des autres programmes.
23. Une utilisation plus efficace de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains de la CEA, du Sous-comité sur les activités statistiques du Comité administratif de coordination et de la Commission statistique de l'ONU devrait être faite en tant que mécanismes institutionnels pour améliorer la coordination entre les organismes internationaux.
24. La CEA devrait prendre l'initiative de réunir un groupe de travail pour approfondir et développer les principes, les objectifs et les recommandations du Plan d'action et formuler des stratégies détaillées pour sa mise en oeuvre.

-----

## ANNEXE II

Les tableaux suivants donnent des détails complémentaires sur les dépenses de l'UNDTCD au titre des projets de coopération technique. Ils complètent les deux tableaux présentés à la section 2 relative à l'assistance technique.

Tableau 3 : Dépenses de l'UNDTCD dans le domaine de la statistique en Afrique<sup>a</sup> en 1983 par sujet et par composante (en milliers de dollars)

Domaine couvert	Personnel	Formation	Equipement	Autre	Total
Statistique multisectorielle	744	154	87	21	1004
Comptabilité nationale, finance et statistique des prix	97	7	8	5	118
Commerce extérieur, transport et statistique de l'énergie	-	-	-	-	-
Autres statistiques économiques	656	34	148	41	881
Statistiques démographiques et sociales	385	90	260	48	783
Recensements de population	732	129	789	164	1812
Cartographie pour les recensements et enquêtes	-	-	-	-	-
Sondage et enquêtes	107	26	58	16	207
Traitement des données	133	-8	-16	-	108
Autres	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2854</b>	<b>432</b>	<b>1334</b>	<b>295</b>	<b>4913</b>

<sup>a</sup> Conformément à la classification adoptée par UNDTCD, les pays suivants ne sont pas inclus : Algérie, Djibouti, Egypte, Libye, Maroc, Soudan et Tunisie.

Tableau 4 : Dépenses de l'UNDTCD dans le domaine de la statistique en Afrique<sup>a</sup> en 1984 par sujet et par composante (en milliers de dollars)

Domaine couvert	Personnel	Formation	Equipement	Autre	Total
Statistique multisectorielle	520	215	82	9	827
Comptabilité nationale, finance et statistique des prix	240	16	-5	18	268
Commerce extérieur, transport et statistique de l'énergie	-	-	-	-	-
Autres statistiques économiques	664	130	116	31	940
Statistiques démographiques et sociales	210	108	72	96	486
Recensements de population	475	147	958	115	1694
Cartographie pour les recensements et enquêtes	-	-	-	-	-
Sondage et enquêtes	177	8	32	30	248
Traitement des données	334	20	28	2	384
Autres	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2620</b>	<b>644</b>	<b>1283</b>	<b>301</b>	<b>4847</b>

<sup>a</sup> Conformément à la classification adoptée par UNDTCD, les pays suivants ne sont pas inclus : Algérie, Djibouti, Egypte, Libye, Maroc, Soudan et Tunisie.

Tableau 5 : Dépenses de l'UNDTCD dans le domaine de la statistique  
en Afrique<sup>a</sup> en 1985 par sujet et par composante  
(en milliers de dollars)

Domaine couvert	Personnel	Formation	Equipement	Autre	Total
Statistique multisectorielle	312	49	15	8	383
Comptabilité nationale, finance et statistique des prix	206	40	25	16	288
Commerce extérieur, transport et statistique de l'énergie	-	-	-	-	-
Autres statistiques économiques	483	264	487	18	1253
Statistiques démographiques et sociales	207	63	193	12	474
Recensements de population	874	239	439	133	1685
Cartographie pour les recense- ments et enquêtes	-	38	-	-	38
Sondage et enquêtes	217	42	138	59	458
Traitement des données	225	68	40	6	338
Autres	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2524</b>	<b>803</b>	<b>1337</b>	<b>252</b>	<b>4917</b>

<sup>a</sup> Conformément à la classification adoptée par UNDTCD, les pays suivants ne sont pas inclus : Algérie, Djibouti, Egypte, Libye, Maroc, Soudan et Tunisie.

Tableau 6 : Dépenses de l'UNDTCD dans le domaine de la statistique en Afrique<sup>a</sup> en 1986 par sujet et par composante (en milliers de dollars)

Domaine couvert	Personnel	Formation	Equipement	Autre	Total
Statistique multisectorielle	283	74	71	11	440
Comptabilité nationale, finance et statistique des prix	434	1	27	29	490
Commerce extérieur, transport et statistique de l'énergie	-	-	-	-	-
Autres statistiques économiques	444	364	315	71	1192
Statistiques démographiques et sociales	196	83	183	44	507
Recensements de population	671	262	1004	148	2085
Cartographie pour les recensements et enquêtes	-	20	-	-	20
Sondage et enquêtes	318	-3	147	74	536
Traitement des données	280	66	21	5	370
Autres	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2626</b>	<b>867</b>	<b>1768</b>	<b>382</b>	<b>5640</b>

<sup>a</sup> Conformément à la classification adoptée par UNDTCD, les pays suivants ne sont pas inclus : Algérie, Djibouti, Egypte, Libye, Maroc, Soudan et Tunisie.

Tableau 7 : Dépenses de l'UNDTCD dans le domaine de la statistique en Afrique\* en 1987 par sujet et par composante (en milliers de dollars)

Domaine couvert	Personnel	Formation	Equipement	Autre	Total
Statistique multisectorielle	288	123	122	11	544
Comptabilité nationale, finance et statistique des prix	381	15	52	28	476
Commerce extérieur, transport et statistique de l'énergie	-	-	-	-	-
Autres statistiques économiques	525	295	70	74	964
Statistiques démographiques et sociales	206	106	72	20	404
Recensements de population	1649	185	1243	471	3548
Cartographie pour les recensements et enquêtes	-	21	-	-	21
Sondage et enquêtes	310	40	89	81	520
Traitement des données	142	-	-	-	142
Autres	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3501</b>	<b>785</b>	<b>1648</b>	<b>685</b>	<b>6619</b>

\* Conformément à la classification adoptée par UNDTCD, les pays suivants ne sont pas inclus : Algérie, Djibouti, Egypte, Libye, Maroc, Soudan et Tunisie.

Tableau 8 : Dépenses de l'UNDTCD dans le domaine de la statistique en Afrique<sup>a</sup> en 1988 par sujet et par composante (en milliers de dollars)

Domaine couvert	Personnel	Formation	Equipement	Autre	Total
Statistique multisectorielle	508	112	224	56	900
Comptabilité nationale, finance et statistique des prix					
Commerce extérieur, transport et statistique de l'énergie	587	8	74	33	702
Autres statistiques économiques	-	-	-	-	-
Statistiques démographiques et sociales	598	206	201	92	1997
Recensements de population	268	142	114	85	609
Cartographie pour les recensements et enquêtes	1809	561	2338	693	5401
Sondage et enquêtes	-	23	-	-	23
Traitement des données	305	2	119	127	553
Autres	15	-	40	-	55
	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>4090</b>	<b>1054</b>	<b>3110</b>	<b>1086</b>	<b>9340</b>

<sup>a</sup> Conformément à la classification adoptée par UNDTCD, les pays suivants ne sont pas inclus : Algérie, Djibouti, Egypte, Libye, Maroc, Soudan et Tunisie.

Tableau 9 : Dépenses de l'UNDTCD dans le domaine de la statistique en Afrique<sup>a</sup> en 1989 par sujet et par composante (en milliers de dollars)

Domaine couvert	Personnel	Formation	Equipement	Autre	Total
Statistique multisectorielle	623	126	161	68	978
Comptabilité nationale, finance et statistique des prix	358	26	63	22	469
Commerce extérieur, transport et statistique de l'énergie	-	-	-	-	-
Autres statistiques économiques	446	137	132	47	762
Statistiques démographiques et sociales	236	90	270	48	644
Recensements de population	1857	876	2332	661	5726
Cartographie pour les recensements et enquêtes	49	11	56	11	127
Sondage et enquêtes	292	19	8	127	446
Traitement des données	65	75	186	5	331
Autres	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3926</b>	<b>1360</b>	<b>3208</b>	<b>989</b>	<b>9483</b>

<sup>a</sup> Conformément à la classification adoptée par UNDTCD, les pays suivants ne sont pas inclus : Algérie, Djibouti, Egypte, Libye, Maroc, Soudan et Tunisie.